

**La création de capacités :
accroître la participation des femmes à la vie économique
par le logement**

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

Rapport rédigé par

Laura C. Johnson et Allison Ruddock

School of Planning, Université de Waterloo

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Septembre 2000

Condition féminine Canada s'est engagé à s'assurer que toute la recherche menée grâce à son Fonds de recherche en matière de politiques adhère à des principes professionnels, déontologiques et méthodologiques de haut niveau. La recherche se doit aussi d'apporter une contribution experte et unique en son genre au débat actuel sur les politiques, et d'être utile aux stratèges de politiques, à celles et ceux qui font de la recherche, aux groupes de femmes, aux collectivités et à toute autre personne intéressée au domaine des politiques. Chaque document a été révisé anonymement par des spécialistes de la question, à qui on a demandé de faire des commentaires sur les aspects suivants :

- précision, fini et pertinence de l'information présentée;
- mesure dans laquelle l'analyse et les recommandations sont étayées par l'approche méthodologique et les données recueillies;
- contribution originale que le rapport permet d'apporter aux travaux déjà effectués dans le domaine et utilité du rapport pour les organismes oeuvrant pour l'égalité entre les sexes, les groupes de défense des droits, les stratèges de politiques des gouvernements, les chercheuses et chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui ont participé à ce processus de révision entre pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Johnson, Laura Climenko, 1943- .

La création de capacités [fichier d'ordinateur] : accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement.

Publié aussi en anglais sous le titre : Building Capacity: Enhancing Women's Economic Participation Through Housing. Comprend des références bibliographiques.

Publié aussi en version imprimée.

ISBN 0-662-84896-9 (Version imprimée)

N° de cat. SW21-48/2000F (Version imprimée)

Mode d'accès : Site WWW de Condition féminine Canada

1. Femmes pauvres — Logement — Canada.
2. Femmes pauvres — Travail — Canada.
3. Femmes — Canada — Conditions économiques.
4. Femmes — Logement — Canada.

I. Ruddock, Allison.

II. Association canadienne d'habitation et de rénovation.

II. Canada. Condition féminine Canada.

III. Titre : Building Capacity: Enhancing Women's Economic Participation Through Housing.

HQ1381.5C3J5614 2000 339.5082'0971 C00-980334-3

Gestion du projet : Nora Hammell, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition : Mary Trafford, Condition féminine Canada

Révision : PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc.

Traduction : PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc.

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la recherche

Condition féminine Canada

350, rue Albert, 5^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 1C3

Téléphone : (613) 995-7835

Télécopieur : (613) 957-3359

ATME : (613) 996-1322

Courriel : research@swc-cfc.gc.ca

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
SOMMAIRE	vii
1. INTRODUCTION.....	1
Buts de la présente étude	1
Méthodes de recherche	2
Portée de l'étude.....	3
Structure du rapport	3
Plan et méthodologie de recherche	4
2. HISTORIQUE DE L'ÉTUDE	8
Les femmes et le logement	11
Les femmes au sein de la population active.....	13
Les femmes, la formation et les études	14
Les femmes et le bénévolat.....	14
Le bénévolat dans le secteur du logement.....	15
Le logement et la participation à la vie économique.....	16
Le rôle des partenariats	17
Conclusions	19
3. INVENTAIRE DES PROJETS : APPROCHES VISANT À COMBINER LE LOGEMENT ET L'AIDE À L'EMPLOI.....	20
La gamme et la diversité des approches.....	20
Le logement comme contexte stable pour les services de soutien.....	21
L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements ou de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.....	25
L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire	30
Les thèmes suggérés par les modèles.....	34
Conclusion.....	36
4. ÉTUDES DE CAS	37
VanCity Place for Youth.....	37
Sandy Merriman House.....	40
Entre Nous Femmes.....	43
Security Program.....	45
Just Housing	46

Plan de participation des locataires.....	49
Projet de formation et d'emploi.....	50
Five by Five	51
Monquarters at Work	54
Programme d'entreprises communautaires	56
5. L'AVIS DES FEMMES QUI HABITENT DES LOGEMENTS	
ABORDABLES	59
Les aspects saillants de la question du logement	59
Les motivations sous-tendant la participation aux programmes d'aide à l'emploi fondés sur le logement	61
Les réalisations	62
Les difficultés associées à la combinaison de l'aide au logement et de l'aide à l'emploi	77
Conclusions	81
6. L'AVIS DES EXPERTES ET DES EXPERTS EN LOGEMENT ET DES	
GESTIONNAIRES DE PROGRAMMES	83
La combinaison de l'aide à l'emploi et du logement à prix abordable	83
Les types de débouchés d'emploi	90
Les modalités d'aide recommandées.....	91
Le financement	92
L'évaluation.....	93
Conclusions	96
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	97
Conclusions	97
Sommaire des conclusions	97
Orientations de recherche future	102
BIBLIOGRAPHIE	103
ANNEXES	
A : Projets en cours au Canada	110
B : Questionnaire d'entrevue téléphonique auprès des gestionnaires.....	120
C : Lettre de remerciement	124
D : Lettre de recrutement envoyée aux organismes	125
E : Lettre de recrutement envoyée aux résidentes	127
F : Questions d'entrevue posées aux résidentes	129
G : Lettre de rétroaction	130
H : Enquête sur le logement, l'emploi et la formation.....	131
I : Groupes de discussion : Exposé et questions.....	136
J : Recrutement du groupe de discussion — Saskatoon.....	142
K : Recrutement du groupe de discussion — Toronto.....	144
L : Recrutement du groupe de discussion — Vancouver.....	147

M : Lettre de rétroaction — Groupes de discussion.....	148
N : Formulaire de consentement — Profils.....	149
O : Liste des membres du groupe de discussion — Saskatoon.....	150
P : Liste des membres du groupe de discussion — Toronto	152
Q : Examen des données recueillies pendant les entrevues	153
R : Examen des données recueillies auprès des groupes de discussion	155
NOTES DE FIN DE DOCUMENT	156

PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale s'appuie sur une bonne recherche en matière de politiques, c'est pourquoi en 1996 Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques. Ce dernier appuie la recherche stratégique portant sur des enjeux liés aux politiques gouvernementales qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif est de promouvoir le débat public sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes et de permettre à des personnes, à des groupes, à des décideurs et à des analystes de politiques de participer plus efficacement au processus d'élaboration des politiques.

La recherche peut être axée sur des enjeux en matière de politiques, nouveaux ou à long terme, ou sur des questions stratégiques urgentes et à court terme, pour lesquels une analyse des répercussions sur chacun des sexes est nécessaire. Le financement est attribué au moyen d'un appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe non gouvernemental joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités des recherches en matière de politiques, choisit les propositions qui seront financées et évalue les rapports finals.

Le présent document de recherche, *La création de capacités : accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement*, a été soumis et préparé à la suite d'un appel de propositions lancé en août 1997 ayant pour thème *Réduire la pauvreté chez les femmes : options, orientations et cadres stratégiques en matière de politiques*. Condition féminine Canada a financé neuf projets de recherche sur cette question, qui vont de vastes analyses à des études plus ciblées.

Certains des vastes secteurs de recherche en matière de politiques abordés dans le cadre de cet appel de propositions portent sur la dynamique de la pauvreté, sur les liens entre la politique sociale et l'inégalité entre les sexes et sur les cadres et options stratégiques en vue de réduire la pauvreté des femmes. Certaines des recherches plus précises examinent les liens entre le logement et l'emploi, les coûts cachés des soins aux personnes âgées, les effets des soins à domicile, l'équité salariale au Québec, les relations entre les femmes et l'État au Québec ainsi que les revenus de retraite. Une liste complète des projets de recherche financés aux termes de cet appel de propositions se trouve à la fin du présent rapport.

Nous tenons à remercier les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

REMERCIEMENTS

C'est grâce à l'aide et au soutien de nombreuses personnes que le présent projet a été mené à terme. Les auteures veulent d'abord remercier le personnel administratif de l'université de Waterloo, tout particulièrement les employées et employés de la School of Planning. Vera Reeve, Linda Youngblut et Edie Cardwell ont notamment assumé des fonctions administratives. Margaret Aquan-Yuen, bibliothécaire, a prêté une aide indispensable. Sherri Hanley a fourni une aide bilingue dans le cadre de l'échantillonnage en boule de neige. Lise Guevremont a participé à l'exécution de l'étude documentaire. Frances Gertsch a assuré la transcription des enregistrements et des notes recueillis pendant les discussions de groupe et a aussi participé à la préparation du rapport.

Leslie Stern a fourni le soutien nécessaire sur la côte Ouest en prenant les arrangements nécessaires pour les entrevues et en organisant un groupe de discussion. Russell Mawby, de la ville de Saskatoon, a organisé le groupe de discussion dans cette ville tandis que Joanne Lindsay, du Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme (CCPEF), s'est chargée de la même tâche dans la région de Toronto.

Les auteures ont également apprécié les suggestions et les commentaires utiles que leur a fournis le groupe de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) : Veronica Doyle, Sylvia Novac et Aron Spector.

Enfin, les auteures tiennent surtout à Remercier des personnes qu'elles ont consultées, autant les résidentes et résidents que le personnel, ainsi que les autres personnes clés qui leur ont fourni de l'information et qui ont donné de leur temps pour contribuer à cette étude.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACHRU	Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
CCPEF	Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme
DEC	développement économique des collectivités
DEYAS	Downtown Eastside Youth Activities Society
DHRC	Développement des ressources humaines Canada
ENF	Entre Nous Femmes (Housing Society)
FCHT	Fédération des coopératives d'habitation de Toronto
GAIN	revenu disponible garanti pour les personnes dans le besoin, ancien programme de supplément du revenu de la Colombie-Britannique
HPH	Habitat pour l'humanité
HUD	Housing and Urban Development
LAND	Lisbon Avenue Neighbourhood Development
LIFT	Low-Income Families Together
MAW	Monquarters at Work
MHR	ministère provincial des ressources humaines
NHOP	Neighbourhood Homeownership program
NHS	Salt Lake City Housing Services
SAS	Servants Anonymous Society (of Calgary)
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SHA	Saskatoon Housing Authority
SMH	Sandy Merriman House (maison Sandy Merriman)
WCRP	Women's Community Revitalization Project
WHC	Women's Housing Coalition
WITT	Réseau national — WITT : Femmes dans les métiers, les technologies et l'exploitation industrielle — Réseau national

SOMMAIRE

La présente étude cherche à évaluer si la création de logements abordables et l'accès à de tels logements peuvent constituer, pour les femmes à faible revenu, un moyen d'acquérir des aptitudes à l'emploi et d'améliorer l'employabilité. À cette fin, l'étude a consisté en un examen de la documentation générale sur l'aide à l'emploi dans le logement comme moyen d'accroître l'autonomie individuelle. Dans l'inventaire des projets qui combinent le logement et l'emploi, les cas présentés sont répartis dans les catégories suivantes :

- le logement comme contexte stable pour les services de soutien;
- l'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements ou de gestion domiciliaire ou dans les services connexes;
- l'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Les chercheuses ont retenu 10 études de cas qui reflètent une gamme et une diversité de modèles de programme, de groupes cibles et de régions géographiques. L'étude s'est articulée autour d'une recherche qualitative par étude de cas intégrant des entrevues en personne avec les gestionnaires de programmes et les résidentes et résidents qui ont participé aux programmes d'aide à l'emploi basés sur le logement. Les données recueillies au cours de la recherche par étude de cas ont été complétées par des groupes de discussion auxquels ont participé des résidentes et résidents de logements sociaux, des personnes qui fournissent de tels logements et des représentantes et représentants d'organismes qui s'occupent de programmes d'emploi et de formation pour les femmes.

L'analyse des données qui sont ressorties des études de cas et des groupes de discussion permet de poser les conclusions suivantes.

1. Les programmes d'aide à l'emploi fondés dans le logement constituent un modèle pratique, même si leur usage n'est pas répandu.
2. Lorsqu'une femme dispose d'un logement assuré, convenable et abordable, elle est en mesure de travailler parce que sa confiance en soi et son estime personnelle sont meilleures, qu'elle apprend des aptitudes nouvelles et utiles sur le marché du travail, qu'elle rencontre des gens et s'intègre à des réseaux de soutien et d'aide mutuels, qu'elle peut accéder plus facilement aux études et à la formation, qu'elle réalise des économies et qu'elle est assurée d'une stabilité de logement en bénéficiant d'un loyer subventionné et qu'elle a accès à des débouchés d'emploi directs et indirects.
3. Les collectivités d'habitation sont propices au soutien de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi par les femmes, vu que les femmes à faible revenu et les personnes qui habitent les logements sociaux sont généralement plus limitées dans leurs déplacements et plus isolées sur les plans économique et social.

4. Les collectivités de logement social sont en mesure de satisfaire les besoins liés à l'emploi des personnes qui les habitent, par exemple en offrant des services physiques comme des garderies, des bureaux et des salles de réunion, des cuisines communautaires, des coopératives de déplacement, des coopératives de travail et la mise en commun d'outils.
5. Le logement complété par une aide à l'emploi peut atténuer les contraintes de temps et d'espaces que vivent les femmes à faible revenu du fait qu'elles endossent à la fois des responsabilités ménagères et professionnelles.
6. Le recrutement au sein de la collectivité d'habitation stimule l'autonomie financière. Par contre, les programmes de travail ne devraient pas remplacer le bénévolat au sein de la collectivité d'habitation.
7. Les personnes qui habitent des logements sociaux et celles qui fournissent de tels logements sont d'avis que la participation aux programmes d'aide à l'emploi ne devrait pas être obligatoire.
8. Les mesures innovatrices visant à permettre aux femmes à faible revenu d'acheter un logement peuvent contribuer à stabiliser le statut d'occupation et donc à augmenter la participation à la vie économique.

La présente étude conclut que, à tout le moins, l'accès à un logement sécuritaire et de qualité est une condition préalable indispensable pour permettre aux femmes de reprendre leurs études, de suivre des programmes de formation ou de s'intégrer à la population active. L'obtention d'un logement convenable et abordable peut constituer la première d'une série d'étapes successives qui aboutit à l'épanouissement individuel des femmes, y compris leur participation sur le marché du travail. La création de débouchés d'emploi et de programmes de perfectionnement dans les collectivités d'habitation peut augmenter la participation à la vie économique. Par conséquent, le logement a le potentiel de constituer le fondement de la démarche de création de capacités.

1. INTRODUCTION

Nous serons avocates au bout du compte. Nous serons courtières en immeuble au bout du compte. Nous serons expertes dans le repérage du bois d'oeuvre. Nous serons décoratrices au bout du compte. Nous serons pratiquement tout [traduction].

Participant au projet Five by Five

L'étude sur l'augmentation de la participation des femmes à la vie économique par le logement a été menée pour le compte de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) par les chercheuses Allison Ruddock et Laura C. Johnson du Planning Process and Analysis Laboratory de la School of Planning de l'université de Waterloo. Leslie Stern, qui défend les droits des femmes au logement dans la région de Vancouver, a été consultée comme experte et a participé à l'organisation à Vancouver d'un groupe de discussion formé de résidentes de logements sociaux. Russell Mawby, responsable du logement de la ville de Saskatoon, a participé pour sa part à l'organisation d'un groupe de discussion formé d'expertes et d'experts en logement et de fournisseurs de Saskatoon. Le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme (CCPEF) de Toronto a participé à la collecte des données et à l'organisation d'un groupe de discussion formé de représentantes et de représentants d'organismes qui s'occupent de programmes d'aide à l'emploi et à la formation pour les femmes. La recherche a été parrainée et financée par Condition féminine Canada (CFC) et s'est déroulée sous la direction du comité d'examen de projet de l'ACHRU, dont sont membres Veronica Doyle, Sylvia Novac et Aron Spector, entre autres.

Buts de la présente étude

La présente étude avait pour but d'évaluer la possibilité de fournir une aide à l'emploi aux femmes à faible revenu par l'entremise des logements sociaux. L'aide à l'emploi est interprétée ici dans un sens général, y compris diverses modalités de soutien comme l'aide financière, les services et l'infrastructure physique. Les services de soutien de l'emploi incluent les programmes d'études et de formation et les services de garde d'enfants, de transport, d'orientation et de présentation d'emplois. On a cependant fait la distinction entre les services de soutien officiels et officieux, ces derniers incluant l'aide fournie par des voisines et voisins, des amies ou amis ou des parents. Aux fins de la présente étude, la notion de logement inclut les refuges et les foyers. L'accent a été mis sur les logements permanents, plutôt que sur les logements provisoires, d'urgence ou à court terme. Quoique l'on reconnaisse que les avantages découlant de la stabilité du logement soient susceptibles d'être engendrés par de nombreux types et modalités de logement, il demeure que la portée de la présente étude est limitée au logement social. Dans ce contexte, le terme englobe tout logement financé par les deniers publics. La même notion est également désignée comme logement subventionné.

L'étude et le rapport visaient les objectifs suivants :

- passer en revue et résumer la documentation canadienne et internationale consacrée aux programmes qui combinent le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi;
- au terme d'un examen des ressources publiées sur papier et sur Internet et d'une consultation auprès de répondantes et répondants clés, compiler un inventaire des projets mis en oeuvre au Canada pour fournir une aide à l'emploi aux femmes à faible revenu par l'entremise du logement social;
- effectuer une étude de cas approfondie de 10 projets qui reflètent la diversité des types d'aide à l'emploi qui sont destinés à différents groupes cibles, dans différentes régions du Canada;
- décrire, sommairement et à la lumière des études de cas, la gamme et la diversité des programmes fondés sur le logement qui fournissent une aide à l'emploi aux femmes;
- cerner les caractéristiques des programmes qui semblent soit faire obstacle soit contribuer à la réussite des programmes abordés dans les études de cas;
- proposer des nouvelles orientations politiques et des solutions favorables aux projets qui combinent le logement et l'amélioration de l'employabilité des femmes à faible revenu.

Par conséquent, dans son ensemble, le projet de recherche visait un objectif double :

- diffuser de l'information sur les projets en cours au Canada qui combinent le logement et l'aide à l'emploi pour les femmes;
- étudier les projets en cours qui combinent le logement avec l'emploi et l'aide à l'emploi afin de dégager les éléments (physiques, sociaux ou de régie) qui ont l'incidence la plus favorable sur l'employabilité des femmes et sur leur participation à la vie économique.

Méthodes de recherche

Un examen des documents consacrés à la prestation d'une aide à l'emploi dans le contexte du logement social, ciblant particulièrement les femmes, a été effectué. Du répertoire général des projets menés au Canada qui combinent le logement et l'emploi, les auteures ont retenu, en vue d'en faire une étude approfondie, 10 projets qui fournissent une aide à l'emploi aux femmes grâce au logement. Des données ont été recueillies au cours d'entrevues en personne et au moyen de questionnaires acheminés par la poste, adressés autant à des gestionnaires qu'à des personnes qui habitent des logements sociaux. Dans tous les cas, sauf, un, une visite sur place a eu lieu. Les personnes consultées ont été choisies et contactées avec l'aide des gestionnaires de projet. Dans tous les cas, la confidentialité de l'information fournie a été assurée.

Trois groupes de discussion ont aussi été organisés dans diverses régions du Canada. Les personnes qui y ont participé représentaient trois secteurs clés : les personnes qui habitent des logements sociaux (Vancouver), les fournisseurs de logements sociaux (Saskatoon) et les

organismes qui s'occupent de programmes de formation et d'emploi pour les femmes (Toronto).

Portée de l'étude

La présente étude a porté sur l'ensemble des projets de logement social au Canada. Les cas ont été choisis par enquête en boule de neige, les gestionnaires de projet suggérant des personnes à consulter. Les auteures reconnaissent qu'en employant cette méthode, ce sont les cas et les répondantes et répondants qui se distinguent le plus qui ont été retenus aux fins de l'étude. Il serait donc inexact de considérer que cette étude consiste en une évaluation alors qu'elle est en fait une enquête sur les approches qui combinent le logement et l'aide à l'emploi. De surcroît, la nature qualitative de l'enquête ne se prête pas à une évaluation et à une comparaison des projets. Par contre, la méthodologie qualitative est source de témoignages concrets, évocateurs, détaillés et riches du vécu des personnes qui ont réussi à améliorer leur participation à la vie économique au sein des collectivités d'habitation et par l'entremise de celles-ci.

Structure du rapport

Le présent rapport est divisé en sept chapitres. Le chapitre 1 introduit l'étude. Le chapitre 2 est un survol rapide de la documentation qui a été consultée pour jeter le cadre théorique de l'étude, à savoir que la stabilité du logement est un aspect du bien-être social qui est universellement reconnu comme une condition préalable indispensable à la participation à la vie économique. En dépit de l'existence de ce principe, les politiques en matière de logement n'ont jamais été suffisamment liées aux politiques sociales, y compris la sécurité du revenu, les soins aux enfants et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi (Pomeroy 1996). La documentation aborde les domaines traditionnellement distincts du travail hors du foyer et de la vie à la maison ainsi que les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes qui interviennent dans les deux domaines (c'est-à-dire les femmes qui participent à des activités à caractère économique tout en continuant à assumer des responsabilités familiales, par exemple en élevant des enfants). Il est également question du bénévolat dans la mesure où bon nombre des projets dont il est question ici supposent une mesure de participation volontaire. Enfin, il est également question de l'approche du développement économique des collectivités (DEC), car ce modèle conceptuel revient dans de nombreux projets.

Les catégories de combinaison du logement et de l'aide à l'emploi avancées par Lipman et Seuser (1995 : 4) ont été retenues pour classer les projets d'origine étrangère trouvés au fil de l'examen de la documentation ainsi que les projets canadiens cernés grâce à l'échantillonnage en boule de neige mené à l'étape 2 et décrits au cours des entrevues auprès des gestionnaires et des initiatrices et des initiateurs de projets à l'étape 3. Ces projets internationaux et canadiens sont exposés au chapitre 3. Des projets canadiens recensés à l'étape 3, les auteures en ont retenu 10 en vue d'une étude approfondie, celle-ci ayant constitué l'étape 4. Les 10 études de cas sont d'ailleurs présentées au chapitre 4. Les autres projets, ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie, sont énumérés à l'annexe A.

Les conclusions tirées des entrevues et celles recueillies auprès du groupe de discussion formé de résidentes, qui s'est intéressé aux projets ayant fait l'objet des études de cas, sont présentées au chapitre 5. Ce chapitre aborde également les progrès réalisés sur le plan de la participation à la vie économique, ainsi que les difficultés à cet égard, et ces aspects de la question sont liés aux services d'aide et aux programmes en matière de logement. Les conclusions sur le potentiel que présente la combinaison du logement et de l'aide à l'emploi et à la formation qui ont découlé des entrevues avec les gestionnaires et les initiatrices et les initiateurs de projets ainsi que des groupes de discussion sont exposées au chapitre 6. Les conclusions tirées des données recueillies sont présentées dans le dernier chapitre. La présente étude conclut que, à tout le moins, l'accès à un logement sécuritaire et de qualité est une condition préalable indispensable pour les femmes qui désirent reprendre leurs études, suivre des programmes de formation ou s'intégrer à la population active. Par conséquent, l'obtention d'un logement peut constituer la première d'une série d'étapes successives qui aboutit à l'épanouissement individuel des femmes, y compris leur participation sur le marché du travail. Les collectivités d'habitation peuvent contribuer à la création de capacités en offrant des débouchés officiels d'emploi et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi, ainsi que qu'une aide informelle comme des services de garde d'enfants et des locaux. Les annexes contiennent un inventaire des projets qui n'ont pas été abordés en profondeur dans le cadre de cette étude, des reproductions de la correspondance, les questions du sondage et d'entrevue, la liste des participantes et des participants aux groupes de discussion et d'autres renseignements d'ordre méthodologique.

Plan et méthodologie de recherche

La présente étude avait pour objectif d'examiner le rapport entre le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes à faible revenu. La méthodologie de recherche est principalement qualitative et s'est déroulée en cinq étapes. L'Office of Human Research de l'université de Waterloo a évalué à la fois le plan et les instruments de recherche pour en contrôler la conformité aux directives en matière d'éthique.

Étape 1 : Étude documentaire

L'étape 1 de l'étude a consisté en un examen des documents consacrés aux obstacles auxquels sont confrontées les femmes à faible revenu qui cherchent à obtenir un logement convenable et abordable et un travail rémunéré. Cette étape a inclus un dépouillement visant à dégager les programmes, les politiques et les projets mis en oeuvre aux États-Unis, en Europe et au Canada et qui ont contribué à améliorer la participation des femmes à la vie économique par l'entremise du logement. Cet inventaire ne se veut pas un examen exhaustif, mais plutôt un aperçu de divers exemples qui alimentent la discussion sur la possibilité de combiner le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes.

Étape 2 : Compilation d'une liste de projets mis en oeuvre au Canada

L'étape 2 a consisté en la compilation d'une liste de projets mis en oeuvre au Canada qui font intervenir à la fois le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Cette liste a été dressée en communiquant avec des expertes et des experts canadiens en matière de logement, des organismes qui interviennent auprès des groupes de femmes et des organismes professionnels

qui encouragent les nouveaux projets à caractère entrepreneurial. Grâce à cette méthode d'échantillonnage en boule de neige, il a été possible de contacter plus de 200 personnes partout au Canada.

Étape 3 : Communication avec les gestionnaires et les initiatrices et les initiateurs de projets

À cette étape, on a téléphoné aux personnes responsables des projets cernés au cours de l'étape 2 du projet afin de mener un sondage téléphonique (reproduit à l'annexe B). De ces entrevues, les renseignements sur 16 projets canadiens ont été résumés et présentés sur des feuilles d'information. Les descriptions des projets et les coordonnées des personnes qui en sont responsables sont fournies à l'annexe A du présent rapport.

Étape 4 : Compilation des données découlant des études de cas et des groupes de discussion

L'étape 4 a consisté en une compilation des données recueillies au fil des études de cas et des groupes de discussion. En étudiant les feuilles d'information élaborées à l'étape 3, il a été décidé de retenir 10 projets en vue d'une étude approfondie. Comme les chercheuses voulaient inclure une gamme et une diversité de programmes, les critères de sélection ont été fondés sur plusieurs variables clés, dont :

- la population ciblée (par exemple les femmes sans abri ou sans logement permanent, les mères seules, les femmes autochtones et les immigrantes);
- le type de projet (par exemple logement assorti de services de soutien avec des possibilités de formation et d'emploi et logement dans lequel l'acquisition d'aptitudes à l'emploi fait partie intégrante du plan d'ensemble de renouvellement de la collectivité);
- les pratiques de gestion;
- la distribution régionale au Canada;
- les caractéristiques de l'endroit (par exemple type de logement — urbain, suburbain ou en région rurale);
- la source de financement et d'aide;
- la susceptibilité d'étude.

Les études de cas visaient trois objectifs :

- inclure une description détaillée de chacun des cas étudié;
- préparer une description détaillée des projets du point de vue de la clientèle (c'est-à-dire les résidentes et résidents desservis) et des gestionnaires de programmes;
- effectuer un suivi au moyen d'entrevues et d'un questionnaire autoadministré.

Des visites sur place, d'environ deux jours dans chaque cas, ont été faites à l'emplacement de neuf des 10 projets étudiés¹. Ces visites ont été considérées comme importantes afin de saisir les circonstances contextuelles de chaque étude de cas et de susciter la confiance des intéressées et intéressés grâce à une rencontre en personne.

Jusqu'à 10 personnes ont été interviewées dans chaque cas. En tout, 35 clientes ou clients et résidentes ont été consultés en entrevue semi-dirigée (voir l'annexe F), ce qui représente un taux de réussite de 54 p. 100 (35 sur 65). Lorsque la personne interviewée l'a permis, les entrevues ont été enregistrées sur magnétophone pour simplifier l'analyse des données (environ 20 p. 100 des personnes consultées, ou sept sur 35, ont refusé que leurs propos soient enregistrés²). De plus, 20 employées et employés et 13 répondantes et répondants clés ont été interviewés en personne et au téléphone pour broser une perspective plus générale des difficultés auxquelles est confronté le groupe client (résidentes et résidents). La présente étude est donc fondée sur 68 entrevues qualitatives. Un sommaire des cibles et des taux de réponse aux entrevues auprès des résidentes, des employées et employés et des répondantes et répondants clés est fourni à l'annexe Q.

Les chercheuses ont voulu compléter les données qualitatives générées par les études de cas avec les données quantitatives résultant de la distribution d'un questionnaire autoadministré aux répondantes et répondants et aux personnes visées qui n'ont pu être rencontrés en entrevue. Quarante questionnaires ont ainsi été distribués; cependant, la faiblesse du taux de réponse (9 sur 40, soit 22 p. 100) ne justifiait pas une analyse quantitative des réponses. Cependant, les réponses données aux questions ouvertes que comportait le questionnaire ont été intégrées aux données de l'étude.

Trois groupes de discussion ont été organisés avec divers intervenantes et intervenants, dans différentes régions du Canada :

- des expertes et experts et des porte-parole en matière de logement à Saskatoon (Saskatchewan) (la liste des participantes et participants, ainsi que leurs coordonnées, sont fournies à l'annexe O);
- des représentantes et représentants d'organismes qui oeuvrent dans le secteur de l'emploi des femmes à Toronto (Ontario) (la liste des participantes et participants, ainsi que leurs coordonnées, sont fournies à l'annexe P);
- des personnes qui habitent des logements sociaux ou qui participent à des programmes dispensés par l'entremise de logements sociaux à Vancouver (Colombie-Britannique).

Les groupes de discussion ont été organisés en vue d'effectuer une étude approfondie des thèmes dégagés au cours des premières étapes de la recherche. Un survol des discussions en groupe est présenté à l'annexe I tandis qu'un aperçu des cibles et des taux de réponse pour les groupes de discussion est fourni à l'annexe R. Les discussions des groupes ont été enregistrées et entièrement transcrites pour faciliter l'analyse des données.

Étape 5 : Analyse des données et rédaction du rapport

La dernière étape du projet a consisté en l'analyse des données recueillies au cours de l'inventaire des projets mis en oeuvre au Canada et ailleurs, des études de cas et des discussions en groupe. Les données ont été codées en fonction des sujets de discussion clés, ceux-ci ayant été dérivés de l'étude documentaire et des entrevues en vue de leur inclusion dans les conclusions de l'étude. Les sujets clés ont été choisis en fonction de la fréquence à

laquelle ils ont été mentionnés par les répondantes et répondants ainsi qu'en fonction de leur valeur à titre d'illustration des questions soulevées dans la documentation. Les chercheuses ont jugé important de donner voix aux répondantes et répondants dans la présentation des conclusions. Pour cette raison, le chapitre 5 contient des détails sur les thèmes dégagés des données recueillies auprès des résidentes de logements sociaux; le chapitre 6 contient des détails sur les thèmes émanant des données fournies par les spécialistes en matière de logement et les gestionnaires de programmes. Cette information a permis d'évaluer les conséquences et la faisabilité de combiner le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes à faible revenu et de dégager des orientations et des approches nouvelles en matière de politiques et de recherche.

2. HISTORIQUE DE L'ÉTUDE

Le logement a été identifié comme « facteur clé qui permet aux parents de détourner une partie de leur attention de leurs besoins de subsistance quotidienne en faveur de leurs préoccupations liées à l'emploi. Quoique le logement ne soit pas en soi le facteur qui permet aux femmes d'atteindre l'autonomie économique, il en est un précurseur important » [traduction].

HUD, Office of Policy Development and Research, 1987
(cité dans Sprague 1991 : 281)

Le présent chapitre décrit le contexte actuel des politiques en matière de logement et aborde l'utilité d'envisager de combiner le logement et l'aide à l'emploi. Il contient une étude des documents consacrés aux questions touchant le logement et l'emploi, l'accent étant mis sur ceux qui s'intéressent aux femmes. Il rend compte de l'expérience unique que vivent les femmes à faible revenu sur le plan du logement, de la participation à la main-d'oeuvre, de la formation et des études et du bénévolat, y compris le bénévolat dans le secteur du logement sans but lucratif. Il se termine par une discussion du rapport entre le logement et la participation à la vie économique et de la pertinence de l'approche du DEC quant à l'aide à l'emploi basée dans le logement.

L'étude documentaire se voulait courte et axée sur les documents concernant les cas retenus. Alors qu'il existe une foule d'ouvrages sur les femmes et le logement, d'une part, et sur les femmes et l'emploi, d'autre part, rares sont ceux qui lient les deux domaines. Malgré cela, le besoin de lier ces deux aspects est éminemment reconnu, tant dans la recherche que dans la pratique. Nombre de politiques sociales font état d'un rapport entre la stabilité du logement et l'autonomie financière, mais seulement quelques études y voient un lien explicite. En réalité, les politiques en matière de logement au Canada n'ont jamais été assez étroitement liées aux autres politiques sociales, comme l'affirme Ken Battle (1996) dans l'avant-propos de *The Role of Housing in Social Policy*.

Les politiques en matière de logement en vigueur au Canada ont considérablement changé au cours des 10 dernières années. Les programmes de logement nationaux préconisant les logements sans but lucratif et coopératifs, mis au point dans les années 1970, ont accusé un recul progressif avant d'être entièrement supprimés au début des années 1990. Une vision nationale en matière de logement, et particulièrement de logement pour les ménages à faible revenu, s'est érodée encore plus à mesure que la responsabilité en matière de logement a été cédée aux provinces, dont bon nombre n'accordent pas une forte priorité à la création de locaux non commerciaux. Alors que la disponibilité des logements varie de plus en plus selon les régions, il faut plus d'information et une analyse des mesures prises ailleurs. De même, alors que la tendance est à la réduction du déficit et à l'optimisation des investissements publics, il est de plus en plus important de saisir l'incidence des mesures nouvelles et de dégager les modèles et les méthodes de mise en oeuvre les plus efficaces.

Des études ont révélé que, en l'absence de logements abordables et convenables, les familles ne peuvent songer à leurs autres préoccupations, comme la santé la scolarité (Barrow et

Bachan 1997). De plus, la participation à la population active n'est possible que lorsque les problèmes de logement ont été réglés. Pourtant, les ménages ayant une femme comme chef de famille sont surreprésentés dans la proportion des familles à faible revenu et de celles qui sont confrontées à de graves problèmes en matière de logement. Par exemple selon le recensement de 1991, quatre familles monoparentales sur 10 (dont 85 p. 100 ont une femme comme chef de famille) ont des besoins fondamentaux en matière de logement (c'est-à-dire que les logements qu'elles habitent sont inférieurs à la norme quant à être convenables, adéquats et abordables). Plus de la moitié (51 p. 100) des enfants âgés de moins de 18 ans sont classés dans cette catégorie (SCHL 1997). Spector et Klowdowsky (1993 : 243) relèvent que, compte tenu du fait que leur revenu est nettement inférieur à celui des autres types de familles, les familles monoparentales sont confrontées à plusieurs problèmes sur le marché de l'habitation et que ces problèmes sont principalement attribuables à l'impossibilité d'intégrer ou de réintégrer le marché des logements occupés par leur propriétaire. Se fondant sur des données recueillies en 1990, ces auteurs font valoir qu'environ 68 p. 100 des parents seuls louent leur logement, comparativement à tout juste plus de 26 p. 100 des autres familles ayant des enfants. On peut donc supposer que la réduction du nombre de nouvelles unités de logement social (par exemple logements publics, sans but lucratif ou coopératifs), doublée de la réduction des prestations d'aide sociale, a miné encore plus les conditions de vie des familles ayant une femme comme chef.

Les observations des personnes qui travaillent dans les abris et les banques d'alimentation du Canada confirment l'aspect de plus en plus désespéré de la situation. Ainsi, un sondage mené auprès d'organismes communautaires qui distribuent de la nourriture, Moisson Montréal, a révélé une augmentation de 33 p. 100 du recours aux banques d'alimentation et de 123 p. 100 du recours aux soupes populaires entre 1992 et 1995. Le tiers des personnes qui font usage de ces services sont des enfants et des jeunes âgés de moins de 18 ans. De même, des études menées dans plusieurs grandes villes canadiennes indiquent que la proportion de femmes sans abri ne cesse d'augmenter³. Quant aux familles qui sont dans le besoin en matière de logement, on lit dans le récent rapport du groupe de travail sur les sans abri (*Report of the Mayor's Homelessness Action Task Force*, Toronto 1999 : 49-50), diffusé par la ville de Toronto,

Le nombre croissant de familles qui n'ont pas de logement à l'heure actuelle à Toronto est l'un des aspects les plus dissimulés de la crise du logement. Les familles ne dorment pas dans la rue : elles emménagent avec des amis ou des parents ou s'abritent provisoirement dans un refuge, et ne sont donc pas visibles.

L'augmentation du phénomène des sans abri parmi les familles de Toronto est le fait de plusieurs facteurs : la pauvreté à la hausse, un marché du travail en évolution et le nombre insuffisant de logements abordables [traduction].

Plus loin dans le même rapport, on lit que les familles sont le groupe client des refuges qui augmente le plus rapidement (p. 50). Au terme d'une étude documentaire sur les femmes sans abri, Novac *et al.* (1996) ont souligné qu'en dépit du fait qu'il est difficile de quantifier le

problème des sans abri, diverses sources révèlent que les femmes, y compris celles qui ont des enfants, représentent une proportion importante de la population urbaine sans abri. À cet égard, les auteures citent des données qui indiquent que si la majorité des personnes sans abri qui utilisent les refuges de Toronto sont des hommes célibataires, leur nombre diminue alors que celui de femmes célibataires et de familles biparentales augmente (Novac *et al.* 1996 : 19). En 1995, les femmes comptaient pour quelque 35 p. 100 des utilisateurs des refuges torontois (Novac *et al.* 1996).

Ces chiffres sont troublants car ils sont indicateurs de la présence de déchirures importantes dans le filet de sécurité sociale canadien, qui est en place depuis presque 50 ans. Les tendances récentes à la réduction du déficit à l'échelon fédéral et à la cession aux provinces et aux municipalités de la responsabilité de fournir et de perpétuer certains aspects clés du filet de sécurité sociale ont signifié, pour les fournisseurs de services sociaux, qu'ils doivent réaliser des économies et administrer les services plus efficacement. Le logement ne fait pas exception à la règle. Depuis l'abrogation du programme de financement du gouvernement fédéral en 1993, et compte tenu du fait que la Colombie-Britannique et le Québec sont désormais les deux seules provinces qui construisent des nouveaux logements sociaux, la demande de logements convenables et abordables a atteint un niveau inégalé depuis avant les années 1950.

La société canadienne s'adapte à la nouvelle économie mondiale, une économie caractérisée par un fossé énorme entre les riches et les pauvres. En 1973, le revenu des 10 p. 100 des familles les plus riches était 21 fois plus élevé que celui des 10 p. 100 des familles les plus pauvres du Canada. Ce rapport est passé de 21 pour 1 en 1973 à 314 pour 1 en 1996 (Yalnizyan 1998). De surcroît, la classe moyenne disparaît peu à peu. En 1973, 60 p. 100 des familles gagnaient entre 24 500 et 65 000 dollars (en dollars de 1996). En 1996, cette classe moyenne avait fondu et seulement 44 p. 100 des familles gagnaient entre 24 500 et 65 000 dollars (Yalnizyan 1998). Et, même si l'écart salarial se referme, les femmes au Canada gagnent typiquement environ les deux tiers de ce que gagnent les hommes. Le revenu annuel moyen des femmes en 1996 s'élevait à 21 000 dollars tandis que le revenu moyen des hommes était de 32 250 dollars. L'écart salarial augmente à mesure que les femmes vieillissent, mais il baisse selon le niveau de scolarité (Yalnizyan 1998 : 21).

Il demeure néanmoins que le logement et le revenu sont des préceptes clés de l'état providence : « des normes minimales, protégées par l'État, en matière de revenu, de nutrition, de santé et de sécurité, d'éducation et de logement, garanties à chaque citoyen à titre de droit social, forment le cœur même de l'état providence [*traduction*] » (Wilensky 1965 : xii, cité dans Wekerle 1997 : 170).

Certaines collectivités locales, en réponse à un besoin à la fois pressant et croissant, ont élaboré des projets et pris des mesures en matière de logement pour atteindre les buts du développement économique des collectivités. Comme les limites découlant d'un programme défini au préalable ne s'appliquent plus et qu'il est souvent nécessaire de trouver des sources de financement multiples, certaines mesures vont au-delà de la simple création de logements pour intégrer d'autres objectifs, comme l'acquisition d'aptitudes à l'emploi, et d'autres services, comme les garderies. Cette tendance, doublée de la sensibilisation croissante à la

complexité des problèmes sociaux (comme l'incidence de la pauvreté sur la stabilité des familles ou les liens entre la criminalité et la structure sociale), fait ressortir le besoin d'envisager une approche à volets multiples en matière de création de logements.

Les femmes et le logement

Manifestement, les femmes et les hommes ont également besoin d'un logement. Cependant, une étude de l'expérience respective des sexes en matière de logement révèle que les femmes ne vivent pas l'expérience du logement de la même façon que les hommes. Que ces différences soient attribuables à une perception différente de la signification du foyer, à la nature du statut d'occupation du logement, à la sensibilisation en matière d'entretien d'un logement, au rôle au sein de la famille, à la sécurité individuelle, au rapport entre le foyer et la collectivité ou aux débouchés professionnels offerts dans le projet domiciliaire, il demeure que les femmes et les hommes vivent des expériences différentes sur le plan du logement et que leurs besoins dépassent le simple fait d'avoir un toit au-dessus de leur tête.

On a constaté que la signification symbolique du foyer n'est pas la même pour les femmes et les hommes, compte tenu de la supposition implicite que les hommes travailleraient hors du foyer tandis que les femmes travailleraient à la maison. Symboliquement, pour les hommes, le foyer a représenté le « havre de repos » ou le « refuge » qu'ils regagnent à la fin de leur journée de travail dans le monde professionnel et où ils retrouvent une famille aimante et un environnement dans lequel ils puisent un soutien émotif. Par contre, pour les femmes, le foyer n'est pas toujours vu comme une source de soutien émotif; il est plutôt au coeur de leurs responsabilités ménagères. Ainsi, Hayden (1984 : 17) formule l'observation suivante au sujet de l'image de la maison de rêve, située en banlieue, image qui a été créée et véhiculée par les promoteurs immobiliers :

On peut décrire le logement suburbain comme une architecture fondée sur le sexe puisque les maisons fournissent un cadre dans lequel les femmes et les filles peuvent atteindre un rang social efficace, devenir des objets sexuels désirables et maîtriser les tâches ménagères et domestiques et les hommes et les garçons peuvent s'affirmer comme gagne-pain dans le monde des affaires, adeptes des réparations et habiles en mécanique automobile [*traduction*].

À mesure que les femmes se taillent une place de plus en plus grande au sein de la population active, cette dichotomie s'estompe.

Des études ont révélé que les femmes sont défavorisées sur le plan de l'accession à la propriété d'un logement. Cet écart est principalement attribuable à la disparité du revenu des femmes et des hommes (Wekerle 1997). Gerda Wekerle remarque que cette réalité est exacerbée par les pratiques actuelles en matière de prêts hypothécaires, qui enjoignent aux gens de ne pas dépenser plus de 30 p. 100 de leur revenu pour acheter un logement, même si le loyer qu'ils paient dans le privé excède ce pourcentage (Wekerle 1997). Il a aussi été question d'une éventuelle discrimination systémique pratiquée par les établissements prêteurs,

de cas dans lesquels le revenu des femmes est considéré différemment de celui des hommes ou de femmes qui ne sont pas prises au sérieux lorsqu'elles présentent une demande de prêt hypothécaire. Cependant, en l'absence de données empiriques, la réalité de ces pratiques demeure essentiellement anecdotique.

En général, l'avoir personnel des femmes est inférieur à celui des hommes, ce qui complique l'obtention de prêts bancaires et hypothécaires. Même si les femmes semblent moins susceptibles d'entretenir des rapports favorables avec les établissements bancaires reconnus, elles ont cependant montré qu'elles sont très aptes à se procurer des capitaux lorsque ceux-ci sont disponibles par le biais de programmes gouvernementaux de logement sans but lucratif et, selon Wekerle (1988 : 102), à mettre en cause les méthodes traditionnelles d'attribution et de gestion des logements.

Les femmes sont surreprésentées au sein de la population qui habitent les logements publics et sociaux. Une étude sur les logements publics menée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 1990) a révélé que 62,2 p. 100 des personnes habitant ces logements étaient des femmes, principalement des mères seules et des femmes âgées. De même, un sondage effectué auprès des locataires habitant les logements qui appartiennent à la ville de Toronto et qui sont gérés par elle a montré qu'entre 60 et 70 p. 100 de l'ensemble des locataires étaient des femmes (Lapointe Consulting et Norpark Design 1991).

De plus, les familles dont le chef est une femme sont plus susceptibles d'être locataires. Ainsi, 66 p. 100 des familles monoparentales ayant des enfants âgés de moins de 18 ans étaient locataires en 1990 (Statistique Canada 1991, cité dans Werkerle 1997). De même, les ménages ayant une femme comme chef de famille représentent aussi un nombre disproportionné des ménages qui ont des besoins de logement fondamentaux (43,6 p. 100) alors qu'ils représentent moins de 16 p. 100 de l'ensemble des ménages (Wekerle 1997). Ce phénomène est aussi attribué à la faiblesse de leur revenu.

La faiblesse du revenu fait obstacle à l'accession à la propriété. En 1994 au Canada, 79 p. 100 des femmes vivant avec un conjoint habitaient une maison dont le couple était propriétaire. Or, seulement 48 p. 100 des femmes âgées célibataires et 31 p. 100 des mères seules étaient propriétaires de leur domicile (Almey 1995).

Les femmes ont des préoccupations différentes en matière de sûreté et de sécurité associées à la disposition physique des quartiers domiciliaires et résidentiels (Klodawsky *et al.* 1994). Les passages et stationnements sous-terrains ainsi que les cours et les balcons accessibles de l'extérieur peuvent tous poser un danger là où les femmes sont particulièrement vulnérables. Le type et la forme des logements qui constituent un refuge pour certains sont une prison pour d'autres. Un endroit peut être consacré à l'épanouissement et au soutien ou la violence, la peur et les abus peuvent y régner.

« L'agencement » des logements dans le contexte plus général du quartier a des conséquences pour les femmes, dont les déplacements sont généralement plus restreints. Ainsi, les femmes ont tendance à parcourir des distances moins longues pour se rendre au

travail (Mensah 1994; Madden et White 1980) et elles sont plus susceptibles d'emprunter les transports en commun (Johnston-Anumonwo *et al.* 1995 : 239). Les femmes ont moins souvent accès à une voiture privée, phénomène qui est généralement attribué à leur revenu inférieur et au fait que les hommes sont généralement ceux qui se servent de la voiture au sein des ménages qui ne possèdent qu'un véhicule (Michelson 1985). De surcroît, certaines études ont révélé que le choix de l'emplacement de la résidence familiale est généralement fonction de l'endroit où le chef de famille masculin travaille, ce qui place les femmes en position défavorisée sur le marché du travail. Cependant, ce désavantage baisse à mesure que le rapport entre le revenu féminin et le revenu masculin s'égalise au sein d'un même ménage (Singell et Lillydahl 1986). De plus, le fait que les corvées ménagères sont depuis longtemps considérées comme la responsabilité des femmes réduit le temps dont celles-ci disposent pour leurs déplacements (Wekerle et Rutherford 1989).

À l'instar de la plupart des autres domaines non traditionnels, peu de femmes cherchent à faire carrière dans le domaine du développement immobilier, de l'entretien de propriétés, du bâtiment et du financement hypothécaire.

Outre les différents besoins des femmes et des hommes en matière de logement, on relève aussi des besoins et des expériences différentes parmi les femmes, en fonction de leur âge, de leur race, de leur culture, de la région où elles habitent et de leur classe. Le fait de reconnaître et de tenir compte de la diversité de l'expérience féminine est justement un des aspects problématiques de la satisfaction des besoins en matière de logement.

Les femmes au sein de la population active

Depuis longtemps, on considère que le travail est un des axes de l'existence humaine. Il régit les activités quotidiennes, le rythme de vie, les contacts sociaux et les relations qui se tissent dans la société.

Feldberg et Glenn 1979

Outre le logement, les femmes sont confrontées à une foule d'obstacles qui leur barrent l'accès à une pleine participation sur le marché du travail. Vu la structure familiale privilégiée par la tradition, celle où un homme assure la subsistance de la famille tandis que les responsabilités ménagères échoient aux femmes, il arrive souvent que la participation des femmes à la population active soit reléguée à un marché du travail de second ordre, caractérisé par le travail à temps partiel et des modalités de rémunération non officielles. Même si la tendance change indubitablement et que la participation des femmes sur le marché du travail rémunéré est à la hausse, il demeure qu'elles restent les premières responsables du travail ménager au foyer. Les soins à donner à d'autres membres de la famille sont pratiquement systématiquement du ressort des femmes. Cette réalité a des conséquences sur l'emploi des mères, qui peuvent parfois devoir quitter leur travail pour s'occuper d'un enfant malade, ainsi que sur les femmes en général, dont bon nombre seront éventuellement mères. Les stéréotypes associés à l'instabilité et au manque de fiabilité des travailleuses limite leurs chances d'avancement, et donc d'augmentation salariale. Ce sont peut-être les difficultés associées au soin des enfants qui sont à l'origine des obstacles les plus profonds à la participation égale des femmes au sein

de la population active rémunérée. Smith (1997) a constaté que le manque de modalités adéquates pour assurer le soin des enfants constitue non seulement un obstacle pour les femmes qui entrent sur le marché du travail, mais aussi qu'il limite leurs heures de travail et le type d'emplois qu'elles occupent. Le soin des membres âgés de la famille est un problème qui prend aussi de plus en plus d'ampleur. De plus, les problèmes de déplacement, évoqués plus haut, peuvent freiner la participation féminine sur le marché du travail. Enfin, les luttes menées par les femmes pour obtenir la parité salariale ainsi que des avantages sociaux et des pensions en contrepartie des emplois faiblement rémunérés, qui sont ceux de bien des femmes, sont le reflet de questions qui demeurent au coeur des politiques publiques.

Les femmes, la formation et les études

Bon nombre des obstacles qui bloquent l'accès des femmes au marché du travail rémunéré les empêchent également de suivre des programmes de formation. Selon l'étude menée par Mensah (1994 : 127) sur les sexes, les contraintes d'espace et les activités professionnelles des personnes gagnant un faible revenu en Alberta, le nombre de femmes dépassaient celui des hommes, à raison de trois pour un, lorsqu'il était question des difficultés liées à l'obtention de soins abordables et fiables pour les enfants pendant que les adultes suivaient un programme de formation.

Les programmes de formation sont particulièrement importants pour les femmes qui, souvent, sont employées contre rémunération de façon intermittente alors qu'elles doivent s'occuper de leurs responsabilités ménagères et familiales et qui découvrent ensuite que leurs compétences ou leurs qualifications sont devenues désuètes. Les responsabilités ménagères des femmes ne leur laissent parfois pas le temps de faire des études ou de suivre une formation. De plus, les taux de rémunération inférieurs des femmes peuvent les priver des moyens financiers nécessaires pour faire des études supplémentaires.

Les femmes et le bénévolat

En dépit du fait que le travail rémunéré et le bénévolat sont souvent abordés comme deux mondes distincts, des études ont montré qu'ils portent tous deux les mêmes avantages sur le plan de l'expérience pratique et de l'intégration aux réseaux communautaires et sociaux (Dabrowski 1984). Alors que certains des premiers féministes ont rejeté le bénévolat, y voyant une exploitation financière des femmes, le bénévolat peut en fait procurer des possibilités de perfectionnement qui mènent éventuellement à un emploi plus intéressant, à un enrichissement de l'estime de soi, à des liens sociaux et à des contacts utiles sur le plan de l'emploi. De plus, le bénévolat peut permettre aux femmes de poursuivre une « carrière » qui n'est pas rémunérée, mais qui n'en est pas moins utile et valorisante. La souplesse du bénévolat permet aux femmes de composer avec les exigences contradictoires de leur participation au monde du travail et de leurs responsabilités ménagères tout en leur conservant une place dans les affaires communautaires.

Milroy et Wismer (1994) se sont élevés contre cette conceptualisation qui classifie le travail soit comme ménager, soit comme rémunéré, et ont avancé un nouveau cadre conceptuel

visant à saisir le rapport entre les femmes et le travail, y incluant le travail communautaire à titre de troisième sphère. Leurs conclusions découlent d'une étude historique sur les femmes de la classe moyenne et la participation civique dans la région de Kitchener-Waterloo. Ces auteures concluent du besoin de mettre en évidence la façon dont le travail communautaire — et particulièrement son aspect routinier qui consomme tant de temps et d'énergie — contribue au développement communautaire et à la planification et au changement dans la société (p. 86).

Traditionnellement, le bénévolat a été perçu comme une activité dominée par les femmes de la classe moyenne et ses avantages pour les femmes de la classe ouvrière et à faible revenu ont fait l'objet de débats. Dans son étude sur les femmes et les hommes de la classe ouvrière dans la ville britannique en dépression économique de Teesside, MacDonald (1996 : 21) s'est penché sur les moyens que prennent les gens qui sont sans emploi pour se recréer une vie de travail enrichissante grâce au travail informel et au bénévolat. Ces moyens incluaient l'emploi autonome, les coopératives et les affaires communautaires, des tâches générales payées en espèces et effectuées par des personnes touchant des prestations de chômage et, enfin, le travail bénévole non rémunéré. Cette étude a révélé que le bénévolat pouvait faciliter la recréation d'une vie, particulièrement pour les femmes vieillissantes à la recherche d'un nouvel emploi. Le bénévolat procurait une échappatoire aux châtements sociaux et psychologiques que subissent les personnes qui sont au chômage, particulièrement d'après les répondantes et répondants plus jeunes et les hommes (MacDonald 1996 : 23). Dans certains cas, notamment celui des répondantes et des répondants plus jeunes et des femmes, le bénévolat s'est avéré une stratégie efficace de recherche d'emploi, non seulement en stimulant la confiance en soi des personnes intéressées et en leur permettant d'acquérir des aptitudes nouvelles, mais aussi en leur donnant l'occasion de rencontrer des employeuses et des employeurs éventuels, d'acquérir une expérience pratique et d'accumuler des références. Dans certains cas, l'intervention bénévole était aussi motivée par les valeurs morales de la personne et était un « travail gratuit ». Elle procurait à ses auteurs un travail bien à eux et une affirmation de leur autonomie (MacDonald 1996 : 28). Fielding *et al.* (1991 : vii) ont constaté que c'est le sentiment d'appartenance à la collectivité au sein de laquelle elles oeuvrent qui importent aux personnes qui travaillent bénévolement.

Cependant, la question de l'exploitation demeure incontournable. Les personnes qui travaillent bénévolement dans l'espoir que leurs efforts leur rapporteront un emploi rémunéré peuvent se sentir tenues pour acquies. L'expérience pratique est souvent le seul avantage offert aux jeunes et aux travailleuses et aux travailleurs sous-employés par les employeuses et employeurs et le sentiment de frustration associé au fait de « travailler gratuitement » peut en fait miner la motivation et l'estime de soi.

Le bénévolat dans le secteur du logement

Dans les collectivités de logement social, particulièrement les coopératives sans but lucratif, on a découvert que le travail effectué bénévolement par les membres ou résidentes et résidents contribue à la cohésion sociale (Geary 1995). Dans leur étude ethnographique du logement

coopératif menée dans deux collectivités de Toronto, Cooper et Rodman (1992 : 193) abordent le degré de participation des membres, les avantages retirés et les coûts. À ces égards, les chercheuses et les chercheurs observent :

La qualité et le degré de la participation des membres sont les caractéristiques qui distinguent réellement les coopératives des autres régimes de logement. La participation à l'administration de la coopérative est plus qu'un droit, comme elle le serait dans le contexte du logement en copropriété. Dans les coopératives, la participation est une obligation explicitement stipulée dans la convention d'occupation. À tout le moins, les membres doivent contribuer quelques heures de leur temps par mois pour travailler au sein des comités et assister aux réunions générales.

Les avantages que rapporte la participation sont divers et peuvent inclure une plus grande satisfaction découlant de l'habitation de la coopérative, le plaisir né des travaux accomplis individuellement ou en groupe, le sentiment de satisfaire ses obligations, un rapprochement de ses voisins, un sens accru de la coopérative à titre de collectivité et même l'affirmation d'une emprise personnelle sur la destinée.

L'importance de la participation bénévole des résidentes et des résidents à la gestion des logements ne se limite pas aux coopératives. Geary (1995) a effectué une recherche qualitative sur la participation des résidentes dans quatre projets domiciliaires sans but lucratif de la région de Vancouver. Elle a constaté que les résidentes et le personnel confirmaient la contribution de la participation volontaire des résidentes à l'amélioration de la qualité de la vie, tant au sein de la collectivité d'habitation en général que pour les résidentes, à titre individuel (Geary 1995 : 19).

Le logement et la participation à la vie économique

La présente étude porte sur le lien entre le logement et l'employabilité des femmes à faible revenu. Plus précisément, elle met l'accent sur la manière dont le logement peut être utilisé pour augmenter la participation des femmes à la vie économique. Par conséquent, l'accent est généralement mis d'abord sur le logement et sur son rapport avec l'emploi plutôt que sur les conséquences du travail rémunéré des femmes sur la demande de logements (Skaburskis 1997; Kristensen 1997).

La présente étude est donc fondée sur l'hypothèse selon laquelle la satisfaction des besoins en matière de logement est indispensable à l'amélioration de la participation des femmes à la vie économique, elle-même un aspect clé de l'autonomie. Le logement doit être permanent et stable avant que les femmes puissent aborder d'autres préoccupations concernant leur bien-être (par exemple la santé, les études et la formation, et l'emploi). L'autre hypothèse, c'est que l'autonomie est désirable autant sur le plan individuel que collectif et devrait donc constituer un des objectifs des politiques publiques. L'autonomie, dans le cas présent, signifie principalement l'autonomie financière. Les politiques visant à encourager l'autonomie doivent

donc prendre en considération à la fois le logement et les mesures susceptibles d'augmenter l'indépendance financière, notamment l'emploi. La présente étude évoque les méthodes innovatrices qui ont été utilisées aux fins de gestion, de création de partenariats et de financement de ces deux objectifs, et elle évalue les possibilités et les contraintes qui découlent de la combinaison du logement avec l'emploi et l'aide à l'emploi.

Le rôle des partenariats

L'administration des politiques canadiennes en matière de logement a considérablement changé au cours des 10 dernières années. Après avoir financé pendant des années la construction de nouvelles unités de logement abordables, le gouvernement fédéral a abrogé ce programme en 1993. Carter (1996) attribue ce geste à la priorité décroissante accordée aux programmes de logement par rapport à d'autres mesures et activités gouvernementales en cours à l'époque, et notamment les questions constitutionnelles qui ont amené la question d'une intervention accrue des provinces dans plusieurs domaines, dont le logement. Depuis cette époque, le rôle des fournisseurs de logements canadiens a évolué, laissant une place beaucoup plus grande aux partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et les groupes communautaires.

À l'heure actuelle, le rôle de gouvernement fédéral se limite à la promesse de continuer à subventionner les unités de logement social existantes. Ces 661 000 unités logent environ 6 p. 100 des ménages canadiens (Carter *et al.* 1994). Le coût total des subventions payées chaque année pour entretenir ces logements est estimé à 4,1 milliards de dollars (Carter 1996 : 20). Toutefois, Carter souligne également que cet investissement pourtant important ne suffit pas à satisfaire à la demande de logements abordables au Canada puisque plus d'un million de ménages, ou 12 p. 100 de la population, ont des besoins fondamentaux en matière de logement.

Les provinces partagent ce coût estimé à 4,1 milliards de dollars, nécessaire pour payer l'entretien des unités de logement social existantes. On estime qu'elles contribuent environ 48 p. 100 du coût total, quoique les provinces plus vastes et plus riches contribuent plus que les autres (Carter 1996 : 21). Comme on l'a signalé plus haut, la plupart des provinces sont aujourd'hui à court d'argent à cause de la réduction des paiements de transferts et elles n'ont donc pas les moyens d'entreprendre la construction de nouveaux projets de logements abordables. Seuls le Québec et la Colombie-Britannique se consacrent activement à des programmes de logement social. La Colombie-Britannique privilégie généralement les nouvelles constructions tandis que le Québec a amorcé un vaste programme de rénovation. Il fut un temps où l'Ontario s'occupait activement de la création de nouveaux logements sociaux, finançant plus de 70 000 unités sur une période de 10 ans, jusqu'à l'élection d'un nouveau gouvernement en 1995. Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba prévoient des allocations pour le logement. Les autres provinces, comme la Saskatchewan, ont choisi d'augmenter le nombre d'unités de logement social abordables en créant des partenariats entre des ministères, le secteur privé et des groupes communautaires.

Les municipalités sont toujours intervenues dans la prestation de logements abordables en raison de leur rôle réglementaire sur le plan de la planification de l'utilisation des terres, du zonage, des impôts fonciers et de la conception des lotissements (Carter 1996 : 24). Traditionnellement, seules les plus grandes municipalités ont eu les moyens d'investir directement dans le développement de logements sociaux, quoiqu'en raison de l'accent récent sur les partenariats, cette tendance puisse être en train de changer⁴.

Un aspect troublant de l'intervention gouvernementale dans la combinaison du logement avec l'emploi et l'aide à l'emploi est la segmentation des politiques sociales entre différents ministères. À l'échelon provincial, l'administration des logements et leur développement ne relèvent généralement pas des mêmes instances que les services communautaires et de santé ou que la formation et les études. De même, les ressources humaines et leur perfectionnement relèvent de l'échelon fédéral alors que l'administration municipale et le logement sont le fait du provincial. Cette segmentation entrave la communication entre les agents et les agents responsables de l'élaboration des politiques sociales et les personnes qui s'occupent des programmes sociaux. Certaines indications révèlent que ce problème d'isolement a été surmonté en partie dans certaines provinces, notamment le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan, et que celles-ci sont parvenues à créer des programmes sociaux qui intègrent les responsabilités provinciales en matière de logement et d'aide sociale⁵.

Le besoin d'aborder davantage les politiques sociales dans une perspective intégrée et holistique a engendré un rôle pour les groupes communautaires et les associations sans but lucratif et coopératives, que l'on appelle également secteur communautaire ou troisième secteur. La force de ce secteur découle du fait qu'il est en mesure de forger des partenariats entre le gouvernement et le secteur privé et aussi parce qu'il parvient à organiser les bénévoles, à se prévaloir de capitaux privés pour financer des projets et à lier le logement avec d'autres services de soutien (Carter 1996 : 27). Le secteur communautaire a joué un rôle clé dans le développement du logement social. En effet, on estime qu'il possède ou administre plus de 50 p. 100 des 661 000 logements sociaux du Canada construits en vertu d'ententes fédérales-provinciales. Cependant, il a lui aussi éprouvé les conséquences des compressions gouvernementales et de l'érosion des programmes de logement abordable. Bon nombre d'organismes sans but lucratif interviennent essentiellement à titre d'agences de gestion immobilière parce qu'ils n'ont plus les moyens de bâtir des unités neuves. Néanmoins, les organisations du troisième secteur peuvent faire preuve de souplesse et d'adaptation dans la prestation des programmes sociaux parce que leurs mandats sont, dans bien des cas, assez généraux. C'est donc ce secteur qui mène la marche de la création de partenariats nouveaux et efficaces, en partie par nécessité, mais néanmoins avec efficacité.

Enfin, il semble important d'inclure ici une courte description de l'approche du DEC, puisque c'est ce principe directeur qui cimenter les partenariats dont il est question dans bien des études de cas. Le groupe de travail sur le DEC de la Colombie-Britannique (1993 : 2) fournit la définition suivante :

Le DEC est une démarche fondée dans la collectivité et orientée par celle-ci qui combine explicitement le développement économique et social et qui

préconise le bien-être économique, social, écologique et culturel des collectivités et des régions. Comme tel, il reconnaît, affirme et appuie toutes les activités rémunérées et non rémunérées qui contribuent à la concrétisation de ce bien-être [*traduction*].

Quoique la présente étude fasse état de cas combinant le logement avec l'emploi ou l'aide à l'emploi, elle contient également des exemples de partenariats réussis entre le gouvernement (ministères fédéraux ou provinciaux ou administrations municipales responsables de dossiers comme le logement, les ressources humaines, l'égalité des femmes, le travail et les services sociaux et communautaires), des organismes privés (établissements financiers, notamment sociétés de crédit, sociétés immobilières et fondations) et le troisième secteur (coopératives d'habitation et organismes sans but lucratif, sociétés de DEC et divers groupes de services). Ces partenariats sont la clé des programmes de logement et d'aide à l'emploi.

Conclusions

Ken Battle (1996 : 1), du Caledon Institute of Social Policy, formule l'observation suivante quant à la place du logement dans les politiques sociales :

À l'instar de l'ensemble des politiques sociales, les programmes de logement ont besoin d'être réformés. Vu l'absence de fonds et le coût élevé de la réponse traditionnelle, à savoir la construction de nouvelles unités, les politiques en matière de logement doivent s'axer dans des directions nouvelles. Plus encore, la réforme du logement exige des partenariats avec le reste du secteur responsable des politiques sociales [*traduction*].

Les projets abordés dans la présente étude témoignent d'approches diverses et innovatrices combinant le logement et d'autres programmes, services et soutiens sociaux. Ils évoquent les nouveaux partenariats qui visent l'atteinte des objectifs en matière d'emploi par l'entremise du logement social.

3. INVENTAIRE DES PROJETS : APPROCHES VISANT À COMBINER LE LOGEMENT ET L'AIDE À L'EMPLOI

Le logement est la collectivité. Il doit viser plus que la survie physique et une base de vie stable. Le logement doit être un milieu enrichissant et permettre aux particuliers et aux familles de faire face à leurs problèmes personnels, de se prévaloir de services de soutien et de réduire, voire d'éliminer, leur dépendance sur d'autres éléments du filet de sécurité sociale [traduction].

Carter *et al.* 1993 : 59-60

Le présent chapitre propose des modèles susceptibles de combiner le logement avec l'aide à l'emploi. Il contient un inventaire des programmes, des politiques et des projets qui ont combiné le logement avec l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Ces projets ont été mis en oeuvre au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les thèmes dégagés de l'étude et de l'évaluation de plusieurs de ces projets sont présentés ci-dessous.

La gamme et la diversité des approches

Les trois rubriques présentées ci-dessous rendent compte de la gamme et de la diversité des approches qui peuvent être employées pour combiner l'aide au logement avec l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Ces catégories sont issues du rapport intitulé *Linking Housing and Jobs: The Key to Self-Sufficiency for Low-Income Residents and Communities*, rédigé pour le Center for Housing Policy des États-Unis (Lipman et Seuser 1995)⁶. Tout en reconnaissant que certaines études de cas peuvent chevaucher plusieurs catégories, ces rubriques sont néanmoins fournies comme cadre pour organiser les approches qui combinent le logement avec l'acquisition d'aptitudes à l'emploi :

- le logement comme contexte stable pour les services de soutien;
- l'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements ou de gestion domiciliaire ou dans les services connexes;
- l'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Le logement comme contexte stable pour les services de soutien

L'aide au logement existe parce qu'il semble que le fait de disposer d'un foyer convenable, qui représente sûreté et sécurité, dans un quartier ayant les mêmes caractéristiques, permet aux gens de bénéficier de services de formation professionnelle, d'orientation et des autres services de soutien dont ils ont besoin pour parvenir à l'autonomie individuelle. L'aide au logement se veut un moyen d'intensifier les bienfaits qui découlent de ces services de soutien.

Lipman et Seuser 1995 : 13

Ces modèles vont au-delà du logement. Sprague (1991 : 1) y voit des canots de sauvetage, parce qu'ils intègrent l'aide sociale et économique au logement de façon à augmenter les capacités des résidentes et résidents, autant sur le plan pratique que psychologique.

Le modèle qui considère le logement comme contexte stable pour les services de soutien peut être abordé dans deux optiques. Dans la première, le logement est complété par des services de soutien concrets, offerts sur place, au sein même du milieu d'habitation. Ces services pourraient être, par exemple une formation à l'emploi ou en dynamique de la vie dispensée dans un espace commun, une garderie dans le projet de logement, une cuisine commune où les repas sont partagés et d'un personnel sur place qui dispense des services d'orientation et de soutien. La plupart des logements de transition ou de deuxième étape ainsi que les logements supervisés pour personnes âgées ou autres groupes ayant des besoins particuliers sont inclus dans cette catégorie. Le présent inventaire est limité aux cas canadiens empreints d'innovation ainsi qu'aux exemples internationaux documentés.

La seconde optique dans laquelle ce modèle est dispensé prend la forme d'une stabilisation généralisée du logement et des loyers. On a constaté que l'assurance du statut d'occupation qui découle du logement social facilite la réintégration à la population générale (Carter *et al.* 1993). La multiplication des voies possibles qu'engendrent les loyers subventionnés permet aux résidentes et résidents d'envisager les débouchés d'emploi et de formation qui s'offrent à eux. Parfois, de tels loyers peuvent libérer une portion du revenu qui peut alors être consacrée à un retour aux études ou à l'entrée sur le marché du travail. De plus, il y a des signes « d'aide mutuelle » (Welland *et al.* 1993; Swainson 1991; Yasmeen 1990, 1991) et de comportement de « voisinage » (Gurstein et Vanderburgh 1993; Vischer Skaburskis Planners 1980). La conception physique des collectivités et les modalités de participation des locataires à la gestion peuvent renforcer l'esprit communautaire (Taggers 1997; Geary 1995; Miron 1993). On a constaté que l'aide mutuelle et le sentiment d'appartenance nés de la collectivité d'habitation ont des conséquences favorables sur la santé et le bien-être individuels (Doyle *et al.* 1996; Mockler 1995). De plus, la participation accrue au sein des réseaux communautaires présents dans la collectivité d'habitation peut provoquer un épanouissement de l'estime de soi et permettre d'atteindre d'autres conditions préalables à l'emploi qui facilitent alors la transition à une participation à la vie économique. Là encore, même si un inventaire complet de ces cas est impossible à compiler, deux approches innovatrices employées au Canada par la société de logement Entre Nous Femmes Housing Society et la Saskatoon Housing Authority ont été incluses et sont les études de cas considérées dans le cadre de la présente recherche.

VANCITY PLACE FOR YOUTH

Vancouver (Colombie-Britannique)

Le Corporate Social Responsibility Group de la société de crédit mutuel VanCity Savings and Credit Union a élaboré un projet de logement pour les jeunes qui sont vulnérables et qui vivent dans les rues du centre-ville de Vancouver. Le bâtiment abrite 50 studios répartis sur trois étages qui surplombent un centre de services pour les jeunes. On compte que cette installation fera office de centre de formation à l'emploi et en dynamique de la vie pour les résidentes et résidents et les jeunes qui se présentent à l'improviste. Les résidents sont des jeunes femmes et

des jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans dont le niveau d'aptitude varie de supérieur à inférieur. Il est prévu de commencer à remplir les unités à compter de l'automne 1998.

SANDY MERRIMAN HOUSE

Victoria (Colombie-Britannique)

La maison Sandy Merriman (SMH) est un refuge d'urgence pour les femmes vulnérables, sans abri ou sans logement permanent. La SMH procure un environnement sécuritaire, enrichissant et neutre dans lequel les femmes peuvent commencer à faire les changements qu'elles souhaitent dans leur vie. Le refuge compte 15 lits d'urgence et sert le déjeuner et le souper, en plus de fournir des installations sanitaires et des provisions aux femmes. Il abrite également une halte-accueil dynamique située à l'arrière de la maison et offre des services et des programmes aux femmes qui sont confrontées à de nombreux obstacles qui bloquent leur accès au logement et à l'emploi. La SMH a ouvert ses portes en 1995.

ENTRE NOUS FEMMES HOUSING SOCIETY

Vancouver (Colombie-Britannique)

Entre Nous Femmes (ENF) est une société de logement sans but lucratif pour les parents seuls et leurs familles. Elle est composée de huit projets domiciliaires sans but lucratif dont la taille, la densité et le type varient, mais qui cherchent tous à satisfaire les besoins des ménages ayant un parent seul, et particulièrement une femme, comme chef de famille. La conception physique des unités et des emplacements, les programmes, les services et les questions liées à la gestion ont tous été cernés par des parents seuls afin de satisfaire leurs besoins particuliers. La stabilisation du logement, le subventionnement des loyers, les compétences en gestion domiciliaire et l'acquisition de capacités qui s'ensuit ont permis à bien des parents seuls logés par ENF de reprendre leurs études, de quitter l'aide sociale et de trouver un emploi.

SASKATOON HOUSING AUTHORITY'S SECURITY PROGRAM

Saskatoon (Saskatchewan)

En 1992, en réponse aux préoccupations des locataires concernant la sûreté et la sécurité, la Saskatoon Housing Authority (SHA) et deux associations de locataires ont mis sur pied un programme de sécurité dans les projets domiciliaires familiaux. Des locataires bénévoles, dont bon nombre étaient des jeunes parents seuls, ont suivi un cours sur la sécurité de 20 heures dispensé par le Corps canadien des commissionnaires; ce cours portait sur la communication, les rudiments de l'autodéfense, l'observation et les premiers soins. En gros, l'apprentissage provenait d'une expérience pratique acquise en milieu de travail en matière de résolution de conflits et de préoccupations communautaires. Les femmes qui ont réintégré la population active depuis affirment que leur participation à ce programme est un des facteurs qui a contribué le plus à augmenter leur estime personnelle et à leur faire apprécier leur valeur individuelle — conditions qui ont précédé leur retour sur le marché du travail.

PROGRAMME DE JOUR FIREWORKS, MAISON HOT HOUSE, POUPONNIÈRE HOME SWEET HOME NURSERY ET CENTRE OASIS

Calgary (Alberta)

La société Servants Anonymous Society de Calgary offre des refuges d'urgence et des logements de deuxième étape combinés à des programmes de formation et de stages aux jeunes femmes qui se prostituent ou qui risquent de le faire. Les possibilités de logement à long terme sont offertes avec un programme de formation, d'observation au poste de travail et de réintégration qui dure environ 12 mois.

ALICE WORKS

Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Le projet Alice Housing est un établissement de deuxième étape sans but lucratif, comptant 17 unités, pour les femmes et les enfants qui quittent une maison de transition où ils avaient emménagé pour échapper à une situation violente. La durée de séjour est de trois mois à deux ans. Les programmes de soutien sont adaptés aux besoins des femmes et incluent la défense de leurs intérêts, la formation en dynamique de la vie ou la préparation à l'emploi, l'aiguillage professionnel et l'aide à la création d'une petite entreprise.

LE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE MONTRÉAL INC.

Montréal (Québec)

Les jeunes à faible revenu ont énormément de difficulté à obtenir un logement convenable et, par conséquent, à conserver leur emploi. Le Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc. offre des logements et des services de maintien de l'emploi aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ceux-ci peuvent louer une chambre avec cuisinette et ont accès à une salle communautaire. Ils peuvent apprendre comment devenir autonomes, par exemple en gérant leur budget, en vivant dans la société et en respectant un code de conduite élaboré et appliqué par les résidentes et résidents. Le Foyer aide les jeunes à conserver leur emploi et à se sentir moins isolés (SCHL 1998 : 1).

OAK HILL APARTMENTS

Columbia (Caroline du Sud)

Les autorités de la ville de Columbia ont transformé un établissement autrefois habité par des toxicomanes et des prostitués en un logement transitionnel pour célibataires à faible revenu. L'établissement, remis à neuf et baptisé Oak Hill Apartments, abrite un appartement d'une chambre habité par le gestionnaire de l'établissement et 29 appartements avec coin-cuisine. Pratiquement tous les locataires travaillent ou tirent un revenu d'une source quelconque (Lipow 1996 : 10).

THE INITIATIVE (ANCIENNEMENT V'BURG)

Vicksburg (Mississippi)

L'Initiative contient 13 maisons seules ainsi qu'une garderie et des bureaux disposés autour d'une cour centrale et d'un terrain de jeux. Des familles monoparentales, dont la plupart sont prestataires de l'aide sociale, habitent à l'Initiative pendant deux ans. Pendant ce temps,

les parents doivent suivre des programmes d'études ou de formation et s'efforcer de devenir autonomes financièrement. Ils collaborent avec une personne qui s'occupe de leur dossier pour fixer des buts, y compris l'atteinte d'une autonomie financière grâce à l'emploi et à l'obtention d'un logement permanent. Une des caractéristiques clés de ce projet sont les services pour les enfants, qui laissent aux parents le temps de se consacrer à leurs études. Ces services incluent notamment une garderie accréditée sur place, des programmes parascolaires et des terrains de jeux (Rohe *et al.* 1998 : 60, 191).

WOMEN'S COMMUNITY REVITALIZATION PROJECT

Philadelphia (Pennsylvanie)

Le projet Women's Community Revitalization Project (WCRP) a réuni des familles monoparentales, menées par des femmes, afin de planifier et de moderniser des maisons attenantes pour les transformer en logements permanents avec services de soutien. Les responsables du projet visaient trois objectifs :

- créer des logements abordables et des possibilités d'accession à la propriété dans un quartier déprécié du centre de la ville;
- ouvrir une garderie;
- mettre sur pied un centre de formation à l'emploi pour les femmes.

En dépit de l'avis d'expertes et d'experts qui leur ont conseillé de construire d'abord la garderie, les responsables du projet ont choisi d'aménager d'abord les logements, objectif de portée plus générale. Tous les services prévus ont éventuellement été intégrés au projet, incitant la directrice administrative du WCRP à remarquer que : « le projet n'est pas simplement un projet de logement; nous comprenons l'importance de services de soutien comme les programmes d'études et de formation, les garderies, et tous ces services dont les femmes ont besoin pour survivre et pour s'améliorer » [*traduction*] (Sprague 1991 : 92).

WOMEN'S HOUSING COALITION

Albuquerque (New Mexico)

La Women's Housing Coalition (WHC) a élaboré un plan à l'échelle du quartier qui vise la remise en état de maisons abandonnées et l'intégration de mesures de soutien social, à commencer par une formation sur le logement destinée aux mères seules. La WHC visait quatre objectifs :

- créer des emplois en dispensant une formation;
- créer des logements pour les mères de familles monoparentales;
- offrir des services privés de gestion et d'entretien des logements;
- créer une entreprise secondaire appartenant à la WHC et aux femmes ayant réussi le programme de formation.

Pour les mères seules sans abri et pauvres, l'avenir commence par une formation en classe et pratique sur l'entretien d'une propriété et les réparations, les compétences associées aux tâches ménagères traditionnelles et les capacités de création d'un foyer. Cette formation, qui tient compte des besoins du marché local, vise l'avancement professionnel en entretien et en réparation domiciliaires, en gestion et en bâtiment. Les responsables du projet sont d'avis que l'acquisition de ces compétences affirmera le pouvoir des participantes tout en jetant les fondements du développement immobilier (Sprague 1991 : 92-94).

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements ou de gestion domiciliaire ou dans les services connexes

Le lien entre l'aide au logement et la formation à l'emploi est explicite. Les résidentes et résidents suivent une formation en bâtiment, en remise en état de logements et en gestion domiciliaire. En même temps, ces programmes de formation permettent de créer des unités supplémentaires. En vertu de certains programmes, ces unités sont mises à la disposition des personnes qui ont suivi la formation.

Lipman et Seuser 1995 : 13

Le bâtiment, la mise en valeur des logements et l'entretien domiciliaire sont des domaines dans lesquels les débouchés d'emploi sont nombreux. Les programmes de formation et d'emploi offerts aux résidentes et résidents des logements sociaux dans ces domaines ont le potentiel d'augmenter leur autonomie financière, en plus de constituer des occasions de se prévaloir de fonds provenant d'autres sources publiques et privées et destinées au financement du développement et de la rénovation de logements.

Dans cette section du rapport, il est question de programmes de formation en rénovation domiciliaire, comme le projet Just Housing de Winnipeg, ainsi que de programmes en bâtiment, comme le projet Downtown Women's qui a abouti à la construction de la maison Sandy Merriman. Cette section prouve également qu'il existe des débouchés d'emploi pour les locataires dans le secteur de l'entretien domiciliaire et de la gestion immobilière, comme ceux créés par la société ENF. Ces projets créent souvent des débouchés pour les jeunes ou pour d'autres groupes qui sont défavorisés sur le plan de l'accès au logement et à l'emploi.

ENTRE NOUS FEMMES HOUSING SOCIETY

Vancouver (Colombie-Britannique)

La société de logement ENF est une association sans but lucratif pour les parents seuls et leurs familles. En plus de fournir des logements complétés par des services de soutien, tels que décrits ci-dessus, elle crée des débouchés d'emploi en gestion domiciliaire pour ses membres. Les gestionnaires immobiliers travaillent à l'un des huit emplacements, excluant celui qu'ils habitent. Les heures de travail sont souples pour tenir compte de l'emploi du temps chargé des parents, et particulièrement des mères seules.

SANDY MERRIMAN HOUSE*Victoria (Colombie-Britannique)*

Le projet Downtown Women's était à l'origine un projet d'autoassistance qui a été mis en oeuvre en 1994 dans le but de satisfaire les besoins de logement et de perfectionnement des femmes sans abri, sans logement permanent et vulnérables de Victoria en construisant un refuge et une halte-accueil. Douze femmes défavorisées sur le plan de l'emploi et prestataires de l'aide sociale ont été recrutées et formées. Le programme a consisté en une formation en classe de quatre mois, portant sur la technologie du bâtiment, et en plusieurs mois d'expérience pratique rémunérée. Le projet visait la réintégration professionnelle des femmes au chômage depuis longtemps. Plusieurs participantes ont trouvé un emploi grâce au projet, parfois au refuge même.

JUST HOUSING*Winnipeg (Manitoba)*

Le projet Just Housing visait le renouvellement du quartier nord de Winnipeg par la rénovation des logements existants. Les personnes qui suivent le programme de formation effectuent les travaux de menuiserie nécessaires pour rénover les logements délabrés. Ces personnes reçoivent des prestations d'aide sociale; la formation est financée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

Le programme de formation dure six mois. Les participantes et participants apprennent des techniques de construction, l'accent étant mis sur la menuiserie. Le programme inclut également une formation en dynamique de la vie et en aptitudes à l'emploi et un recyclage en mathématiques et en anglais. Ces personnes passent deux mois en classe et quatre mois à rénover une maison.

Ce programme a pour but de préparer les participantes et participants à un emploi dans le secteur du bâtiment, au sein de la collectivité globale dans un premier temps, puis éventuellement, au sein d'une future société de logement à but non lucratif administrée par Just Housing.

HABITATION URBAINE — PLAN DE PARTICIPATION DES LOCATAIRES*Ottawa (Ontario)*

Le plan de participation des locataires est un plan stratégique en 10 points qui vise à accorder la priorité aux associations de locataires dans l'adjudication de marchés de travaux communautaires (par exemple enlèvement de la neige, gestion de buanderies, nettoyage des unités vides). Ce plan a donné lieu à des possibilités de travail rémunéré pour les locataires. Ces modalités volontaires ou rémunérées, mais sans caractère officiel, représentent la plupart des travaux effectués dans les projets domiciliaires qui relèvent d'Habitation urbaine. À l'origine, l'idée était que les associations de locataires bien établies pouvaient endosser davantage ces modalités, ainsi que celles associées aux travaux qui sont officiellement cédés à contrat. Ainsi, l'argent resterait au sein de la collectivité d'habitation.

YOUNG WOMEN CREATING CHANGE*Vancouver (Colombie-Britannique)*

Ce programme était un projet de formation directe visant à enseigner à des jeunes femmes issues de milieux divers des compétences en construction domiciliaire afin qu'elles puissent envisager une carrière dans l'industrie du bâtiment après avoir été exposées aux métiers en génie, en architecture, en conception et dans le domaine du bâtiment. Les participantes ont construit le jardin suspendu sur le toit de la VanCity Place for Youth.

STRACHAN HOUSE*Toronto (Ontario)*

Les personnes sans abri ou sans logement permanent (femmes et hommes) ont bénéficié d'une formation sur la dépollution et le bâtiment. Les participantes et participants au programme ont converti un ancien entrepôt en projet de logement permanent où ils ont ensuite emménagé. Deux des participantes ont perfectionné leurs compétences en menuiserie au point où l'entrepreneur les a engagées en permanence au terme du projet.

COURS DE FORMATION AU LEADERSHIP ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LES JEUNES ET DE GARDE D'ENFANTS DE LA SASKATOON HOUSING AUTHORITY*Saskatoon (Saskatchewan)*

Le programme de formation au leadership et de développement pour les jeunes et le cours de garde d'enfants accrédité de la Croix-Rouge est un apprentissage de 20 heures destiné aux jeunes âgés de 12 ans et plus qui vise le leadership, les capacités d'organisation, la planification de programmes, le soin des enfants, la gestion des comportements, la dynamique de groupe et les styles de leadership, le bénévolat et la résolution de problèmes. Les jeunes trouvent ensuite du travail dans les projets domiciliaires et dans leurs quartiers.

RÉSEAU NATIONAL DES FEMMES DANS LES MÉTIERS, LES TECHNOLOGIES ET L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE*Toronto (Ontario)*

En 1991, seulement 2 p. 100 des femmes travaillaient dans les métiers de la construction au Canada. Ce projet pilote de trois ans, qui relève du programme Jeunes Stagiaires, a été amorcé en 1995 pour inciter les jeunes femmes à envisager d'autres carrières en les initiant au secteur du bâtiment. Le projet, qui se distingue par une forte collaboration entre le gouvernement, le secteur privé et les établissements d'enseignement, s'adresse à des jeunes Canadiennes qui suivent deux cours à unités au niveau secondaire qui sont complétés par un stage de travail rémunéré dans l'industrie du bâtiment pendant l'été. Outre l'apprentissage en classe, qui porte sur les méthodes de construction, les technologies les plus récentes, le développement communautaire et l'exploration des débouchés professionnels, les étudiantes visitent des chantiers, construisent des maquettes à l'échelle de « maisons de rêve » et entreprennent des projets de construction dans un centre d'éducation en plein air. Le projet visait la formation d'environ 300 jeunes femmes par an et, éventuellement, l'introduction du programme dans d'autres écoles secondaires canadiennes (SCHL 1998).

HABITAT POUR L'HUMANITÉ CANADA*Canada et monde entier*

Habitat pour l'humanité Canada (HPH) est un organisme national subsidiaire de Habitat pour l'humanité International, organisme chrétien à but non lucratif dont la mission est de fournir des logements à prix abordable, dans le monde entier, aux familles dans le besoin. Créé en 1985, Habitat pour l'humanité Canada a des filiales dans 10 provinces.

L'organisme, grâce à une main-d'oeuvre bénévole et à des dons déductibles d'impôt soit en espèces, soit sous forme de matériaux de construction, construit et rénove des maisons avec l'aide des familles auxquelles elles sont destinées. Les maisons sont ensuite vendues à des familles partenaires au prix coûtant, avec un prêt sans intérêt. En plus de contribuer au versement initial et aux versements hypothécaires réguliers, les propriétaires de maisons Habitat investissent des centaines d'heures, à la sueur de leur front, dans la construction de leur propre demeure et de maisons pour d'autres membres de la collectivité (<http://habitat.qc.ca/carrefour/habitat-mtl-fr>).

STEP-UP*États-Unis*

Step-up fournit des emplois et une formation axés sur la carrière grâce à des stages agréés et des services de soutien complets pour les participantes et participants. Vingt-cinq emplacements reconnus par Housing and Urban Development (HUD) et plus de 700 personnes ont participé à ce programme depuis la mise en oeuvre du projet pilote à Chicago à la fin de 1992. Généralement, les programmes sont axés sur les travaux de construction et de rénovation, mais d'autres métiers connexes, dont les soins à l'enfance, sont en voie d'y être ajoutés (<http://www.hud.gov/index.html>).

PARTNERSHIP FOR EMPLOYMENT PILOT*New York City Housing Partnership (New York)*

Le partenariat pilote Partnership for Employment Pilot place des personnes anciennement sans abri et chroniquement au chômage ainsi que des locataires qui bénéficient de l'aide sociale depuis longtemps dans des emplois dans le secteur privé qui ont été créés par la remise en état et la vente d'immeubles résidentiels appartenant à la ville. Les acheteurs sont des personnes de l'endroit qui s'engagent à recruter leurs employées et employés et fournisseurs contractuels dans la collectivité (Lipman et Seuser 1995 : 23).

LISBON AVENUE NEIGHBOURHOOD DEVELOPMENT, INC.*Milwaukee (Wisconsin)*

Afin de régler certains des problèmes physiques présents dans le quartier, l'organisme sans but lucratif Lisbon Avenue Neighbourhood Development (LAND) a créé une entreprise de construction et une entreprise de réduction de la peinture au plomb afin de former certains résidents et résidentes du quartier qui gagnent un faible revenu. Après des problèmes de rentabilité dans les premiers temps, dus au faible rendement d'une main-d'oeuvre non spécialisée, l'entreprise a décidé qu'elle devait réaliser un bénéfice; elle a donc réduit le nombre de participantes et participants, mais leur a fourni une formation plus poussée avant

de les recruter. Ces changements ont augmenté la profitabilité de l'entreprise (Lipman et Seuser 1995 : 26).

YOUTHWORKS

Salt Lake City (Utah)

Les services de logement Salt Lake City Housing Services (NHS) ont créé le programme YouthWorks comme solution de rechange pour les jeunes membres de gangs dans le quartier ouest de la ville. Le NHS est un organisme sans but lucratif membre du réseau national NeighborWorks, lui-même affilié à la société Neighborhood Reinvestment Corporation. Avant la création de YouthWorks, le NHS se consacrait à la remise en état de logements dans les quartiers où les revenus sont faibles. Le programme YouthWorks fournit des emplois intéressants dans le secteur de la remise en état de logements abordables, des séances d'orientation hebdomadaires, des services de soutien qui encouragent les jeunes à rester à l'école et un service d'aiguillage à d'autres services de soutien (Lipman et Seuser 1995 : 29).

DRUMCHAPEL OPPORTUNITIES

Glasgow (Écosse)

Se fondant sur l'approche d'autoconstruction communautaire en matière de rénovation domiciliaire, Drumchapel Opportunities a mis sur pied un programme de formation pour les jeunes (âgés de 18 à 25 ans) qui habitaient un projet domiciliaire relativement ancien de Glasgow, en Écosse, qui connaissait certains ratés. Dans le cadre du projet, l'organisme a recruté 15 jeunes qui étaient au chômage depuis plus d'un an afin qu'ils acquièrent de l'expérience dans les métiers de la construction. Le programme visait les plus marginaux des jeunes, ceux qui n'étaient pas motivés à participer aux programmes de formation traditionnels. Le but du programme était de leur donner la chance d'acquérir des compétences en rénovant des propriétés résidentielles délabrées qu'ils pourraient éventuellement habiter. Cinq des 15 participants étaient des femmes. En évaluant ce projet, Turok (1993) a constaté que des améliorations importantes avaient été apportées à la qualité des logements et que le travail effectué se faisait à un tarif comparable à celui exigé par des ouvriers spécialisés. La plupart des participants ont retiré un sentiment de satisfaction de leur participation et ont acquis de l'entregent à force de travailler en groupe. Par contre, peu des participants ont emménagé dans les logements terminés et y sont restés. Certains ont mentionné que le quartier ne leur plaisait pas, notamment à cause des problèmes de drogue, de la criminalité et des menaces de vandalisme proférées par les voisins. Plusieurs des participants ont réintégré le domicile de leurs parents après le cambriolage de leurs unités. D'autres ne pensaient pas avoir les moyens de vivre seuls. De même, peu de participants sont parvenus à décrocher un emploi au terme du programme. Turok avance plusieurs recommandations, y compris le besoin de fixer des objectifs clairs et réalistes, un équilibre judicieux entre les besoins en matière de logement, de formation et d'épanouissement général des participants, la sélection rigoureuse des participants et une participation efficace de la collectivité.

GARDERIE DANS UN PROJET DE LOGEMENT SOCIAL : UN MARCHÉ DU TRAVAIL INTERMÉDIAIRE

Glasgow (Écosse)

Ce projet de création d'emplois pour les fournisseurs de soins à l'enfance dans le contexte d'un projet de logement social qui a été mené à Glasgow, en Écosse (Scott 1998), est un exemple d'un projet élaboré en fonction du modèle d'un marché du travail intermédiaire. Grâce au financement prévu par le *New Deal for Young* du gouvernement britannique, le projet a assuré la création de nouveaux postes afin de dispenser des soins aux enfants d'âge scolaire dans la collectivité d'habitation. La formation et les subventions salariales sont payées par le programme. Le modèle se veut une étape intermédiaire qui mène au marché du travail officiel pour les chômeuses et chômeurs qui résident à des endroits où les emplois sont très rares (Scott 1998 : 9).

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire

Cette approche représente une approche « holistique » en matière de construction communautaire. Ces efforts sont souvent amorcés par des organismes sans but lucratif qui se sont distingués par la création de logements abordables. Les services de formation à l'emploi et de placement sont offerts dans le contexte d'une gamme de services de soutien plus générale conçue pour augmenter la valeur des résidentes et résidents sur le marché du travail ainsi que l'attrait du quartier pour les employeurs [*traduction*].

Lipman et Seuser 1995 : 14

Dans le cadre de certains projets, le logement s'inscrit dans le contexte plus général du développement communautaire. La satisfaction des besoins de logement peut être considérée comme un moyen de satisfaire d'autres besoins, notamment la formation, l'emploi et une autonomie financière accrue. Le logement peut également constituer le « point de départ » pour cibler les particulières et les particuliers en vue de projets de développement économique des collectivités.

PROJET DE FORMATION ET D'EMPLOI DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE TORONTO

Toronto (Ontario)

La Fédération des coopératives d'habitation de Toronto (FCHT) offre un programme de formation intensive de huit semaines en informatique, en dynamique de la vie et en techniques de recherche d'emploi à ses membres qui reçoivent des prestations d'aide sociale. Au terme du programme, on aide les participantes et participants à obtenir un placement dans un emploi; 75 p. 100 des personnes qui terminent le programme trouvent un emploi par la suite. Jusqu'à présent, la plupart des participantes et participants ont été des femmes (à raison de 80 p. 100) et, depuis la mise sur pied du programme en mars 1997, 32 coopératives y ont

participé, 45 personnes ont suivi le programme et 21 employeurs ont recruté des personnes qui avaient suivi le programme.

FIVE BY FIVE

Prince Albert (Saskatchewan)

Dans le cadre de ce projet, cinq mères seules qui reçoivent des prestations d'aide sociale achètent et rénovent des maisons grâce à un régime d'équité coopérative. Les femmes cessent de toucher les prestations d'aide sociale pour devenir admissibles à une allocation de formation provinciale payée par le Department of Post-Secondary Education and Skills Training de la Saskatchewan. Elles suivent alors un programme de formation qui porte sur la gestion de coopératives, les questions liées à la propriété foncière et les rudiments de la construction. Le volet d'instruction sur les coopératives relève de la coopérative d'habitation Hand in Hand tandis que la formation sur la dynamique de la vie, le choix d'un foyer et l'information des propriétaires, et l'orientation individuelle, sont assurées Women Against Poverty. Une coopérative ouvrière appelée Innovative Concepts se charge de la formation en construction. Tous ces organismes relèvent de la société de développement Riverbank Development Corporation.

MONQUARTERS AT WORK

Bath (Nouveau-Brunswick)

Monquartiers at Work (MAW) est une pépinière d'entreprises. Une étude dirigée par la province et portant sur les personnes habitant de logements subventionnés ruraux et dispersés a révélé que la plupart des résidentes et résidents pensaient que leur isolement social pourrait être atténué par leur participation accrue à la population active. Les résidentes et résidents des logements sociaux, des femmes pour la plupart, souhaitaient disposer d'une alternative au travail agricole saisonnier qui domine dans la région. Un organisateur communautaire a mobilisé 15 femmes pour qu'elles élaborent des projets de petite entreprise. Deux d'entre elles ont créé une petite entreprise qui recycle des jeans usés et les transforme en autres vêtements ou en objets pour la maison. Ces femmes se sont prévaluées d'un autre programme de financement et ont construit un entrepôt sur un terrain qui leur avait été donné.

LOW-INCOME FAMILIES TOGETHER — PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET D'ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES

Toronto (Ontario)

Low-Income Families Together (LIFT) a choisi deux quartiers de Toronto dont les résidentes et résidents gagnent un faible revenu, Alexandra Park et St. Jamestown, pour y mettre sur pied un programme d'acquisition d'aptitudes à l'emploi en deux volets : un volet de sensibilisation communautaire qui familiarise les participantes et participants avec les rouages de l'économie canadienne, leur place au sein de cette économie et les questions liées à l'économie et aux politiques publiques qui se posent actuellement et qui ont une incidence sur l'employabilité. On les encourage à concevoir des stratégies de recherche d'emploi innovatrices ou à créer ou trouver eux-mêmes un emploi. Le second volet consiste en un programme plus détaillé de création d'entreprises qui s'adresse aux

personnes qui souhaitent former un partenariat avec LIFT en vue de créer une entreprise communautaire. L'aide à la création d'entreprises inclut une évaluation des finances personnelles, l'élaboration d'un plan d'entreprise, la mise en place de garanties financières, une aide à l'obtention de financement, une aide sur le plan de la structure organisationnelle et une évaluation de viabilité. Le programme est offert deux fois par an et dure six semaines. Des services d'orientation continus sont offerts pendant le programme de formation et une fois qu'il est terminé.

NEW DAWN ENTERPRISES — PINE TREE ASSOCIATION

Sydney (Nouvelle-Écosse)

La Pine Tree Association a été créée afin de mettre sur pied un programme visant à aider les familles dirigées par une femme et prestataires de l'aide sociale à acheter une maison. Quinze femmes ont participé au programme et toutes sont parvenues à acheter une maison mobile. Les arrangements nécessaires pour obtenir un prêt hypothécaire ont été faits entre le ministère provincial des Services communautaires et un établissement financier. Les versements hypothécaires sont déduits à même les chèques d'aide sociale. Parallèlement, les femmes se sont inscrites à des programmes de formation en coiffure et en entretien domiciliaire, car des débouchés d'emploi existaient dans ces domaines au sein même du parc Pine Tree.

NIAGARA PRESENTS — PROGRAMME DE FORMATION DE COURTIERS EN ALIMENTATION

Niagara Peninsula Homes, Welland (Ontario)

Niagara Presents est un projet de développement économique des collectivités qui profite des fruits et légumes frais qui poussent dans la région de Niagara pour générer des emplois par la création de micro-entreprises pour les membres de la collectivité de logement à but non lucratif ainsi que pour l'ensemble de la collectivité. Niagara Presents a offert un programme de formation de courtiers en alimentation en collaboration avec un établissement collégial local afin de créer des emplois dans le domaine de la commercialisation des produits alimentaires spécialisés (dont confitures, gelées et sauces) que fabriquent ces petites entreprises. Onze femmes ont suivi le programme de formation et, par la suite, ont soit obtenu un emploi là où elles avaient fait un stage de travail, soit créé une entreprise autonome non associée au courtage en alimentation, soit quitté la région.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL — FORMETAL

Montréal (Québec)

Dans le sud-ouest de Montréal, où les taux de chômage et d'abandon scolaire sont élevés, une idée originale est née pour mettre fin au cycle infernal « pas d'expérience, pas de travail; pas de travail, pas d'expérience ». En collaboration avec l'Office municipal d'habitation, qui permet aux stagiaires d'habiter des logements sociaux, Formetal offre aux jeunes qui ont de la difficulté à conserver un emploi la possibilité de suivre un programme de formation rémunéré de six mois. Formetal est un centre de services aux entreprises et de formation qui se spécialise dans la transformation des métaux en feuilles et qui se consacre principalement à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25

ans. Depuis la création de Formetal, 50 entreprises ont fait appel à ses services et on estime que 80 p. 100 des jeunes qui ont terminé le programme de formation sont désormais aux études ou au travail à plein temps (SCHL 1998 : 3).

PROJECT SELF-SUFFICIENCY/OPERATION BOOTSTRAP/FAMILY SELF-SUFFICIENCY

États-Unis

Ces trois programmes ont essentiellement la même structure, sauf que le projet d'autonomie (Project Self-Sufficiency) s'adresse aux femmes qui reçoivent des prestations d'aide aux familles ayant des enfants à charge, que Operation Bootstrap cible les mères seules et que le projet d'autonomie des familles (Family Self-Sufficiency) vise les familles qui habitent des logements sociaux. Afin d'inciter les gens à obtenir de l'aide et un logement public, les programmes encouragent les participants à atteindre l'autonomie par les études, la formation et les services de soutien, y compris la gestion de cas. Avec des ressources publiques et privées provenant de la collectivité, les responsables de l'administration des logements publics créent des débouchés d'emploi et fournissent des services de soutien. Pour inciter les participantes et participants à l'autonomie, les augmentations de loyer qu'une famille participante serait autrement appelée à payer à la suite d'une augmentation de son revenu sont déposées dans un compte fiduciaire bloqué au nom de la famille. Une fois que la famille a réalisé sa partie du contrat, elle est libre de retirer cet argent et de le dépenser comme bon lui semble (<http://www.hud.gov/wlfrfrm.html>).

ARGONNE NATIONAL LABORATORY — BETHEL NEW LIFE PARTNERSHIP

Chicago (Illinois)

Bethel New Life, société de développement communautaire à but non lucratif de Chicago, a adopté une approche holistique pour renouveler le quartier de West Garfield Park. Cette approche intègre le logement, l'emploi, les programmes de formation, les soins de santé, une garderie et des services de création de petites entreprises, entre autres. Un partenaire de ce projet, l'Argonne National Laboratory, conçoit des technologies de construction nouvelles et d'autres technologies susceptibles d'être utiles dans le quartier et se consacre à la mise au point de mécanismes pour permettre aux personnes habitant le quartier de maîtriser ces technologies et de les exploiter en milieu de travail. Cet organisme assure aussi un volet de mentorat et d'instruction complémentaire pour les enfants, à partir de la 7^e ou de la 8^e année, afin qu'ils puissent se lancer dans des carrières en génie (Lipman et Seuser 1995 : 39-41).

ENTERPRISE JOBS NETWORK

États-Unis

La Enterprise Foundation est un organisme national sans but lucratif aux États-Unis qui s'efforce de fournir des logements abordables et de renouveler les collectivités dans lesquelles les revenus sont faibles. Plus précisément, le réseau Jobs Network met l'accent sur les services d'éducation, la formation à l'emploi et les programmes de placement. Il encourage les agences à collaborer avec d'autres services de placement et de ressources humaines, à diversifier la gestion des cas, à assurer un mentorat et à multiplier leurs sources de financement (Lipman et Seuser 1995 : 42-43).

Les thèmes suggérés par les modèles

Plusieurs thèmes se sont dégagés de l'étude de ces projets. La liste qui suit n'est pas un inventaire exhaustif des questions relevées, ou de celles qui auraient pu l'être; cependant, elle soulève plusieurs questions qui doivent être prises en considération dans la concrétisation d'une approche en matière de prestation d'une aide à l'emploi fondée sur le logement, objet de la présente étude.

De leur étude de la possibilité de lier le logement et l'emploi pour les résidentes et résidents et les collectivités caractérisés par un faible revenu, Lipman et Seuser (1995 : 4) ont dégagé quatre éléments qui déterminent la réussite des mesures prises.

1. Les programmes qui portent fruit mettent un accent prononcé sur l'emploi et les participantes et participants puisent de leur travail un sentiment de pouvoir et de libération.
2. Les études seules, ou les études suivies d'un placement, ne sont pas une stratégie d'emploi aussi efficace qu'un programme qui tisse un lien étroit entre le travail et les études.
3. Les attentes explicites au sujet des participantes et participants sont élevées et les programmes fondent la prestation d'une aide sur une obligation mutuelle.
4. Les programmes qui portent fruit recrutent avec vigueur des participantes et participants qui ne seraient pas susceptibles de se porter spontanément volontaires.

Lipman et Seuser (1995) font également état de plusieurs thèmes qui se sont dégagés de quatre tribunes tenues dans différentes régions des États-Unis, auprès de publics aussi divers que les groupes de services de logement et d'aide à but non lucratif, les agentes et agents immobiliers, les banquières et banquiers, les administratrices et administrateurs municipaux et le personnel du Department of Housing and Urban Development des États-Unis. Ces thèmes se résument en ces termes.

- L'autonomie devrait être l'objectif final visé par l'aide au logement.
- La réciprocité, c'est-à-dire l'idée qu'une action est attendue de la personne en vue d'améliorer son existence en contrepartie de l'aide qu'elle reçoit, s'impose comme approche controversée en ce qui a trait à la prestation de services sociaux.
- La prestation de services de soutien doit être assortie de souplesse et de coordination. L'ensemble de l'unité familiale doit être ciblée par les services de soutien et les besoins divers des groupes individuels doivent être reconnus et pris en compte. Ce faisant, la prestation des services de soutien doit être souple, innovatrice et mieux coordonnée, position également adoptée par Carter *et al.* (1993).
- Les limites temporelles associées à l'aide semblent être une réalité politique.

- L'intégration à la vie économique doit être un des objectifs de l'aide au logement.

Dans son évaluation d'un programme de formation en rénovation domiciliaire offert dans un projet de logement de Glasgow, Turok (1993) a relevé des améliorations considérables sur le plan de la rénovation des logements existants, effectuées à des tarifs assez proches de ceux exigés par les entrepreneurs traditionnels. La plupart des participantes et participants à ce programme en ont retiré un sentiment de réussite et un meilleur sens de l'entregent, mais peu de ces personnes ont emménagé dans les logements ou trouvé du travail dans le domaine de la rénovation dans l'année qui a suivi la fin du programme. Les recommandations de Turok incluent la formulation d'objectifs clairs et réalistes, un équilibre judicieux entre les besoins en matière de logement, de formation et d'épanouissement général des participantes et participants, la sélection rigoureuse de ces personnes et une participation efficace de la collectivité.

Carter *et al.* (1993) ont formulé plusieurs conclusions sur le potentiel présenté par l'interaction du logement social et des programmes qui forment le filet de sécurité sociale.

- La prestation de logements convenables et abordables grâce à des programmes de logement social peut s'avérer un élément stabilisateur critique qui permet aux membres de la maisonnée de se prévaloir d'autres services de soutien et de prévention.
- L'emplacement des logements sociaux par rapport aux autres services, la disponibilité de moyens de transport abordables et la conception et caractéristiques d'agrément peuvent réduire la dépendance sur certains services d'aide sociale et faciliter la prestation d'autres.
- La fragmentation des modes de prestation de services, le cloisonnement des budgets et le dédoublement des services ont été relevés comme obstacles à la prestation efficace des services d'aide sociale.
- Le fait que les fournisseurs de logements ne sont pas suffisamment conscients des besoins sociaux et économiques des locataires ou des organismes qui peuvent contribuer à la prestation d'une aide est perçu comme un problème. Il a été recommandé que le personnel des agences de logement soit mieux renseigné au sujet des liens entre le logement et les autres services sociaux, pour pouvoir mieux aiguiller les locataires.
- Une intégration accrue avec la collectivité générale est possible grâce à la combinaison des services de logement et des services de soutien.
- La participation accrue des locataires à la gestion des logements est susceptible d'encourager une interaction entre le logement et les autres services de soutien.
- Un accent plus prononcé sur l'aide de type orientation a été cerné à titre de besoin; cependant, la responsabilité en la matière reste à déterminer.

Carter *et al.* (1993 : 59-60) concluent :

Le logement est la collectivité. Il doit viser plus que la survie physique et une base de vie stable. Le logement doit être un milieu enrichissant et permettre aux particulières et aux particuliers ainsi qu'aux familles de faire face à leurs problèmes personnels, de se prévaloir de services de soutien et de réduire, voire d'éliminer, leur dépendance à l'égard d'autres éléments du filet de sécurité sociale [*traduction*].

Conclusion

L'inventaire des projets et un bref exposé des thèmes associés aux politiques et aux programmes révèlent un potentiel élevé quant à la prestation d'une aide à l'emploi grâce au logement. Le logement peut constituer un mécanisme efficace de prestation d'une aide à l'emploi et de services d'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes. En utilisant ces approches et ces évaluations comme guide, il est possible d'évaluer le potentiel de l'aide à l'emploi basées sur le logement dans l'étude de 10 projets actuellement en cours au Canada, dont il est question au chapitre 4.

4. ÉTUDES DE CAS

Je pense que... notre capacité individuelle dépend énormément de nos relations avec les autres [...] Si elles ne sont pas solides, c'est alors que d'autres choses tombent à plat et je suis convaincue que la maison est la première étape de la stabilité familiale [traduction].

Participant à un groupe de discussion

Il est question, dans ce chapitre, des 10 projets qui ont été retenus en vue d'une étude approfondie. Chaque projet est présenté par une feuille de renseignements qui rend compte du type de projet, de son impulsion, de ses buts, de la population ciblée, des obstacles qui se sont présentés, des conditions nécessaires pour en assurer la réussite, des résultats obtenus, de la source de financement et des coordonnées des personnes-ressources. Les études de cas sont classées en fonction des catégories établies par Lipman et Seuser (1995) pour structurer le logement avec l'aide à l'emploi, telles qu'elles ont été présentées au chapitre 3.

VAN CITY PLACE FOR YOUTH
VanCity Savings Credit Union
Vancouver (Colombie-Britannique)

Type d'approche

Le logement comme contexte stable pour les services d'aide.

Description du projet

Le Corporate Social Responsibility Group de la société de crédit mutuel VanCity Savings and Credit Union a élaboré un projet de logement avec services de soutien pour les jeunes qui sont vulnérables et qui vivent dans les rues du centre-ville de Vancouver. Le bâtiment abrite 50 studios répartis sur trois étages qui surplombent un centre de services pour les jeunes qui fait office de centre de formation à l'emploi et en dynamique de la vie pour les résidentes et résidents et les jeunes qui se présentent à l'improviste afin de les aider à faire la transition qui leur permettra de quitter les rues.

Impulsion

Le personnel de la VanCity Savings Credit Union prend part chaque année à une campagne de collecte de fonds pour les organismes communautaires. Il y a environ trois ans, les employées et employés ont décidé qu'ils voulaient collecter des fonds pour financer un projet qui serait le leur et qu'ils pourraient appuyer à plus long terme. Un sondage mené auprès du personnel a révélé que les jeunes et le problème des sans abri étaient les préoccupations sur lesquelles un projet serait basé.

VanCity a ensuite consulté des expertes et des experts en la matière, qui se sont unanimement prononcés sur le besoin d'espaces de programmation et de logement afin d'aider les jeunes de la rue. Il existait de nombreux programmes de qualité pour les jeunes de la rue, mais ceux-ci étaient éparpillés dans différents quartiers de la ville et n'étaient pas coordonnés. Les expertes et experts consultés ont fait valoir le besoin réel de trouver un emplacement central où les programmes seraient basés et d'où on pourrait aiguiller les jeunes sur d'autres ressources. Les logements sociaux pour les jeunes étaient rares et les autres possibilités, particulièrement

les chambres pour une personne dans les hôtels du côté est du centre-ville, comportaient des risques élevés.

Le personnel de la VanCity s'est engagé à collecter les fonds nécessaires pour financer un centre intégré de logement et de programmation. Pour ce faire, il s'est allié à une organisation existante, la Downtown Eastside Youth Activities Society (DEYAS), pour trouver un emplacement susceptible d'accueillir des logements au-dessus d'un centre de services au niveau de la rue. Pendant que VanCity cherchait cet emplacement, la DEYAS a amorcé un projet pilote, le Youth Action Centre, dans le centre du quartier où les activités de la rue sont concentrées. Cependant, VanCity ne parvenait pas à trouver un emplacement convenant aux logements dans le même quartier. Un emplacement très attrayant a été déniché quelque huit blocs plus à l'ouest. Il s'agissait de trois terrains vacants non loin du carré Victoria, où la ville de Vancouver songeait justement à aménager un projet de logement social de petite envergure. La ville a proposé d'acheter l'emplacement pour la VanCity Place for Youth. On entreprit d'élaborer les plans d'aménagement des lieux, mais on ne tarda pas à constater, au fil de consultations auprès des jeunes et des groupes communautaires, que le fait de déménager le Youth Activity Centre au nouvel emplacement le placerait trop loin de sa clientèle, dont bon nombre font le trafic de personnes et sont donc très limités dans leurs déplacements.

De plus, il a été décidé qu'il n'était pas faisable d'intégrer une halte-accueil ouverte 24 heures sur 24 pour les jeunes qui sont très vulnérables ou qui vivent dans la rue à l'endroit même où seraient logés les jeunes qui cherchaient à se distancer de ce mode de vie. Le Youth Action Centre ne déménagerait donc pas; VanCity a contribué 150 000 dollars pour payer des rénovations et participa à la négociation d'un bail beaucoup plus raisonnable. Le Youth Action Centre ferait donc office de ressource de première ligne dans les mesures prolongées prises pour aider les jeunes à quitter la rue. Le centre de services intégré à Place for Youth offrirait donc des services quelque peu plus poussés à cette population.

Buts

- Collaborer avec les fournisseurs de service en place, les intervenantes et intervenants auprès des jeunes et les jeunes des rues pour aider les jeunes vulnérables à se sortir de la rue, à régulariser leur vie et à effectuer des changements concrets, choisis par eux, dans leurs vies.
- Fournir des logements sécuritaires, sûrs et propres aux jeunes impliqués dans la vie des rues.
- Fournir de l'aide, des ressources et une formation pour aider les jeunes à faire la transition nécessaire pour quitter les rues.
- Proposer un modèle efficace à d'autres organisations, particulièrement celles qui s'intéressent à des partenariats entre les secteurs public et privé aux fins de développement communautaire.

Population ciblée

Ce projet cible les jeunes femmes et hommes vulnérables âgés de 18 à 24 ans qui sont impliqués dans la vie de la rue et dont les antécédents et le niveau d'aptitude varient. Il est

prévu que les jeunes dont le niveau d'aptitude est supérieur interviendront à titre de mentors auprès des autres jeunes.

Obstacles qui se sont présentés

- L'impossibilité de trouver un emplacement susceptible d'abriter à la fois des logements et le Youth Action Centre a d'abord constitué un obstacle. Cependant, toutes les parties en cause pensent désormais que la solution qui a été retenue a en fait amélioré la prestation des services.
- La collectivité s'est quelque peu opposée à ce projet.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Le personnel de la VanCity (15 000 personnes) a fait preuve d'un enthousiasme énorme et d'un engagement incroyable quant à la collecte des fonds.
- Le projet jouit de l'appui des responsables communautaires, des leaders à la jeunesse et des organisations communautaires.
- La ville de Vancouver appuie le projet.
- L'éminence de la VanCity Savings Credit Union simplifie la formation de partenariats et facilite l'appui de tierces parties.
- La VanCity est capable d'informer tous ses membres (quelque 250 000 personnes à travers 40 succursales) du projet et de l'importance d'agir pour contrer le problème des jeunes sans abri.
- La couverture médiatique de qualité et favorable a soulevé le soutien et l'enthousiasme des entreprises et des particulières et particuliers.

Résultats obtenus

- La VanCity Place for Youth existe.
- Des améliorations ont été apportées au Youth Action Centre.
- La collectivité est désormais plus sensible à la question des jeunes qui vivent dans la rue, aux problèmes auxquels ceux-ci sont confrontés et à leurs besoins.
- Les liens et les réseaux entre des gens qui éprouvaient auparavant de la difficulté à communiquer ou à s'associer en partenariats se sont multipliés.

Financement

Le financement de ce projet de 4,5 millions de dollars provient de sources multiples, y compris un don initial de 2,25 millions de dollars de la ville de Vancouver pour l'achat des trois terrains. Les fonds collectés par le personnel se sont chiffrés à 460 000 dollars (ventes de pâtisseries, de livres et de plantes, lave-auto). La VanCity Community Foundation a contribué 300 000 dollars en dons d'entreprise tandis que la Zajac Foundation a fourni un don d'environ 50 000 dollars. Le reste du projet a été financé par un prêt hypothécaire.

Personne-ressource

Carol Broomhall, Community Development Specialist
 Corporate Social Responsibility Group, VanCity Savings Credit Union
 183, avenue Terminal, Vancouver (Colombie-Britannique) V6A 4G2
 Tél. : (604) 877-8242; téléc. : (604) 877-8226
 Internet : www.vancity.com

SANDY MERRIMAN HOUSE

*Victoria Cool Aid Society
 Victoria (Colombie-Britannique)*

Description du projet

La maison Sandy Merriman House (SMH) est un refuge d'urgence pour les femmes vulnérables, sans abri ou sans logement permanent. La SMH procure un environnement sécuritaire, enrichissant et neutre dans lequel les femmes peuvent commencer à faire les changements qu'elles veulent dans leur vie. Le refuge compte 15 lits d'urgence et sert le déjeuner et le souper, en plus de fournir des installations sanitaires et des provisions aux femmes. Il abrite également une halte-accueil dynamique située à l'arrière de la maison et offre des services et des programmes aux femmes qui sont confrontées à de nombreux obstacles qui bloquent leur accès au logement et à l'emploi.

Type d'approche

Le logement comme contexte stable pour les services d'aide.

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.

Impulsion

L'idée de la SMH est née en 1994, lorsqu'un groupe de femmes du centre-ville de Victoria s'est réuni pour discuter du manque de services appropriés pour les femmes sans abri ou sans logement permanent de la collectivité. Le groupe représentait une large section de la collectivité marginalisée, y compris des femmes aux prises avec la toxicomanie ou avec des problèmes de santé mentale graves et persistants. Une fois le financement confirmé, 12 femmes défavorisées sur le plan de l'emploi ont été recrutées et formées en techniques du bâtiment afin de rénover une maison du centre de Victoria qui servirait ensuite de refuge et de halte-accueil. La maison Sandy Merriman porte le nom d'une des femmes qui prenait part aux travaux de rénovation. Sandy est décédée d'une surdose accidentelle.

Buts

Le but visé par la création du refuge était le suivant :

- offrir un programme de formation aux femmes sans abri.

Les buts de la maison Sandy Merriman, en général, sont les suivants :

- satisfaire efficacement les besoins critiques des clientes de la SMH en utilisant la maison comme refuge et comme moyen d'accroître leur autonomie;
- offrir des services de soutien et d'orientation pour aider les clientes à régulariser leurs vies;
- offrir de l'aide aux clientes qui souhaitent obtenir et conserver un logement permanent;
- augmenter l'autonomie et le bien-être des femmes.

Population ciblée

Le refuge cible les femmes sans abri, sans logement permanent et vulnérables qui vivent dans les rues de Victoria (le programme de formation s'adresse au même groupe). Le refuge vise à satisfaire des besoins qui vont au-delà du simple gîte et couvert, notamment :

- l'incapacité à obtenir et à conserver un logement convenable;
- la pauvreté — les femmes qui sont au chômage depuis longtemps et qui sont pauvres, prestataires d'une aide au revenu ou sans revenu;
- la toxicomanie — les femmes qui tentent de surmonter un problème d'alcool ou de dépendance aux médicaments ou aux drogues illicites;
- les métiers associés au sexe — les femmes qui travaillent dans la rue et qui ont besoin d'un endroit sûr, où elles ne sont pas jugées, et où elles peuvent rester;
- les problèmes de santé mentale — les femmes qui sont confrontées à des problèmes de santé mentale graves et persistants et qui ont séjourné dans des hôpitaux psychiatriques;
- la violence et les mauvais traitements — les femmes qui ont été victimes de violence sexuelle, physique ou psychologique pendant leur enfance ou à l'âge adulte;
- les démêlés avec la justice — les femmes qui ont des problèmes avec les autorités et qui ont été emprisonnées;
- les femmes qui ne maîtrisent pas les aptitudes à la vie quotidienne, comme l'hygiène;
- l'analphabétisme;
- les problèmes physiques — la difficulté d'obtenir des soins médicaux à cause de la discrimination systémique.

Obstacles qui se sont présentés

Pendant la construction du refuge :

- la mort de Sandy a éprouvé les participantes.

En général :

- les refuges d'urgence sont sujet au phénomène des « portes tournantes ». Les femmes réintègrent le refuge au bout de quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, ayant été incapables de s'adapter à la vie en appartement à cause de leur mode de vie, d'une dépendance ou d'une maladie mentale grave et persistante. Bon nombre de femmes ont aussi déclaré qu'elles se sentent seules une fois qu'elles quittent le refuge.

Au fil de l'exploitation de la SMH, les problèmes suivants se sont dégagés.

- La fermeture du refuge entre 11 et 19 heures contraint certaines femmes à réintégrer la rue pendant le jour, période pendant laquelle elles sont les plus vulnérables et, dans la plupart des cas, dans le pire état psychologique et parfois physique. Un financement supplémentaire est nécessaire pour surmonter cette difficulté.

- Une gestion des cas plus complète permettrait demieux aiguiller les femmes sur les ressources communautaires.
- Des services supplémentaires sont nécessaires pour aider les femmes à trouver des logements abordables et sûrs.
- Des services d'intervention d'urgence supplémentaires sont nécessaires.
- Un soutien accru est nécessaire pour les résidentes à plus long terme qui ne peuvent passer à l'étape suivante de leur cheminement (particulièrement les femmes atteintes du sida et de maladies mentales graves et persistantes).
- Des programmes de jour plus sophistiqués, pour les femmes seulement, sont nécessaires.
- Une formation complémentaire en dynamique de la vie contribuerait à satisfaire les besoins des clientes de la SMH.
- Un suivi auprès des clientes du refuge aiderait le personnel à évaluer les résultats obtenus et l'efficacité des programmes dispensés par la SMH.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Entretenir des rapports réalistes et empreints de compassion avec les femmes qui ont participé au projet de construction.
- Dispenser une formation et une orientation en dynamique de la vie de qualité irréprochable avant le début des travaux sur le chantier.
- Créer un environnement où la patience et le souci d'autrui sont de rigueur.

Résultats obtenus

- Deux des femmes qui ont pris part à la construction du refuge y sont désormais employées.
- Deux autres des participantes au projet de construction ont trouvé du travail dans le secteur du bâtiment par la suite.
- Le refuge a été construit.

Financement

Le financement a été fourni conjointement par les gouvernements provincial et fédéral, dont les ministères provinciaux des Ressources humaines (MHR), le compte spécial BC21, le ministère de l'Égalité des femmes, du Perfectionnement, de la Formation et du Travail, et celui du Procureur général, le tout complété par une subvention du gouvernement fédéral.

Personne-ressource

Christine Downing, coordonnatrice

Sandy Merriman House

809, avenue Burdett, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 1K8

Tél. : (250) 480-1480; téléc. : (250) 480-1548

ENTRE NOUS FEMMES

*Entre Nous Femmes Housing Society
Vancouver (Colombie-Britannique)*

Description du projet

Entre Nous Femmes (ENF) est une société de logement sans but lucratif pour les parents seuls et leurs familles. Elle gère huit projets de logements sociaux dont la taille, la densité et le type varient, mais qui cherchent tous à satisfaire les besoins des ménages ayant un parent seul, et particulièrement une femme, comme chef de famille. La conception physique des unités et des emplacements, les programmes, les services et les questions liées à la gestion ont tous été cernés par des parents seuls afin de satisfaire leurs besoins particuliers. La stabilisation du logement et l'acquisition de compétences et de capacités qui s'ensuit ont permis à bien des parents seuls logés par la ENF Housing Society de reprendre leurs études, de quitter l'aide sociale et de trouver un emploi.

Type d'approche

Le logement comme contexte stable pour les services de soutien.

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.

Impulsion

Les premières organisatrices de ce projet se sont réunies au YMCA du centre-ville alors qu'elles prenaient part à un groupe d'entraide pour mères seules. Au fil d'une discussion de leurs besoins et de leurs préoccupations, il est devenu évident que le besoin le plus urgent était l'accès à des logements sûrs et abordables, suivi ensuite de préoccupations concernant les soins aux enfants, le revenu et le bien-être social. Ensemble, ces femmes ont formé le Single Mother's Action Committee et ont présenté un énoncé de position au YWCA. Le YWCA les a alors invitées à participer à un groupe d'action chargé d'évaluer la faisabilité de créer des logements sans but lucratif pour les parents seuls.

Les trois femmes qui ont fini par devenir les principales organisatrices du projet avaient toutes vécu un besoin de logement critique en tant que mères seules. Elles avaient de l'expérience en gestion et en développement immobiliers, en comptabilité, en formation en dynamique de la vie et en orientation. Elles ont décidé qu'elles possédaient les compétences nécessaires pour créer des logements pour parents seuls et que leur seul besoin était de trouver les ressources nécessaires et l'occasion voulue. Elles ont communiqué avec un groupe de ressources appelé Inner City Housing (rebaptisé Innovative Housing depuis) qui était prêt à se joindre à elles pour mener le projet à terme. Elles ont travaillé ensemble pour obtenir des fonds des gouvernements provincial et fédéral. Elles voulaient créer des projets qui combindraient différents types de ménages et différents revenus, mais dont 60 à 70 p. 100 des unités seraient occupées par des parents seuls. Jusqu'à présent, ce groupe a aménagé huit projets de logement sans but lucratif qui regroupent plus de 250 unités d'habitation.

Buts

- Créer des logements qui satisfont les besoins des parents seuls.
- Satisfaire les besoins en matière de logement afin que les membres des familles puissent se consacrer à d'autres aspects de leurs vies (emploi, études, éducation des enfants).

- Donner aux femmes les moyens de concevoir elles-mêmes les solutions à leurs problèmes.

Population ciblée

Ce projet cible les parents seuls, et particulièrement les mères seules, ainsi que leurs familles.

Obstacles qui se sont présentés

- Des sentiments anti-féministes ont été exprimés.
- Les organisatrices ont été confrontées à la peur que l'on tourne leur innovation en dérision.
- Les préjugés, l'intimidation et le harcèlement ont été soulevés par la remise en question des rôles et attentes conventionnels.
- La réglementation gouvernementale a changé.
- On a manqué de temps et d'énergie.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Le financement gouvernemental des logements sociaux est indispensable.
- Le groupe de ressources, Inner City Housing, était prêt à courir un risque et à faire preuve d'innovation.
- Le problème a été cerné au bon moment.
- Les organisatrices comprenaient bien les besoins de la population ciblée, ayant vécu elles-mêmes dans cette situation.

Résultats obtenus

- Le groupe a réussi à parer aux besoins de logement des parents seuls.
- Les locataires ont régularisé leur vie, comme en témoigne le fait que plus de la moitié de ceux qui étaient prestataires de l'aide sociale ont réussi à devenir autonomes après avoir emménagé dans un des logements visés.
- En tout, 254 unités ont été aménagées à huit emplacements de Vancouver.
- Entre six et neuf emplois en gestion domiciliaire ont été créés.
- Les locataires ont acquis des aptitudes personnelles, par exemple en communication et en résolution de conflits.
- Les projets intègrent des modes de conception physique innovateurs afin de satisfaire les besoins des familles dirigées par un parent seul.
- La vie des enfants est plus régulière, ce qui leur permet de s'épanouir et d'apprendre.

Financement

La création de la société s'est faite grâce à un groupe parrainé par le YWCA de Vancouver. Les projets de logement sans but lucratif ont été financés par la SCHL et par British Columbia Management.

Personne-ressource

Leslie Stern, présidente

Entre Nous Femmes Housing Society

3550, promenade Southeast Marine, bureau 21, Vancouver (Colombie-Britannique) V5S 4R3

Tél. : (604) 451-4412; téléc. : (604) 451-4415

SECURITY PROGRAM

Saskatoon Housing Authority

Saskatoon (Saskatchewan)

Type d'approche

Le logement comme contexte stable pour les services de soutien.

Description du projet

La Saskatoon Housing Authority (SHA) a offert, par l'entremise du Corps canadien des commissionnaires, un cours de 20 heures sur la sécurité à l'intention des locataires qui habitent ses projets domiciliaires familiaux. Le cours portait sur la communication, les rudiments de l'autodéfense, l'observation et les premiers soins. Les personnes qui l'ont suivi patrouillent désormais les projets domiciliaires, en équipes de deux.

Impulsion

Une enquête sur les besoins menée dans les projets de logement a révélé que les questions de sécurité et de sûreté importaient énormément aux locataires, dont la plupart sont des mères seules, qui se sont dits inquiets de leur sécurité dans la collectivité, particulièrement le soir. Les projets avaient été la cible de vandalisme, de vols et de problèmes causés par des jeunes.

But

- Transformer la collectivité en un endroit où il serait plus agréable de vivre en la rendant plus sûre et plus sécuritaire.

Population ciblée

Ce projet s'adressait aux locataires adultes des projets familiaux. La participation des femmes a été particulièrement forte, se chiffrant à entre 80 et 90 p. 100, ce qui reflète la proportion de femmes qui habitent les projets.

Obstacles qui se sont présentés

- Comme les membres de la plupart des patrouilles sont des parents seuls, la surveillance des enfants en soirée a posé un problème grave que l'on a d'abord réglé en s'organisant pour que les enfants restent les uns chez les autres, particulièrement les soirs où il y avait école le lendemain. La SHA est ensuite intervenue en offrant des fonds qui sont dépensés annuellement pour payer les coûts de garde des enfants.
- Beaucoup craignaient au début que le programme ne soit pas respecté et accepté, mais en fait, il a été très favorablement reçu par la collectivité.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- La sécurité a été reconnue comme un problème important par la collectivité et les locataires ont appuyé l'intervention.

- Les locataires étaient prêts à donner de leur temps et à prendre part au programme.

Résultats obtenus

- La sécurité et la sûreté ont été rehaussées dans les projets d'habitation.
- Le vandalisme a accusé un recul important.
- Les locataires appuient inconditionnellement le programme.
- Les participantes et participants ont acquis un sens du leadership et amélioré leur estime de soi et leur confiance personnelle.
- Les participantes et participants ont appris comment résoudre les conflits et sont informés sur la façon de se protéger et de protéger les membres des patrouilles et la collectivité.
- La communication entre les locataires est plus intensive et les relations entre tous sont meilleures.
- L'acquisition de compétences par les locataires a profité aux associations de locataires.
- Les responsables de la sécurité sont en mesure de mieux renseigner les locataires sur les ressources qui existent au sein des projets d'habitation et de la collectivité en général (par exemple la SHA ou la police) lorsque des problèmes se présentent.
- Le public est mieux informé sur les projets d'habitation et les accepte mieux.
- Les rapports entre les locataires et la police, le service des incendies, les écoles et d'autres organismes externes se sont améliorés.

Financement

Le budget annuel de 3 000 dollars est couvert par des subventions de la SHA, des fonds provenant du budget pour la sécurité et d'activités de collecte de fonds organisées par l'association des locataires.

Personne-ressource

Cheryl Cole, coordonnatrice des services communautaires
Saskatoon Housing Authority
525-24th Street East, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0K9
Tél. : (306) 668-2700; téléc. : (306) 668-2701

JUST HOUSING

*Community Education Development Association
Winnipeg (Manitoba)*

Description du projet

Le projet Just Housing vise le renouvellement du quartier nord de Winnipeg par la rénovation des logements existants. Afin d'acheter des propriétés en mauvais état, on propose aux propriétaires absents un reçu pour fins d'impôt égal à la valeur

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

estimative de la propriété, en échange du titre de propriété. On procède ensuite à une estimation de la valeur de la propriété après rénovation. L'Assiniboine Credit Union prête à Just Housing 75 p. 100 de la valeur estimative après rénovation pour financer les travaux. Dans le cadre de ce projet, on a aussi acheté des logements, la coopérative de crédit ayant accepté d'assurer le financement « intérimaire » de la mise de fonds jusqu'à l'achèvement des rénovations, ce qui signifie qu'en fait, elle a assuré le financement intégral du projet.

Environ la moitié de l'argent sert à payer les autres travaux de rénovation, mais les travaux de menuiserie sont confiés aux personnes qui suivent un programme de formation à cet égard. Ces personnes reçoivent des prestations d'aide sociale et la formation qu'elles suivent est financée par DRHC. Le programme de formation dure six mois. Les participantes et participants apprennent des techniques de construction, l'accent étant mis sur la menuiserie. Le programme inclut également une formation en dynamique de la vie et en aptitudes à l'emploi et un recyclage en mathématiques et en anglais. Ces personnes passent deux mois en classe et quatre mois à rénover une maison. Ce programme a pour but de les préparer à un emploi dans le secteur du bâtiment, au sein de la collectivité globale dans un premier temps, puis éventuellement, au sein d'une future société de logement à but non lucratif administrée par Just Housing.

Impulsion

Le quartier nord de Winnipeg est l'un des plus pauvres du Canada. Si ce quartier abrite des logements abordables, c'est l'état de ces logements qui est le véritable problème puisque ceux-ci sont souvent vieux et ont besoin d'être remis à neuf. Le chômage élevé, la dépendance sur l'aide sociale et la fermeture ou l'exode de nombreuses entreprises locales sont caractéristiques du quartier. Traditionnellement, le quartier était habité par des ouvriers de descendance ukrainienne et polonaise. Plus récemment, des Autochtones venus du nord de la province et des nouveaux immigrants et immigrantes au Canada, principalement originaires des Philippines, s'y sont installés. La collectivité est caractérisée par des taux de pauvreté élevés et une expérience de travail limitée.

Buts

Le programme de formation en rénovation domiciliaire vise l'objectif suivant :

- moderniser le quartier tout en permettant aux participantes et participants au programme d'acquérir des compétences dans l'industrie du bâtiment.

À long terme, Just Housing vise l'objectif suivant :

- fonder une entreprise de rénovation qui emploie les apprenantes et apprenants qui terminent le programme de formation.

Le projet prévoit aussi l'organisation d'une société de logement communautaire dont le conseil d'administration sera formé, à deux tiers, d'habitants du quartier.

Population ciblée

Les habitants du centre de la ville qui touchent des prestations d'aide sociale, et particulièrement les Autochtones et les femmes, sont ciblés par ce programme. Jusqu'à présent, 45 personnes ont suivi le programme. Cependant, le projet n'a pas attiré un grand nombre de femmes; seulement deux l'ont terminé. On envisage à l'heure actuelle d'offrir un cours de formation uniquement pour les femmes, mais ce projet dépend du financement qu'il sera possible d'obtenir.

Obstacle qui s'est présenté

- Les forces du marché ont constitué le plus gros obstacle à ce projet. Le prix de vente moyen d'une maison dans ce quartier, en 1997, se chiffrait à 23 000 dollars. Les évaluateurs hésitent à estimer à plus de 40 000 dollars les maisons entièrement rénovées, c'est pourquoi il est difficile de réussir à emprunter l'argent nécessaire pour payer les rénovations qui doivent être faites.

Condition indispensable à la réussite du projet

- Ce projet compte principalement sur le financement accordé par DRHC, sans lequel un projet de cette envergure serait impossible. Cependant, les organisatrices et organisateurs sont préoccupés par la détérioration des logements existants et la rareté des débouchés d'emploi dans le nord de la ville. Ils font valoir que le centre de Winnipeg est en proie à une crise du logement qui a une incidence négative sur les résidentes et résidents de l'endroit, sur le développement sain des enfants et sur les collectivités en général. Une intervention est nécessaire et elle doit prendre la forme d'un partenariat entre les gouvernements et les secteurs public et privé pour garantir le financement nécessaire. Les contributions gouvernementales permettraient d'élargir la portée du projet de modernisation et affirmeraient les principes du développement économique des collectivités en employant des gens de l'endroit qui ont acquis les compétences nécessaires en participant au programme de formation en rénovation.

Résultats obtenus

- Les participantes et participants ont trouvé des emplois grâce à la formation en bâtiment qu'ils ont suivie.
- Deux maisons ont été complètement rénovées et rapportent maintenant un revenu locatif à l'organisme. Des travaux de rénovation de moindre envergure ont été effectués dans cinq autres propriétés.

L'un des objectifs clés de ce projet est de créer une fiducie immobilière pour le bénéfice de la collectivité afin que les propriétaires de maison à faible revenu aient les moyens de payer des versements hypothécaires et autres dépenses d'ordre résidentiel qui seraient en fait inférieurs aux loyers du marché. La fiducie pourrait employer des mécanismes qui laisseraient les subventions dans les logements, de façon que ceux-ci demeurent abordables pour les générations qui habiteront le quartier à l'avenir.

Financement

Just Housing a débuté avec une subvention de trois ans de la Fondation Bronfman pour la modernisation des quartiers. Le programme de formation est financé par DRHC. Les participantes et participants au programme de formation continuent de toucher des prestations d'aide sociale et reçoivent aussi des allocations pour compenser certaines dépenses, comme les fournitures et les vêtements.

Personne-ressource

Gordon McIntyre, coordonnateur de projet
Community Education Development Association
424, avenue Logan, bureau 108, Winnipeg (Manitoba) R3A 0R4
Tél. : (204) 582-5566; téléc. : (204) 582-2650

PLAN DE PARTICIPATION DES LOCATAIRES

*Habitation urbaine, Logement à but non lucratif
Ottawa (Ontario)*

Description du projet

Le plan de participation des locataires vise à accorder la priorité aux associations de locataires dans l'adjudication de marchés de travaux communautaires (par exemple enlèvement de la neige, gestion de buanderies, nettoyage des unités vides). Ce plan a donné lieu à des possibilités de travail rémunéré pour les locataires. Des honoraires sont versés aux associations de locataires en guise de paiement.

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.

Impulsion

Les travaux au sein des projets domiciliaires qui relèvent d'Habitation urbaine étaient effectués en grande partie par le biais d'arrangements volontaires ou rémunérés, mais officieux. Le projet est né de l'idée que les associations de locataires bien établies pouvaient endosser davantage ces arrangements, ainsi que ceux associés aux travaux qui sont officiellement cédés à contrat.

Buts

- Instituer une structure relevant des locataires pour gérer les travaux effectués dans les projets d'habitation.
- Encourager la création de capacités.
- Tirer parti des capacités organisationnelles des collectivités et en créer des nouvelles.
- Perfectionner les compétences en leadership, les capacités d'expression publique et les compétences en planification financière des participants.

Population ciblée

Les locataires habitant les 90 projets domiciliaires qui relèvent d'Habitation urbaine, et plus particulièrement les membres des 31 associations de locataires, soit environ 55 p. 100 de la population locataire, forment le groupe ciblé par ce projet.

Obstacles qui se sont présentés

- Les locataires ont résisté au projet et l'ont contesté.
- Les entreprises ont fait preuve d'une certaine récalcitrance.
- Le personnel, qui craignait les pertes d'emploi, a résisté aux changements.
- La négociation de la responsabilité du pouvoir décisionnaire financier entre l'administration et les associations de locataires s'est avérée très complexe.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- La volonté d'aborder les problèmes dans une perspective holistique.
- Appuyer ouvertement la démarche (par exemple verser aux locataires le même montant qu'aux administrateurs pour compenser leur temps, leurs frais de déplacement et leurs coûts de garde d'enfants).

Résultats obtenus

- Les locataires disposent maintenant de débouchés rémunérateurs viables au sein même des projets d'habitation.
- Les associations de locataires ont peu à peu assumé un pouvoir décisionnaire plus grand.

Financement

Ce projet n'a bénéficié d'aucun financement externe; les ressources existantes en matière d'entretien ont été allouées aux entrepreneures ou entrepreneurs contractuels locataires.

Personne-ressource

Bev McDowell, responsable du développement communautaire
Habitation urbaine
20, rue Rochester, bureau 1, Ottawa (Ontario) K1R 7V3
Tél. : (613) 569-2884, poste 28; téléc. : (613) 569-3933

PROJET DE FORMATION ET D'EMPLOI

Fédération des coopératives d'habitation de Toronto

Toronto (Ontario)

Description du projet

La Fédération des coopératives d'habitation de Toronto (FCHT) offre à ses membres un programme de formation intensive de huit semaines en informatique et en dynamique de la vie. Au terme du programme, on aide les participantes et participants à obtenir des placements en emploi.

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Impulsion

Ce projet est né des inquiétudes associées à la réduction des dépenses publiques consacrées au logement, à l'aide sociale et aux soins de santé. La FCHT était d'avis que ses membres

étaient de plus en plus défavorisés, particulièrement celles et ceux qui recevaient des prestations d'aide sociale. La Fédération a donc décidé d'intervenir de façon à augmenter l'employabilité de ses membres. Le projet a débuté en mars 1997.

But

- On visait un taux de placement élevé (excédant 75 p. 100).

Population ciblée

Ce projet ciblait les membres des coopératives d'habitation de Toronto qui recevaient des prestations d'aide sociale. Plus de 80 p. 100 des participantes et participants étaient des femmes.

Obstacle qui s'est présenté

- Le projet a manqué de financement stable.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Le conseil d'administration et le personnel de la FCHT se sont engagés vis-à-vis du programme.
- On disposait de personnes compétentes pour assurer la formation en dynamique de la vie.

Résultats obtenus

- Quatre-vingt participantes et participants de 35 coopératives ont terminé le programme.
- Plus de 75 p. 100 des participants ont obtenu un emploi dans plus de 25 entreprises au terme du programme de formation.
- La FCHT juge qu'elle a été capable d'offrir à ses membres une alternative à l'aide sociale.

Financement

Un financement partiel provient des Metropolitan Toronto Community and Social Services, mais l'argent provient essentiellement des budgets d'exploitation de la FCHT.

Personne-ressource

Tom Clement, directeur administratif
Fédération des coopératives d'habitation de Toronto
658, avenue Danforth, bureau 306, Toronto (Ontario) M5J 5B9
Tél. : (416) 465-8688, poste 102; téléc. : (416) 465-8337
Courriel : info@coophousing.com

FIVE BY FIVE

*Riverbank Development Corporation
Prince Albert (Saskatchewan)*

Description du projet

Dans le cadre de ce projet, cinq mères seules qui reçoivent des prestations d'aide sociale achètent et rénovent des maisons en vertu d'un régime coopératif. L'achat des maisons est

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

possible grâce au programme du gouvernement provincial Neighbourhood Homeownership Program (NHOP), qui verse jusqu'à 12 500 dollars à des particulières pour financer une mise de fonds ou des réparations. Ces prêts sont à remboursement conditionnel pour les familles qui gagnent moins de 30 000 dollars. La coopérative de crédit Prince Albert Credit Union négocie l'hypothèque. En vertu de cette entente financière, le prix d'achat des maisons ne peut excéder 45 000 dollars. Par contre, à Prince Albert, on trouve des maisons dans ces prix-là.

Les participantes cessent de toucher des prestations d'aide sociale pour devenir admissibles à une allocation de formation provinciale payée par le Department of Post-Secondary Education and Skills Training de la Saskatchewan. Elles suivent alors un programme de formation qui porte sur la gestion de coopératives, les questions liées à la propriété foncière et les rudiments de la construction. Le volet d'instruction sur les coopératives relève de la coopérative d'habitation Hand in Hand tandis que la formation sur la dynamique de la vie, le choix d'un foyer et l'information des propriétaires, ainsi que l'orientation individuelle, sont assurées Women Against Poverty. Une troisième coopérative, un organisme ouvrier appelée Innovative Concepts, se charge de la formation en construction. Tous ces organismes relèvent de la société de développement Riverbank Development Corporation.

Impulsion

Prince Albert accueille un fort nombre de familles à faible revenu qui quittent les réserves et les collectivités du nord de la Saskatchewan. Ces familles n'ont souvent pas les moyens d'acheter une maison, leur scolarité et leur formation sont limitées et, par conséquent, elles dépendent de l'aide sociale. Les allocations de logement que versent les Services sociaux en Saskatchewan sont très basses et on ne considère pas qu'il soit possible de les augmenter puisque cela suffirait uniquement à provoquer une augmentation conséquente des loyers. Pour cette raison, les propriétaires ne dépensent pas beaucoup d'argent pour améliorer les propriétés et on s'inquiète de la détérioration des logements pour les gagne-petit due à la négligence des propriétaires. On s'inquiète aussi beaucoup de l'instabilité du statut d'occupation des familles à faible revenu sur le marché locatif. Les administratrices et administrateurs scolaires et les groupes communautaires se préoccupent de l'effet qu'ont les déménagements fréquents sur les enfants.

Women Against Poverty a réagi à ces préoccupations en interviewant 80 femmes au sujet de leurs préoccupations personnelles. L'organisme a découvert que le logement est le problème qui inquiète le plus, suivi, en ordre d'importance décroissante, du transport, des soins à l'enfance, de l'emploi et de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Il a donc été décidé d'aborder ces problèmes successivement, selon la priorité que leur avaient accordée les femmes consultées.

Un conseil consultatif formé de représentantes et de représentants des services sociaux, de cadres de la ville de Prince Albert, d'un agent immobilier de la région et d'un administrateur de la coopérative de crédit ont conçu ce projet comme moyen de rendre la propriété foncière accessible aux personnes à faible revenu. À l'origine, le projet devait cibler les femmes, et notamment les mères seules bénéficiaires de l'aide sociale, mais la portée du projet pilote a

été élargie de façon à inclure les familles biparentales. Un partenariat coopératif, New Beginnings Co-operative, qui relève également de Riverbank, a mené avec beaucoup de succès le projet pilote de ce programme d'accession à la propriété foncière pour les familles à faible revenu. Depuis 1996, 18 maisons ont été achetées et rénovées pour y loger des familles à faible revenu. Le succès du projet pilote laisse entrevoir la possibilité de reprendre le programme en le ciblant, cette fois, pour les mères seules.

Buts

- Apporter des améliorations à cinq maisons.
- Stabiliser le statut d'occupation par l'accession à la propriété de cinq femmes à faible revenu et de leurs familles.
- Fournir à ces femmes un accès à un avoir et à des capitaux pour la première fois de leurs vies.
- Modifier les rapports avec les banques et les établissements financiers.
- Améliorer les rapports entre les secteurs public et privé (c'est-à-dire la ville, la province et les banques).
- Créer des capacités et permettre aux personnes à faible revenu d'intervenir plus activement à titre de consommatrices sur le marché de l'habitation.
- Offrir une participation coopérative et un appui aux participantes.
- Créer des compétences en gestion de logements coopératifs.
- Satisfaire les besoins des participantes en matière de transport, de soins à l'enfance, de formation et d'emploi.

Population ciblée

Il est prévu d'informer les mères seules bénéficiaires de l'aide sociale de ce projet. On prévoit une certaine mesure d'autosélection dans la mesure où l'on s'attend à un engagement profond de chaque participante.

Obstacle qui s'est présenté

Le projet est trop récent pour qu'il soit possible d'aborder cet aspect.

Condition indispensable à la réussite du projet

Le projet est trop récent pour qu'il soit possible d'aborder cet aspect.

Résultats obtenus

Le projet est trop récent pour qu'il soit possible d'aborder cet aspect.

Financement

Le financement hypothécaire est assuré par la Prince Albert Credit Union (jusqu'à concurrence d'un prix d'achat maximum de 45 000 dollars par maison).

Personne-ressource

Sandra Burns, gestionnaire de projet, développement communautaire
 Riverbank Development Corporation
 1521 6th Avenue West, pièce 121, Prince Albert (Saskatchewan) S6V SK1
 Tél. : (306) 763-4221; téléc. : (306) 763-4245

MONQUARTERS AT WORK

Bath (Nouveau-Brunswick)

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Description du projet

Monquarters at Work (MAW) est une pépinière d'entreprises dans une région rurale du Nouveau-Brunswick qui fournit des locaux et des services de soutien aux chômeuses et chômeurs des régions rurales qui souhaitent créer une petite entreprise. La première de ces petites entreprises, Born Again J.E.A.N.S., est exploitée par deux résidentes de logements subventionnés ruraux et dispersés. Les initiales J.E.A.N.S. signifient en anglais « jeans earning a new shape » (jeans en voie de changer de forme).

Impulsion

Le ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation de la province a commandé une étude pour déterminer comment les habitants de logements sans but lucratif pourraient être mieux intégrés au reste de la collectivité parce que les sept unités de logement à but non lucratif dispersées dans la ville n'avaient pas été bien acceptées par la collectivité. De plus, à cause de la forte demande de logements à but non lucratif, particulièrement dans les collectivités de moindre taille, la province voulait trouver des moyens d'aider les gens à quitter les logements sans but lucratif afin de libérer des unités.

L'étude a révélé que les résidentes et résidents, dont la plupart sont des femmes, étaient intéressés à quitter les logements subventionnés pour parvenir à une autonomie financière plus grande. Ils étaient d'avis que la meilleure façon de lutter contre leur isolement social et économique serait d'intégrer la population active. Les résidents voulaient une alternative à la récolte des patates — autrement dit l'assurance-emploi — qui caractérise le régime de bien-être social dans la région. À ce stade, la province s'est retirée du projet. La personne qui avait effectué l'étude a communiqué avec les résidents pour leur présenter l'idée d'augmenter leur autonomie financière en participant à la création d'entreprises. Au bout du compte, 15 femmes ont commencé à assister régulièrement aux réunions. MAW a vu le jour en 1995.

Buts

- Faire office de pépinière de petites entreprises afin que les chômeuses et chômeurs des régions rurales puissent parvenir à une autonomie financière.
- Fournir une base d'entraide économique.
- Parrainer et encourager des entreprises saines sur le plan environnemental.
- Découvrir et promouvoir les talents cachés des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois.

- Créer un environnement d'apprentissage propice à l'acquisition d'aptitudes à l'emploi et à l'épanouissement de la confiance en soi.

Population ciblée

À l'origine, le projet ciblait les résidentes des logements sans but lucratif; plus généralement, il ciblait les chômeuses et chômeurs des régions rurales.

Obstacles qui se sont présentés

- Le manque de ressources.
- La facilitation payée a été limitée.
- Les déplacements posent des problèmes aux femmes en région rurale.
- Le ministère des Municipalités et de l'Habitation a refusé de participer au développement économique.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- L'enthousiasme et le dévouement des participantes ont été indispensables.
- La personne responsable du développement communautaire a consacré trois ans de travail bénévole au projet.
- La société locale de logement sans but lucratif s'est engagée, a fait preuve de souplesse et a fourni un soutien.
- Les programmes gouvernementaux existants, comme les subventions salariales, ont été utilisés.

Résultats obtenus

- Une petite entreprise a été créée.
- Les participantes et participants étaient en mesure de fonctionner confortablement et efficacement en milieu de travail.

Financement

Le ministère provincial des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation a fourni les capitaux de départ. Une étude de faisabilité a été financée par une subvention de DRHC. Le reste du projet a été financé par la Commission provinciale de développement régional et par la Fondation Harold Crabtree à Ottawa.

Personne-ressource

Sue Rickards, responsable du développement communautaire
 Selby Associates, Inc.
 Lower Queensbury (Nouveau-Brunswick) E6L 1G6
 Tél. : (506) 363-2969; téléc. : (506) 363-5176
 Courriel : selbyinc@nb.sympatico.ca

PROGRAMME D'ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES

Low-Income Families Together

Toronto (Ontario)

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Description du projet

Low-Income Families Together (LIFT) a choisi deux quartiers dont les résidentes et résidents gagnent un faible revenu pour y mettre sur pied un programme d'emploi et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Le programme est en deux volets. Le premier, volet de sensibilisation communautaire, familiarise les participantes et participants avec les rouages de l'économie canadienne, leur place au sein de cette économie et les questions liées à l'économie et aux politiques publiques qui se posent actuellement et qui ont une incidence sur l'employabilité. On les encourage à concevoir des stratégies de recherche d'emploi innovatrices pour créer ou trouver eux-mêmes un emploi. Le second volet consiste en un programme plus détaillé de création d'entreprises qui s'adresse aux participantes et participants qui souhaitent former un partenariat avec LIFT en vue de créer une entreprise. L'aide à la création d'entreprises inclut une évaluation des finances personnelles, l'élaboration d'un plan d'entreprise, la mise en place de garanties financières, une aide à l'obtention de financement, une aide sur le plan de la structure organisationnelle et une évaluation de la viabilité de l'entreprise. Les deux volets sont offerts deux fois par an et durent six semaines. Des services d'orientation continus sont offerts pendant le programme de formation et une fois qu'il est terminé.

Impulsion

Ce projet est né des commentaires des membres de l'organisme au sujet d'autres projets d'emploi autonome et de financement par les pairs. LIFT a constaté que ses membres étaient bouleversés, frustrés et désenchantés par le taux élevé d'échec de ces projets. L'organisme a donc entrepris une étude pour le gouvernement de l'Ontario afin d'évaluer le potentiel du développement économique des collectivités dans le secteur à faible revenu. À la lumière de cette étude et de son expérience personnelle, LIFT a dégagé deux questions clés qui devaient être réglées : le soutien suivi et le financement. L'organisme a découvert que les personnes à faible revenu sont confrontés à plusieurs problèmes et obstacles sur le plan du DEC, problèmes qui doivent être éliminés grâce à une orientation suivie et adaptée aux besoins des participantes et participants. LIFT a également constaté que l'accès au financement est souvent impossible pour les personnes à faible revenu, même lorsqu'il s'agit de modalités d'emprunt conditionnelles. On a aussi jugé que la complexité du DEC dans les villes, où les réseaux communautaires sont généralement moins solides et où les coûts sont plus élevés, exacerbait ces difficultés.

Buts

Les objectifs généraux de ce projet étaient les suivants :

- forger des partenariats avec les personnes à faible revenu en vue de créer des petites entreprises viables, qui pourraient donc fournir à leurs exploitants un moyen concret de gagner un revenu;
- créer un programme qui serait permanent, du fait de son succès.

Les buts plus spécifiques du projet étaient les suivants :

- susciter chez les participantes et participants un sentiment de propriété;
- inculquer aux participantes et participants des compétences utiles en affaires;
- créer pour les participantes et participants des occasions d'acquérir les atouts qui seraient utiles pour combler le fossé entre le marginal et le général, en vue d'une intégration.

Population ciblée

Le projet ciblait les personnes à faible revenu, et particulièrement les immigrantes et immigrants récemment arrivés au Canada et les chômeuses et chômeurs chroniques, qui habitent les quartiers d'Alexandra Park et de St. Jamestown, à Toronto. Ces quartiers ont été choisis à cause de la forte population à faible revenu qui les habite et de leurs limites géographiques évidentes. La stratégie de cibler des quartiers trouve sa raison d'être dans l'expérience passée de LIFT auprès des groupes d'intérêt particulier, qui a provoqué des « guerres territoriales » avec d'autres agences de services sociaux. Quoique le programme d'entreprise communautaire s'adressait aux hommes et aux femmes, plus de 75 p. 100 des participantes et participants étaient des femmes. LIFT attribue ce fait aux nombreux obstacles auxquels les femmes sont confrontées en milieu de travail, au fait qu'elles réussissent particulièrement bien comme travailleuses autonomes parce qu'elles sont très tenaces lorsqu'il s'agit de monter une entreprise et au fait qu'elles possèdent des compétences uniques et souvent méconnues.

Obstacles qui se sont présentés

- Le projet a été caractérisé par un manque de collaboration entre les organismes.
- De nombreuses agences de services sociaux en place ont résisté au changement.
- L'échec de programmes de création d'entreprises communautaires antérieurs, qui avaient été fortement subventionnés et loués, a provoqué un cynisme accru parmi les participantes et participants et les responsables des politiques quant au potentiel du DEC.
- L'organisme continue d'éprouver de la difficulté à réunir un fond de prêts viable.

Conditions indispensables à la réussite du projet

Quoiqu'il soit encore trop tôt pour proclamer la réussite de ce programme, compte tenu de ses objectifs ambitieux, il est parvenu extrêmement bien à offrir des possibilités de formation en entrepreneuriat aux personnes à faible revenu. Le programme a attiré nombre de participantes et participants et ces personnes sont très enthousiastes. Cette réussite a été attribué aux formateurs, que l'on juge bien informés de la réalité des gens à faible revenu, ayant eux-mêmes, dans bien des cas, déjà vécu dans la pauvreté.

Résultats obtenus

- En tout, 110 personnes ont complété le programme de sensibilisation communautaire; de ceux-là, 20 ont suivi le programme de formation en entrepreneuriat et cinq ont créé une entreprise.

- Une des entreprises créées, un café offrant des services d'ordinateur, est ouverte et entièrement autonome. Les quatre autres sont aussi en exploitation, mais exigent encore un certain soutien.
- Le programme d'entreprise communautaire a été évalué par DRHC et les résultats favorables de cette évaluation ont entraîné une augmentation du financement accordé au projet.

Financement

La planification de ce programme a débuté tard en 1993 et le premier programme de formation a été dispensé en 1995. Le financement du programme est assuré par DRHC. La Fondation Trillium, la Fondation communautaire Donner et différentes banques ont également contribué financièrement au projet en fournissant des subventions et des prêts. Les participantes et participants investissent beaucoup de temps et de travail dans la création d'entreprise. Le budget annuel du programme d'entreprise communautaire s'élève à 160 000 dollars, moyennant 50 à 60 000 dollars en appui non financier.

Personne-ressource

Martin Baker, coordonnateur du DEC
Low-Income Families Together (LIFT)
238, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 1Z7
Tél. : (416) 597-9400; téléc. : (416) 597-2128

5. L'AVIS DES FEMMES QUI HABITENT DES LOGEMENTS ABORDABLES

Je pense souvent que même lorsque les gens disent qu'ils comprennent combien il est difficile de réintégrer la population active, ils n'en savent rien parce qu'ils ne peuvent pas en saisir l'énormité. C'est quelque chose qu'il faut vivre pour le comprendre [traduction].

Résidente d'un logement social

Ce chapitre reprend les conclusions des 35 entrevues semi-dirigées, menées auprès de femmes qui ont participé aux 10 projets abordés dans les études de cas. Dans un premier temps, il est question du fait que les femmes qui n'ont pas de logement permanent ne vivent pas une situation qui leur permet de s'inquiéter d'autres aspects de leur bien-être ou de celui de leur famille, dont la santé, la scolarité et l'emploi. Plusieurs propos faisant état des besoins en matière de logement sont présentés aux fins d'illustration. Dans un deuxième temps, il est question de ce qu'ont accompli les femmes qui ont participé à ces divers projets combinant le logement et l'emploi. Cinq observations clés en découlent; elles portent sur l'épanouissement de l'estime de soi, l'acquisition d'aptitudes et de contacts, les réseaux de soutien et d'entraide, les possibilités de formation et d'études, et les débouchés d'emploi et d'accès au revenu — le tout attribuable à une participation au logement. La dernière partie de ce chapitre rend compte des obstacles auxquels les femmes sont confrontées en matière d'emploi et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour amener une discussion sur les conséquences de l'atteinte de ces fins par le logement.

Les aspects saillants de la question du logement

Les familles à faible revenu ont du mal à subvenir à leurs besoins en matière de logement. Elles renoncent souvent à un logement adéquat, convenable et abordable simplement pour pouvoir se loger quelque part. Souvent également, elles coupent sur la nourriture, les vêtements, les soins de santé, les divertissements, les études et les besoins des enfants pour conserver leur foyer. Même les plus ingénieuses des manipulations du budget ne peuvent éviter le sacrifice de certaines choses indispensables et écarter le risque de perdre le logement et de se retrouver sans abri. Les témoignages qui suivent rendent compte des besoins en matière de logement et réitèrent l'idée que les femmes et les familles ne peuvent commencer à songer à leur participation à la vie économique tant qu'elles ne disposent pas d'un logement sécuritaire, convenable et abordable, qui leur soit assuré.

Je déménage ici et là, d'un endroit à l'autre. J'ai habité une vingtaine d'endroits en cinq ans. C'est dur. Quand t'as assez d'argent [pour payer le loyer], c'est parce que t'habites un petit trou minable, plein de coquerelles, avec des mauvais voisins dans un mauvais quartier. Après, j'ai déménagé avec [mari] qui est maintenant mon mari, pendant un bout de temps, avant de déménager encore. Je suis retournée vivre avec mes parents. J'ai déménagé encore. Je me suis mariée. J'ai déménagé encore avec mes parents, avec les deux enfants, puis on a trouvé ici. En somme,

on était sans abri. C'était mon mari, moi, mes deux gars, puis on a eu notre fille, donc c'était cinq personnes qui vivaient dans une chambre. Nous avions accès à toute la maison, mais nous couchions tous dans la même chambre, dans cette seule chambre [traduction].

Cette femme affirme qu'elle était incapable de songer à travailler ou à étudier tant qu'elle n'avait pas trouvé un endroit où loger sa famille en permanence. Une autre jeune femme explique à quel point elle avait de la difficulté à travailler lorsqu'elle devait aussi composer avec les autres personnes qui partageaient son logement provisoire.

Je travaillais, mais c'était très dur. Je ne connaissais personne [dans la ville] et j'avais recueilli des jeunes de la rue parce que je ne voulais pas qu'ils couchent dans les rues. Après, quand j'ai perdu mon logement, ils m'ont aidée. Mais c'était dur parce qu'ils vivaient une autre étape de leurs vies, une étape que j'avais déjà passée. Ils prenaient tout le temps de la drogue, ils faisaient la fête, des trucs comme ça. C'était dur parce qu'ils ramenaient à la maison des jeunes sur l'acide à 6 heures du matin et moi, il fallait que je me lève pour aller travailler à 9 heures. C'était dur, mais j'étais bien décidée à ne pas retourner à [ville natale], c'est pour ça que j'ai enduré [traduction].

Une autre femme parle de sa frustration d'être contrainte d'élever ses enfants dans des conditions moins que salubres.

On voulait un meilleur logement. Les chambres étaient dans le sous-sol et ma fille venait de naître. Elle avait des coliques terribles, puis il y avait d'autres choses — des allergies. Habiter dans un sous-sol [ça ne marchait pas]. Il y avait de la moisissure sur les murs et tout. On avait entendu parler de [fournisseur de logement] et on pensait que les maisons qu'on avait vues étaient vraiment bien et qu'on essayerait. Ça nous a pris quatre ans pour entrer ici. Quand on a fait la demande, ils avaient des visites à domicile. On a eu la visite de quelqu'un, puis on nous a dit qu'on avait un logement convenable. On nous a un peu laissé de côté pour un bout de temps [traduction].

Cette femme ne voulait pas recommencer à travailler tant que son enfant ne s'était pas rétablie alors que la santé de l'enfant dépendait justement en partie de l'obtention d'un logement convenable. Une autre parle d'un appartement qui n'était pas approprié pour élever des enfants.

J'ai laissé mon mari et je vivais seule. J'habitais dans un appartement, et c'était très dur avec des jeunes enfants. Ma fille n'avait pas tout à fait trois ans et mon fils n'avait pas un an. C'était difficile de les élever dans un appartement. Pas de place pour sortir. Pas de place pour jouer [traduction].

Bien des femmes sont forcées d'opter pour un logement social lorsqu'elles divorcent ou quittent leur conjoint et qu'elles éprouvent de la difficulté, comme mères seules, à payer leur loyer ou leur hypothèque.

Je suis restée dans ma maison pendant six ans après le divorce. Puis j'ai décidé de déménager parce que je travaillais à temps partiel. Financièrement, c'était très dur des fois, mais j'ai jamais manqué un paiement d'hypothèque ni rien. J'ai décidé que ça serait plus simple pour moi de vendre la maison. Je n'avais pas besoin de tant de place pour juste mon fils et moi, avec tout l'entretien extérieur en plus [traduction].

Ces femmes ont trouvé dans le logement social un moyen d'améliorer leur qualité de vie et celle de leurs familles. Après avoir obtenu un logement convenable, permanent et abordable, elles ont pu songer à d'autres aspects de leur bien-être.

Les motivations sous-tendant la participation aux programmes d'aide à l'emploi fondés sur le logement

Toutes les femmes consultées ont mentionné que leur situation financière les avait incitées à opter pour un logement social. Cependant, les raisons qui les ont poussé à participer aux programmes de formation et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi étaient plus diverses.

Dans bien des cas, les femmes ont révélé qu'elles avaient décidé de participer au projet pour améliorer leur milieu d'habitation. Tel était certainement le cas de toutes les participantes au programme de formation en sécurité monté par la SHA, qui étaient inquiètes du vandalisme, des vols et des jeunes laissés sans surveillance dans le projet. De même, les femmes qui effectuent à contrat des travaux d'entretien et de nettoyage pour Habitation urbaine souhaitaient également améliorer leur milieu d'habitation et la qualité de vie pour les habitants des projets. Dans le cas d'Habitation urbaine, une femme faisait des travaux avant qu'un contrat ne lui soit officiellement adjugé parce qu'il lui importait que « la place paraisse bien ». Une autre femme a formulé l'observation suivante, parlant de l'embellissement du cadre physique comme d'un moyen de combattre la stigmatisation associée aux logements sociaux.

On le sait. On habite ici. C'est déjà assez dur d'habiter dans un logement social juste à cause de la façon dont les autres nous regardent. Je pense qu'on devrait y mettre plus de soin. On fait des choses que les autres nettoyeurs ne feraient pas, le petit peu de plus. C'est presque comme une confrérie parce qu'on sait que les autres aussi, ils sont obligés d'habiter ici [traduction].

Le projet d'Habitation urbaine est un autre exemple de travaux créés par le logement afin d'améliorer la qualité de vie, à l'échelle du quartier dans ce cas. Une intervenante clé a mentionné à quel point il est important de nettoyer le quartier, en rénovant les logements, pour le bien des enfants.

Dans d'autres cas, la motivation est personnelle. Ainsi, pour les femmes qui ont participé au projet Five by Five, c'est la possibilité d'acquérir leur propre maison qui les a incitées. De même, les participantes au MAW cherchaient à mieux s'intégrer à la collectivité en créant leur propre entreprise. De nombreuses femmes ont travaillé bénévolement ou suivi des programmes de formation pour améliorer leur employabilité et, par conséquent, leur revenu éventuel.

Les réalisations

Le résultat le plus important de ces projets serait sûrement l'obtention d'un emploi en conséquence directe ou indirecte des mesures prises grâce au logement. Cependant, les résultats de la présente recherche révèlent que l'emploi ou l'employabilité survient en étapes successives. Compte tenu du fait que de nombreuses femmes à faible revenu commencent à aborder la question de leur employabilité depuis une situation dans lesquelles elles sont particulièrement défavorisées, l'atteinte de l'emploi grâce au logement débute par des progrès préalables à l'emploi. Ces compétences préalables à l'emploi sont tributaires de la confiance en soi et de l'estime de soi, des aptitudes pour les relations humaines et de l'intégration à la société en général. Ce sont elles qui peuvent inciter les femmes à acquérir des aptitudes plus spécifiques et à entreprendre une formation ou des études qui peuvent, dès lors, les mener à un emploi intéressant et rémunérateur.

Les réalisations liées à l'emploi et aux aptitudes à l'emploi sont classées dans les cinq catégories suivantes :

- hausse de la confiance en soi et de l'estime de soi;
- acquisition de compétences nouvelles ayant une valeur sur le marché;
- formation de contacts et de réseaux de soutien et d'entraide;
- formation et études;
- emploi et gain d'un revenu.

Hausse de la confiance en soi et de l'estime de soi

Les participantes ont pratiquement toutes mentionné une hausse de la confiance en soi et de l'estime de soi au titre de ce qu'elles avaient personnellement retiré de leur participation aux projets combinant le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Lorsqu'on leur a demandé quelle était leur opinion d'elles-mêmes après avoir participé à l'un de ces projets, 77 p. 100 des femmes (soit 27 sur 35) ont déclaré : « j'ai davantage confiance en moi », « je me sens mieux / j'ai une meilleure opinion de moi-même », « cela a augmenté mon estime personnelle ». D'autres femmes ont déclaré qu'elles étaient plus sûres d'elles-mêmes et étaient plus susceptibles d'éprouver de la sympathie pour les autres; aussi, elles avaient l'impression de pouvoir exercer plus de liberté dans leurs choix après avoir emménagé dans un logement social et profité de l'aide à l'emploi offertes dans ce contexte.

Les femmes ont également évoqué la façon dont le projet d'habitation leur procurait des occasions de participer à la vie communautaire. Elles ont parlé de l'isolement social que vit

une femme qui reste à la maison pour élever ses enfants et de la façon dont la possibilité de participer à des activités à l'extérieur de la maison leur donnait le sentiment d'appartenir à la collectivité en général.

Avant, j'étais un peu isolée. Je voulais rester repliée sur moi-même... je ne faisais pas grand-chose. Ma vie, c'était mes enfants, puis c'est tout... Je savais bien que j'avais besoin de contacts avec des adultes parce j'avais l'impression de virer folle [traduction].

L'expérience vécue par les femmes dans le cadre d'un programme de logement leur a donné la possibilité de « trouver leur voix » et d'acquérir la confiance et le sentiment de pouvoir individuel que connaissent les personnes qui s'affirment. Une femme décrit combien elle s'est sentie valorisée lorsqu'on lui a demandé son opinion. Une autre déclare qu'avant de travailler bénévolement dans le projet d'habitation, elle ne se serait jamais entretenue avec une chercheuse ou un chercheur comme elle le fait maintenant. Une autre affirme que c'est à force de prendre la parole pendant les réunions de locataires qu'elle a osé s'affirmer dans d'autres contextes. Plusieurs participantes au programme organisé par la SHA ont mentionné avec fierté qu'elles ont pu parler de ce qu'elles avaient accompli pour apaiser les inquiétudes touchant la sécurité dans le quartier où elles habitent lors d'une conférence provinciale sur le logement. Avant cette expérience, elles pensent qu'elles n'auraient jamais eu la confiance nécessaire pour prendre la parole devant un groupe d'inconnus. Une femme, qui a participé au programme de la SHA, déclare :

J'ai parlé à trois conférences. Avant, je n'aurais jamais fait ça. Je pense que c'était quelque chose. Je suis allée à trois conférences provinciales, j'ai parlé à des groupes de gens plus ou moins nombreux — on n'avait pas de micro main libre ou rien comme ça, ou 400 personnes, mais c'était quand même 30 ou 40 personnes par groupe, qui posaient des questions, puis il y avait les préparatifs, réunir les statistiques, puis faire passer l'information qu'on veut. On est allé deux fois à la même conférence, à quatre ans d'intervalle. C'était organisé par Housing Saskatchewan. L'autre, c'était sur les services aux victimes. Celle-là, elle m'a beaucoup plu, parce que j'ai réalisé qu'on est pas obligé d'être des victimes. On peut être fortes, et je pense que c'est ça qui a changé le plus [traduction].

Plusieurs femmes ont mentionné qu'elles se sentent maintenant libres de courir des risques et de se tromper, grâce au soutien mutuel qu'elles se prêtent entre femmes. Une femme décrit l'épanouissement qu'elle a vécu. La coordonnatrice du projet fait remarquer que lorsqu'elle a rencontré cette femme pour la première fois, celle-ci était très timide, gardant la tête baissée et les yeux au sol, mais que maintenant, elle s'affirme davantage. Cette femme affirme que la clé de son épanouissement a été le soutien inconditionnel qu'on lui a prêté et qui lui a permis de courir le risque d'échouer ou d'avoir la chance de réussir. C'est le soutien qui a fait toute la différence pour elle.

Outre les compétences acquises et les débouchés qui résultent d'une formation plus directe dispensée grâce au logement, la structure de gestion des logements coopératifs et à but non lucratif peut constituer une voie d'amélioration de la confiance en soi et des capacités d'expression personnelle, comme l'a constaté une participante au projet ENF.

ENF encourageait une espèce de créativité chaotique. À cause de sa structure informelle... c'est un moyen d'exercer sa voix. On peut faire bien des erreurs. On peut s'affirmer, être agressive, vraiment pousser les limites. Moi, j'en ai fait bien des erreurs, j'ai fait des choses sans y avoir bien réfléchi ou j'ai dit des choses alors que je ne savais pas de quoi je parlais. C'est la structure même de la société qui te donne la chance de parler. C'est ça qui était vraiment important... pas toujours ce que tu disais, mais le fait que tu pratiquais ta voix [traduction].

Quatre femmes, dans des situations distinctes, ont déclaré qu'elles pouvaient s'affirmer, voire être agressives, grâce à l'expérience qu'elles avaient vécue dans le logement. Il est intéressant de souligner que ces femmes s'excusaient pratiquement en parlant de leur agressivité, puisque ce comportement n'est traditionnellement pas considéré comme « acceptable » chez une femme. Cependant, une participante au programme de formation et d'emploi de la FCHT n'a montré absolument aucun remords quant à son sens de pouvoir personnel.

Quand t'as fini, t'as l'impression d'être une de ces femmes d'affaires agressives, de ces hommes d'affaires, comme en ville. [Rires.] Oui, c'est comme ça que je me sentais quand j'avais fini le cours à la fin de la journée et que j'étais dans le métro pour rentrer à la maison. Tu sais que t'as accompli quelque chose à la fin de ta journée [traduction].

Une autre participante évoque qu'elle a appris à s'indigner et à s'élever contre les injustices, ainsi que les conséquences de ce cheminement sur son estime de soi.

J'ai toujours été une personne pas mal tranquille, et j'ai jamais vraiment pris le parti de personne. Je pense que le programme m'a donné ce petit plus de confiance en moi. Je suis capable de faire ça... il y a un an, j'aurais jamais parlé à cet homme [un employé]. Il m'intimidait. On avait un petit problème, puis j'y ai jamais pensé plus que ça. Je l'ai appelé et je l'ai engueulé. Après j'ai pensé, Mon Dieu! Tu sais. Ça a aidé ma confiance. Je me sens mieux à propos de moi-même. J'ai l'impression de redonner quelque chose ici. Je ne sais pas si c'est seulement parce qu'il y a eu d'autres choses dans ma vie, mais ça me fait du bien. Ça me donne de la confiance [traduction].

L'affirmation du pouvoir prend bien des formes. Dans certains cas, les femmes évoquent la liberté de courir des risques et de faire des erreurs, comme on l'a mentionné plus haut. Dans d'autres, c'est la liberté de choisir et c'est cette liberté qui engendre un sentiment de sûreté et de sécurité.

On a une base pour bâtir nos vies. Je ne suis pas obligée d'avoir peur. Je me sens en sécurité. Mes enfants peuvent grandir. Et puis on a une bonne qualité de vie. C'est possible. On est pauvre, mais si tu venais faire un tour ici, c'est pas ce que tu penserais... Je pense qu'au fond, ça nous donne juste la liberté. Ça donne une espèce de liberté intérieure quand t'as pas peur. Et puis tu peux vraiment faire des choix réfléchis sur ce que tu vas faire, et pas faire face à ça tout de suite. Y'a de la stabilité.

J'ai la liberté de ne pas dire : « Mon Dieu, il faut que je me contente de moins ». Ça fait que pour moi, je peux dire c'est quoi la meilleure chose que je peux faire dans ma vie maintenant. À long terme, la meilleure chose, c'est d'aller à l'école. Je peux penser à long terme au lieu d'être obligée de régler la crise immédiate. Ça fait une différence énorme [traduction].

Le fait de ne plus vivre dans la peur est un accomplissement qui a été évoqué par plusieurs répondantes. De nombreuses femmes ont parlé des situations de violence physique ou verbale qu'elles avaient vécues et qui avaient eu une incidence négative sur leur estime de soi. Ce qu'elles ont accompli grâce au logement social a renouvelé leur confiance et les a aidées à avancer dans leurs vies. Dans le témoignage qui suit, une femme parle de la manière dont elle a appris à réagir aux confrontations et aux personnes en colère après l'échec de ses deux mariages, tous deux marqués par l'alcoolisme et la violence, pour parvenir à une amélioration remarquable de son estime de soi.

Je pense que j'ai toujours eu une certaine confiance en moi, mais que mon image de moi n'était pas bonne. C'est souvent ce qui arrive après un divorce ou une situation violente. Quand t'entends dire assez longtemps que t'es pas bonne, tu finis par y croire. Sur la sécurité, t'es confrontée à beaucoup de situations difficiles. Chaque fois que t'en viens à bout, tu gagnes de la confiance. Tu penses je peux faire ci, je peux faire ça! Et ça améliore ton estime de toi. Je sais que mon estime de moi s'est beaucoup améliorée. Je suis retournée à l'école à temps partiel et je travaillais à temps partiel après que j'ai commencé le cours de sécurité, puis je pensais, je peux faire ça [traduction].

Tout comme le fait d'avoir appris comment intervenir auprès de personnes en colère et dans des situations susceptibles de virer à la violence a rehaussé la confiance en soi des participantes au programme de la SHA, les femmes qui ont travaillé dans le bâtiment et dans d'autres secteurs non traditionnels en ont retiré un sentiment de pouvoir. Une participante au projet Just Housing explique la fierté qu'elle éprouvait en décrivant son travail en rénovation à un commerçant du quartier ainsi que les sentiments chaleureux qu'elle a ressentis en voyant la surprise initiale du commerçant, puis en acceptant ses compliments. Comme dans l'exemple qui suit, l'amélioration de l'estime de soi est souvent le fait du respect montré par les membres de la collectivité générale à l'égard des efforts déployés par ces femmes pour augmenter leur participation à la vie économique. Commerçantes et commerçants,

enseignantes et enseignants, voisines et voisins, collègues de travail, et même les fournisseurs de logements ont été cités comme exemples de personnes qui montraient un respect plus évident aux femmes à faible revenu qui prenaient d'elles-mêmes des mesures pour s'engager dans la voie de l'autonomie financière.

Une chose que j'ai remarquée, c'est que [le fournisseur de logements] est plus prêt à travailler avec toi... c'était pour les personnes qui lui payait les paiements qu'ils sont intervenus. Ils sont très prévenants. Ils sont là pour toi. Donc il y a une meilleure relation, pour ce que ça vaut, parce qu'ils savent que t'es prête à faire quelque chose [traduction].

Les mères ont aussi mentionné le respect que leur montraient leurs enfants à l'égard du travail qu'elles accomplissaient dans le projet d'habitation. Une mère explique comment sa participation au programme de sécurité de la SHA a amené son fils à la considérer sous un angle nouveau. Avant, il était un des « pires pour malmenager les autres », mais lorsqu'il a vu sa mère en uniforme, patrouillant, il s'est mis à lui prêter plus de respect ainsi qu'aux autres résidents du projet. Il a appris les règles, les a respectées et son comportement s'est amélioré.

L'éloquence de ces femmes et la force avec laquelle elles décrivent leurs réalisations sont très puissantes. Il demeure que le témoignage le plus émouvant a peut être été celui d'une femme qui, au cours de l'année précédente, avait vécu l'échec de son mariage, avait découvert que son mari la trompait avec une voisine, avait commencé à toucher des prestations d'aide sociale, avait suivi un programme de recyclage professionnel et avait recommencé à travailler après avoir passé plus de 12 ans à la maison à élever ses jeunes enfants. Quoiqu'au début, elle parlait lentement et avec hésitation, elle a terminé ses propos avec force.

Je pense souvent que même quand les gens disent qu'ils comprennent combien il est difficile de réintégrer la population active, ils n'en savent rien parce qu'ils ne peuvent pas en saisir l'énormité. C'est quelque chose qu'il faut vivre pour le comprendre. Ça ne veut pas dire que ce n'est pas agréable d'entendre les autres dire qu'ils comprennent. C'est une façon de penser à rendre fou... de toutes façons. J'ai l'impression d'être tellement plus une personne, parce que quand j'étais une mère à la maison, je ne savais pas que les gens m'aimaient bien. Maintenant, les gens m'aiment bien. Ça me fait plaisir. Moi aussi, je m'aime mieux [traduction].

Acquisition de compétences nouvelles ayant une valeur sur le marché

Les participantes ont appris des compétences aussi nombreuses que variées, selon le projet auquel elles ont participé. Les habiletés en communications interpersonnelles, ou entrent, ont été mentionnées le plus souvent (par 69 p. 100 des participantes ou 24 femmes sur 35). Les femmes ont appris comment réagir en cas de conflit et comment résoudre un conflit. Bon nombre d'entre elles ont déclaré qu'elles avaient appris comment réagir aux personnes qui ne font pas les choses comme elles ou qui sont issues de cultures ou de milieux différents du leur. Les habiletés en communications interpersonnelles englobent également les compétences

parentales, et plusieurs femmes ont signalé qu'elles avaient appris des meilleures techniques pour discipliner leurs enfants ou pour communiquer avec eux grâce à la formation en dynamique de la vie dispensée dans le cadre des divers projets. Certaines ont aussi parlé des compétences organisationnelles et en travail de bureau, depuis la tenue de livres à l'exploitation de logiciels et à l'utilisation des machines de bureau.

Dans le témoignage qui suit, la femme décrit en détail les aptitudes en relations humaines qu'elle a acquises en travaillant dans la gestion domiciliaire, aptitudes qu'elle a su exploiter dans son emploi actuel.

En participant au sein de ENF, j'ai changé mes compétences. J'ai appris comment travailler avec les gens et dans la collectivité, ce qui est vraiment le contraire du droit et de la comptabilité, où tu travailles avec des livres et des règles. Travailler avec la collectivité, c'est beaucoup plus démocratique, c'est plus concret, c'est plus que simplement travailler avec les gens. C'est un ensemble de compétences complètement différent [traduction].

Une autre parle des aptitudes en résolution de conflits qu'elle a acquises en travaillant en sécurité.

Je pense que la chose la plus importante que j'ai apprise, c'est comment réagir aux confrontations. Comme j'avais vécu une situation violente, j'avais beaucoup de mal à réagir aux confrontations. Je pense que c'est une des compétences les plus importantes que j'ai apprise, de me sentir capable de décider quand confronter un problème et quand ne pas le faire, ça m'a donné beaucoup de confiance en moi... Maintenant, j'ai appris quelles batailles je suis prête à livrer et celles que je refuse [traduction].

Une autre participante au programme de sécurité parle de ce qu'elle a appris :

[...] prendre des décisions. Décider quand prendre une chance et quand ne pas le faire. Là, tu commences à penser que tu peux prendre des chances dans d'autres domaines. Quand t'es prête à prendre des chances comme ça, là t'es capable de prendre des chances avec les choses que tu fais dans ta vie [traduction].

Les femmes qui ont participé à la sueur de leur front au développement domiciliaire ont appris les techniques de construction, y compris l'installation de cloisons sèches, de tuiles et de tapis, la peinture et la menuiserie. Une participante au projet Five by Five de la Riverbank Development Corporation avait du mal à contenir son enthousiasme à l'égard des possibilités d'apprentissage qu'elle entrevoit dans son avenir.

Nous serons avocates au bout du compte. Nous serons courtières en immeuble au bout du compte. Nous serons expertes dans le repérage du bois

d'oeuvre. Nous serons décoratrices au bout du compte. Nous serons pratiquement tout [traduction].

Les femmes qui ont travaillé en gestion de logements coopératifs et à but non lucratif ont appris des techniques de comptabilité, comment présider une assemblée et comment prendre la parole en public. La même participante au projet Five by Five a fait le commentaire suivant sur l'acquisition de compétences par la gestion de logements coopératifs.

Je n'avais jamais rien présidé avant, et j'ai dû apprendre des compétences comme la façon correcte de diriger une réunion. Elle [autre participante] a dû apprendre le travail de secrétariat. Notre trésorière... il faut qu'elle apprenne la comptabilité. Tout ça, c'est bénévole. Et qu'on en soit conscient ou non, on apprend tous quelque chose. Comme ça, la prochaine fois que quelque chose arrive et que quelqu'un demande si on a une personne qui peut faire le travail de secrétaire et bien, elle n'a peut-être pas été payée pour son travail, mais n'empêche qu'elle a été la secrétaire de la coopérative d'habitation pendant des années [traduction].

Une femme qui a participé au projet Monquartiers at Work raconte l'ouverture d'un compte bancaire et la relation nouvelle qu'elle a forgée avec son établissement financier grâce à sa participation au projet.

Avant de commencer avec ce groupe, je n'avais jamais écrit un chèque. Ça ne m'intéressait pas. Je n'avais pas d'argent à mettre à la banque ou pour écrire des chèques. La banque n'était pas mon amie [traduction].

Plus généralement, ces femmes ont surtout appris comment apprendre, à la fois auprès d'autres personnes et en se fiant à elles-mêmes. Ayant souvent été isolées des milieux d'apprentissage traditionnels ou en y ayant vécu une expérience moins qu'enrichissante, l'acquisition d'aptitudes et la naissance du désir d'apprendre ont été des aspects clés du perfectionnement de leurs compétences traditionnelles.

Formation de contacts et de réseaux de soutien et d'entraide

L'étude a également révélé que le logement social et les programmes d'acquisition d'aptitudes à l'emploi combinés au logement social sont des cadres utiles pour forger des contacts et des réseaux. L'isolement que vivent les femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur, souvent parce qu'elles restent à la maison pour élever leurs enfants, peut constituer un obstacle de taille à leur intégration à la population active. Ces femmes peuvent manquer de confiance en elles, leurs compétences peuvent s'être érodées ou leur absence du marché du travail peut les avoir distancées de ce monde, de sorte qu'elles ont du mal à obtenir des références. Ces difficultés sont particulièrement graves dans les collectivités qui sont marquées par un taux de chômage élevé et persistant, où les gens peuvent ne connaître que quelques personnes qui travaillent. La défenseure ou le défenseur des droits au logement, la ou le gestionnaire de propriétés, une ou un intervenant en développement communautaire ou une instructrice ou un instructeur d'un programme de formation sont autant de personnes qui

peuvent aider ces femmes à trouver du travail ou qui peuvent leur donner une référence. Elles peuvent aussi intervenir au nom de la personne qui a des contacts avec les services sociaux ou les organismes gouvernementaux.

Cette femme explique comment le soutien du personnel de l'école que fréquentent ses enfants lui a donné la confiance nécessaire pour qu'elle accepte d'y travailler.

Quand je suis venue ici, j'avais déjà des bons liens dans la communauté, à l'école et dans les autres coopératives du coin. Donc, je connaissais beaucoup de monde, ce que j'ai trouvé très utile. Un emploi s'est libéré, mais je n'étais vraiment pas sûre de mon coup. Le directeur et le directeur adjoint m'ont tous les deux donné beaucoup de soutien et comprenaient la situation d'une femme qui essaie de recommencer à travailler. Puis je me suis sentie à l'aise. En ayant leur soutien, je me sentais plus sûre de moi [traduction].

Les occasions de rencontrer des gens ou de former des réseaux peuvent découler de rencontres officielles ou informelles. Une résidente de ENF décrit les occasions de maillage qui se sont présentées à elle pendant les fêtes de Noël et comment celles-ci l'ont aidée dans son travail comme experte-conseil en logement.

Je ne connaissais personne au Logement [C.-B.]. J'étais membre du conseil de ENF et, bien sûr, ils emmenaient les locataires partout avec eux. Et quand je suis allée à la première fête de Noël, j'ai été aux deux ou trois autres après et j'ai rencontré des gens. C'est un des endroits où j'ai rencontré le plus de gens. Et pendant tout ce temps je faisais ces contacts qui me sont si utiles aujourd'hui. Les gens savent mon nom et ils savent quel genre de travail je fais [traduction].

Bon nombre des répondantes ont évoqué le réconfort que leur ont apporté les autres participantes au programme de formation ou résidentes du projet d'habitation. Elles ont dit s'être senties acceptées, avoir ressenties de la tolérance, de la confiance, un esprit communautaire et un soutien. Les participantes à ENF, au programme de la SHA, d'Habitation urbaine, de la FCHT et du projet Five by Five ont évoqué à quel point les membres de leur projet d'habitation ont été serviables, offrant de s'aider et de se soutenir mutuellement, particulièrement sur le plan de la garde des enfants et parfois, des déplacements des enfants. Ce genre de voisinage les a beaucoup aidées à poursuivre leurs projets en matière de formation et d'emploi.

Les femmes habitant ENF et Habitation urbaine expliquent que le fait de connaître leurs voisines et voisins, adultes et enfants, suscitait chez elles un sentiment de sécurité et de confiance, sachant que pendant qu'elles étaient au travail, quelqu'un gardait un oeil sur leurs maisons, voire même sur leurs enfants. Quelques-unes se sont plaintes du fait que ce sentiment de sécurité s'accompagne d'une certaine perte d'intimité, mais la majorité était d'avis que ce soutien avait des conséquences très favorables.

La création de contacts et de réseaux de soutien et d'entraide peut énormément aider les femmes à faible revenu à surmonter leurs sentiments d'isolement et à entreprendre la réintégration à la collectivité générale. Elle peut aussi approfondir leur engagement à l'égard du DEC dans le projet d'habitation et au-delà.

Formation et études

En plus de donner aux femmes la confiance dont elles ont besoin pour reprendre leurs études en acquérant des compétences nouvelles et en participant davantage à la vie collective, le logement abordable peut aussi rendre les études et la formation plus accessibles d'un point de vue financier. Tout simplement, l'argent épargné sur le loyer peut permettre d'entreprendre des études. Ainsi, 71 p. 100 des femmes consultées (25 sur 35) ont trouvé des possibilités directes d'acquisition d'aptitudes à l'emploi par l'entremise de leur logement tandis que 14 p. 100 (5 sur 35) ont jugé que les économies qu'elles pouvaient faire en ayant un loyer subventionné leur ont permis de faire des études. Par conséquent, la stabilité du statut d'occupation peut engendrer la stabilité financière et personnelle nécessaire pour faire des études ou suivre une formation, comme l'affirme cette participante.

Ma scolarité est pas mal unique. Je n'avais pour ainsi pas fait d'études officielles et à 18 ans, j'avais un niveau de 2^e année. Depuis, j'ai étudié pendant 10 ans et je suis maintenant au collège. Avant, je n'aurais pas pu faire ça [sans le logement]. Je devais tout faire. Apprendre mes tables de multiplication. Tout. Et j'ai élevé deux enfants. Et j'ai pu le faire sans mener une vie de fou [traduction].

Une autre femme explique qu'elle a pu songer à faire des études parce qu'elle a emménagé dans un logement social. Elle pouvait alors étudier et se concentrer davantage. Avant, elle habitait un appartement d'une chambre dans un sous-sol qui lui coûtait 500 dollars par mois, alors qu'elle était aux études.

Il [son enfant] avait besoin d'espace. J'avais aussi besoin d'espace et c'était cher pour une étudiante... Une fois que j'ai eu le logement social, c'était la clé qui a tout déclenché. On avait besoin d'un endroit stable que nous pouvions appeler la maison. Maintenant, j'ai d'autres soucis, mais pas le logement [traduction].

Les participantes aux programmes de formation directe, notamment le programme de formation et d'emploi de la FCHT, le projet Just Housing et le projet Downtown Women's (qui a abouti à la construction de la maison Sandy Merriman), ont parlé de l'importance de l'instruction qu'elles ont reçue sur leur estime de soi et l'acquisition de compétences. Elles n'avaient que des bonnes choses à dire sur les enseignantes et enseignants qui comprenaient « d'où elles venaient », et qui n'étaient ni autocratiques, ni condescendants. Lorsque la formation en dynamique de la vie est judicieusement dispensée, elle est favorablement reçue par les femmes, comme celle-ci, qui a affirmé : « le volet sur la dynamique de la vie était précieux. J'ai appris que je ne suis pas une mauvaise personne [traduction] ». Par contre, lorsque les femmes n'avaient pas d'affinité avec la personne responsable de dispenser la

formation, les participantes ont affirmé que le volet de formation en dynamique de la vie des divers programmes était « une perte de temps ». Elles ont également signalé l'importance de la souplesse et de la tolérance montrées vis-à-vis des participantes, surtout les femmes qui ont des responsabilités familiales ou qui vivent des situations qui les empêchent d'assister régulièrement aux sessions.

Certains jours, c'était très dur d'être ici. Quand j'ai commencé à suivre les cours, j'avais des problèmes avec mon jeune de 16 ans parce qu'il faisait des mauvais coups. Alors j'essayais d'être ici, et j'y étais, mais ma tête était ailleurs. Ma tête était à la maison et je m'inquiétais de ma maison. On vivait plein de choses, moi et ma famille et mon jeune. Je pensais que j'allais être obligée de le faire enfermer. Puis je me suis dit : « Non, je ne le ferais pas. Je vais faire face. Je vais en venir à bout. » On a été voir un conseiller. Maintenant, il est correct. Et puis ils se plaignaient parce que je manquais trop souvent. Soit j'allais en cour, soit j'allais voir le conseiller. Ils se plaignaient même s'ils connaissaient ma situation. La police appelait. Il fallait que je quitte. J'avais pas le choix. J'ai dit [à l'instructeur] : « ma famille passe d'abord... je vais abandonner ». Mais maintenant j'aime ça [maintenant que j'ai une deuxième chance]. Je vais essayer d'être ici, et c'est ce que j'ai fait [traduction].

Emploi et gain d'un revenu

Le résultat le plus probant d'une enquête sur le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi serait les emplois réellement obtenus par les femmes à faible revenu à la suite de leur participation à un programme offert dans le cadre du logement. Soixante pour cent des femmes (21 sur 35) ont trouvé un emploi qu'elles jugent directement ou indirectement attribuable à leur logement. À titre d'exemples de lien direct, on peut mentionner les résidentes de ENF qui sont devenues gestionnaires de propriétés et les participantes au programme de formation et d'emploi de la FCHT qui ont trouvé du travail grâce aux nouvelles compétences qu'elles avaient acquises ou aux stages qu'elles avaient faits en milieu de travail. À titre d'exemples de lien indirect, on peut citer les bénévoles du programme de la SHA qui ont acquis la confiance et les compétences nécessaires et rencontré des gens, éléments qui leur ont éventuellement permis d'intégrer le marché du travail.

Des 60 p. 100 des femmes qui ont trouvé un emploi, 14 p. 100 (5 sur 35) travaillaient à leur compte. Des autres, 14 p. 100 cherchaient un emploi. Vingt pour cent (7 sur 35) des répondantes étaient aux études ou suivaient une formation et 6 p. 100 (2 sur 35) n'ont pas précisé si elles travaillaient, cherchaient un emploi, étudiaient ou se consacraient à une autre occupation.

Ce qui est moins encourageant, c'est qu'au moins 63 p. 100 de ces femmes (22 sur 35) dépendaient toujours de l'aide sociale ou de paiements de transfert (par exemple pension alimentaire pour enfant ou assurance-emploi), et ce en dépit du fait qu'elles travaillaient, qu'elles créaient une entreprise ou qu'elles étudiaient. Seulement 23 p. 100 (8 sur 35) des

femmes travaillaient à temps plein ou à temps partiel à un emploi qui leur permettait de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Les autres femmes comptaient sur d'autres formes de soutien économique (par exemple un conjoint employé) ou n'ont pas précisé la source de leur revenu.

Cependant, il y a des succès éclatants. Deux d'entre eux sont racontés ci-dessous.

Une locataire de ENF exploite les possibilités issues du logement pour trouver un emploi

J'ai emménagé à ENF en 1987 et tous les emplois que j'ai eu depuis, je les ai obtenus directement à cause de ma participation dans ENF. Sans exception. J'ai eu un emploi payé chez un avocat parce que sa femme travaillait pour ENF... donc je connaissais quelqu'un. L'autre chose qui m'a permis de trouver du travail, c'est les compétences que j'ai apprises en faisant du bénévolat au conseil d'administration et dans la collectivité. J'étais sur le bien-être, mais j'ai travaillé plein d'heures — un nombre énorme d'heures — dans le bureau. Ce qui fait qu'en fait, je l'ai vraiment gagné mon chèque. Donc les compétences que j'ai apprises, je les ai eues directement à cause de mon logement. Et c'est la même chose avec le travail que je fais maintenant. Je suis conseillère en développement communautaire pour les autorités de logement de la Colombie-Britannique.

J'étais une mère seule avec un enfant de quatre ans. J'avais touché le GAIN [revenu disponible garanti pour les personnes dans le besoin, ancien programme de supplément du revenu de la Colombie-Britannique] pendant deux ans et demi. J'avais décidé de rester à la maison, en partie parce que j'avais vu une mère seule avec deux enfants qui travaillait à plein temps et qui prenait trois autobus le matin et trois le soir, tous les jours, pour finir ses journées complètement épuisée. Je m'étais dit que j'aimerais mieux vivre avec moins, être sur le bien-être et faire ça pendant trois ans.

J'ai emménagé ici et j'ai vu la chance de faire du bénévolat. Quand j'avais arrêté de travailler à l'extérieur, à ce moment-là, je n'avais jamais touché un ordinateur. Ils n'étaient pas très communs. J'ai appris que ENF avait un ordinateur ici, dans le bureau, et que personne ne s'en servait. La femme qui s'occupait du volet de développement de ENF est revenue de vacances et le gérant de la propriété avait changé d'emploi. Cette femme s'est donc retrouvée à faire le travail de développement et la gestion de la propriété, et elle n'était jamais dans le bureau. Je voyais bien qu'elle cherchait désespérément de l'aide, même quelqu'un pour répondre au téléphone. Alors j'ai décidé que si je pouvais mettre la main sur cet ordinateur, apprendre un peu d'informatique dans l'idée de recommencer à travailler... alors j'ai proposé mes services. C'était pas seulement par bonté de coeur, pas parce que je voulais être une bonne personne et donner un coup de main. En fait, ça n'avait rien à voir avec

ça. Ça a fini par devenir une question économique, et aussi la possibilité d'apprendre à me servir d'un ordinateur.

Il y avait le problème de la garde d'enfant, mais j'ai été au bien-être et je me suis battue. Pendant trois ans, pas une fois j'avais demandé des services de garde. Puis j'ai dit je vais faire du bénévolat, pour apprendre à me servir d'un ordinateur. Quand j'étais capable de me pointer, c'était bon pour elle. [Mon fils] entrait au jardin d'enfants. Le bien-être, il voulait que je trouve du travail d'abord, puis que je demande des soins de garde après. Alors j'ai dit que c'est pour ça que j'apprenais à me servir d'un ordinateur, mais que je n'allais pas accepter un travail tant que je n'aurais pas trouvé des soins d'enfant convenables. Et la garderie que je voulais, elle était en face de l'école où mon fils allait entrer. Il fallait louer l'espace et même si je n'allais pas commencer avant une couple de mois après la rentrée, j'ai dit bon, la place est là. J'en ai besoin maintenant. Je n'ai pas été obligée de faire appel, même si j'avais demandé une trousse d'appel, mais je n'ai pas été obligée de me battre pour l'avoir. Mon fils était donc dans une garderie juste en face de son école. J'ai eu beaucoup de chance. Ou peut-être que ce n'est pas de la chance, juste le fait que je refusais d'accepter qu'on me dise « non ».

ENF a fait une demande dans le cadre du programme Employment Plus... Alors ils ont annoncé ce poste dans la collectivité. Je faisais déjà du bénévolat et je travaillais sur la liste d'attente, alors j'ai eu l'emploi. Au début, c'était pour six mois, puis ça a été étendu pour un an. Puis, juste parce que le travail se faisait plus rare et que ENF ne pouvait pas me réengager — parce qu'avec ce genre d'emploi, c'est interdit d'engager la même personne — c'est à ce moment qu'un emploi s'est libéré chez le mari [de la femme] qui était avocat. Alors j'ai accepté ce travail et j'y suis restée environ trois ans.

Puis j'ai été mise à pied. J'ai trouvé un emploi à BC Housing. Au début, j'étais coordonnatrice d'association. Puis je suis devenue intervenante en développement des services communautaires. J'ai fait ça pendant deux ans. J'étais employée pour une période déterminée, ce qui m'a en fait causé des problèmes. Il y avait plein de choses associées au fait d'être à court terme et qui, pour une mère seule, compliquaient vraiment le fait de travailler. Tu ne savais jamais si ton contrat allait être renouvelé, même pas une semaine avant. Comme ça tous les quatre ou six ou huit mois. Il n'y avait pas de sécurité d'emploi. Tu n'étais jamais sûre de rien. Enfin, le premier ministre a parlé de compressions gouvernementales de 25 p. 100. BC Housing n'a pas renouvelé les contrats de plusieurs employés à court terme.

Ce qui fait que mon contrat à court terme n'a pas été renouvelé, et je n'ai pas postulé un emploi à plein temps, pour plusieurs raisons. C'était pendant que je recevais l'assurance-emploi cette deuxième fois que j'ai entendu parler du programme fédéral [de création de petites entreprises]. Au bout de cinq mois, BC Housing m'avait engagée pour un autre contrat. Depuis, ils m'ont engagée environ quatre fois pour des contrats.

Maintenant, j'aime travailler sur différents contrats. C'est plus risqué, mais pas plus risqué qu'un emploi. Et comme parent seul, c'est dur aussi. Des fois, il faut voyager. Mais c'est une expérience épatante. Et puis j'ai eu l'avantage d'être assise de différents côtés de la table. J'ai été locataire, directrice au conseil, j'ai travaillé pour BC Housing et maintenant, je suis consultante [traduction].

Une participante au programme de sécurité de la SHA crée une entreprise à domicile

Mon histoire de travail était plutôt courte. En somme, je suis restée à la maison avec mes enfants. J'ai essayé de travailler pendant un an, mais les enfants étaient trop petits et je n'étais pas capable de travailler à plein temps et de les élever seule. C'était tout simplement trop dur. C'était très dur. Juste le fait de sortir de la maison, c'était très difficile.

J'avais toujours voulu faire quelque chose de plus concret avec ma vie. Oui, j'élevais ma famille, mais je voulais plus. Je ne savais pas ce que je voulais faire, ni ce que je pouvais faire avec les moyens que j'avais.

J'ai trouvé un papier dans ma boîte aux lettres au sujet d'un programme de formation au leadership en cuisine collective et je me suis dit « super » parce que j'adore cuisiner. J'ai pensé « pourquoi ne pas suivre le programme? ». J'imagine qu'à ce moment-là, j'étais prête. Ça a aidé que la formation était gratuite et que la garde d'enfants était fournie, ainsi que le dîner, les collations et le transport. À ce moment-là, je participais au programme de sécurité depuis environ deux ou trois ans. Le programme de sécurité m'avait aidée à améliorer mon estime personnelle au point où je voulais faire quelque chose de plus.

J'ai suivi le cours de formation en cuisine collective et j'ai dirigé quelques groupes pendant les 18 mois suivant. Je ne me doutais pas que c'est ce qui m'amènerait à créer ma propre entreprise de traiteur. Je suis en affaires depuis deux ans ce janvier [1999]. J'ai suivi le cours de formation en cuisine collective pour apprendre comment gérer des groupes de cuisine collective. C'est ce qui m'a mené au métier de traiteur.

Je voulais cuisiner depuis que j'étais toute petite, mais c'était un rêve que j'avais oublié. Une des instructrices du cours de cuisine collective

(qui travaille maintenant à contrat pour la SHA) M'a demandée si ça m'intéresserait de préparer des repas pour les personnes âgées. Je lui ai répondu que j'allais y penser, mais au bout de deux semaines, j'avais pas mal planifié mon affaire. J'ai parlé à ma mère et ça aussi, ça m'a aidé parce qu'elle a aussi une petite entreprise. Il faut croire que l'esprit d'entreprise est de famille.

C'était mon affaire — ça, c'était une chose qu'ils m'avaient dit — si je parlais ça, ça serait mon affaire, ce qui voulait dire que je devais y investir mon argent et que je serais responsable de mes dépenses. Il a fallu que je calcule ce que j'allais charger et ça a été difficile. Le premier mois, j'ai décidé d'utiliser l'argent que j'avais budgété pour les épiceries et les factures pour commencer mon entreprise. Je m'étais dit qu'à la fin du mois, soit je récupérerais mon argent avec un peu plus si ça marchait, sinon j'aurais un paquet de problèmes.

Les casseroles et tout ça, je les ai empruntés. J'ai parlé à l'église de ce que je faisais et j'ai demandé si je pouvais emprunter des casseroles pour un bout de temps. Toutes les ressources que j'avais, je les ai utilisées.

Par le programme de sécurité, j'ai rencontré des gens à Saskatoon Housing... Et ça m'a aidée avec mon entreprise de traiteur parce qu'ils sont au courant de ce que je fais. Je pense que l'éthique professionnelle qu'ils ont vue chez moi les a poussés à me donner une chance.

Le plus dur, c'est que je n'ai pas de cuisine régulière, alors il faut que j'apporte tout de la maison. Emballer. Déballer. Tout sortir. Tout ramener. Tout débarrasser de nouveau. Ça prend du temps que je pourrais consacrer à autre chose. L'autre chose qui est très dure, c'est de savoir combien faire payer. Je faisais payer ce que ça me coûtait plus un petit salaire pour moi, mais ça n'était pas assez pour faire survivre l'entreprise. J'ai augmenté mes prix au cours des deux dernières années et maintenant je me sens mieux à propos des prix que je fais payer à ma clientèle.

Mon entreprise a grandi. J'ai une clientèle régulière, plus pas mal de clients par le bouche à oreille. J'ai décidé que je voulais un contrat plus régulier et j'en ai pris un. Je travaillais au moins cinq jours par semaine et c'était plus d'heures que ce que j'avais voulu. Au début, j'essayais de travailler surtout pendant le jour, mais là, j'étais aussi occupée presque tous les soirs. Avant, j'avais tellement été à la maison avec mes enfants. Je participais à l'école et à d'autres activités. Puis d'un seul coup, je n'étais plus là. C'était très difficile. Mes enfants réagissaient et j'ai dit « assez, je ne vais pas faire ça au point de détruire ma famille parce qu'ils sont plus importants ».

Je pense que mon travail nous a tous aidés parce que mes garçons s'assument mieux maintenant alors qu'avant, je faisais plein de choses pour eux. Ça a pris des ajustements, mais c'était pour le mieux. Ils doivent apprendre qu'ils doivent aider aussi.

J'ai des projets, des idées, des buts et des rêves pour continuer à agrandir mon entreprise et à en profiter, mais j'attache beaucoup d'importance à me libérer pour mes garçons et des fois je dois ralentir ou engager des employés pour alléger ma charge de travail [traduction].

Les témoignages de ces femmes reflètent le caractère progressif de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. En commençant par stabiliser leur statut d'occupation, puis en profitant des occasions de perfectionnement offertes par l'administration et d'autres activités basées dans le logement, ces femmes et de nombreux autres participantes et participants aux programmes ont pu se sortir graduellement de la pauvreté et de leur isolement pour participer à la vie économique.

Le type de logement constitue un aspect important sur le plan de l'emploi et de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. Une des femmes consultées a récemment obtenu un appartement dans un projet dispersé par l'entremise d'un organisme qui intervient auprès des personnes qui ont des antécédents psychiatriques. Cette femme n'était pas à l'aise dans un foyer collectif. Malgré qu'elle apprécie certaines des choses qu'elle y a apprises (par exemple la cuisine, le ménage et le magasinage), elle souffrait du manque d'intimité et du fait qu'elle ne pouvait « s'éloigner des conflits ». Aussi, le peu de structure du foyer la dérangeait, par exemple le fait qu'il était possible de passer toute la journée à regarder la télévision. Elle a préféré l'ensemble d'habitation supervisée où elle a emménagé après avoir quitté le foyer parce qu'elle y a trouvé beaucoup plus de structure. Elle a constaté que « l'indépendance lui avait fait prendre conscience de sa valeur » et que « la vie était plus intéressante ». Cependant, la solution qu'elle a préférée est le logement dispersé; dans ce cadre, elle affirme qu'elle n'a pas l'impression d'être une « malade mentale ». Elle se sent comme n'importe qui d'autre, ce qui a un effet bénéfique sur la santé mentale et augmente considérablement l'estime de soi.

Une femme atteinte de schizophrénie a rapporté qu'elle a pu stabiliser sa situation de logement en obtenant une unité à but non lucratif, ce qui lui a permis de se consacrer à sa passion, la peinture, une occupation qui lui fait du bien. Elle avait été sans abri pendant un temps à cause de sa maladie. L'unité qu'elle avait habitée auparavant dans une maison de chambres était trop petite et trop mouvementée pour qu'elle puisse peindre. Aujourd'hui, elle peut peindre pendant la nuit, lorsqu'elle réfléchit le mieux, et ignorer ses voisines et voisins et leurs visiteuses et visiteurs pendant la journée. Son ergothérapeute l'a aidée à présenter une demande de subvention aux Conseils des arts du Canada.

La stabilité qui découle d'un statut d'occupation assuré est également une condition indispensable au maintien de l'emploi. Le caractère imprévisible des modalités de logement alternatives peut poser des difficultés quand il s'agit de se présenter à des rendez-vous ou au travail à l'heure. Lorsqu'on a demandé à une femme si elle se sentait plus stable après avoir

obtenu un logement autonome permanent, au bout de plusieurs mois passés à se « trimbaler » d'un endroit à l'autre, elle a répondu :

Absolument. J'ai un réveil-matin. En fait, j'avais un réveil avant que d'autres personnes arrivent et le débranchent, ou quelque chose comme ça. C'est tout à prendre sur moi aussi. Ce n'est la faute de personne. Si je ne me lève pas pour aller au travail, c'est de ma faute. Mais je me lève pour aller travailler. Je peux dormir quand je veux. C'est super
[traduction].

Toutes ces réalisations — un sens accru de sa valeur individuelle, l'acquisition d'aptitudes, la formation de contacts et de réseaux de soutien et d'entraide, la possibilité de suivre une formation, de faire des études et, éventuellement, d'obtenir un emploi — peuvent être facilitées par l'obtention d'un logement convenable, sécuritaire et abordable. Vu l'importance du logement exprimée par les femmes consultées et les capacités et la mobilité limitées des populations à faible revenu, il semble que le logement est naturellement l'endroit où cibler les femmes afin d'améliorer leur participation à la vie économique.

Les difficultés associées à la combinaison du logement et de l'aide à l'emploi

Les résidentes du logement social ont mentionné plusieurs difficultés qui surviennent lorsqu'on tente de combiner le logement avec l'aide à l'emploi. Ces difficultés se répartissent en deux catégories : les difficultés générales associées à l'augmentation de la participation des femmes à la vie économique et les difficultés qui sont plus spécifiquement dues au fait que l'on tente d'atteindre ce résultat grâce au logement.

Difficultés générales

Soins des enfants

Les femmes qui ont participé aux 10 projets faisant l'objet des études de cas et qui ont été interviewées ont toutes mentionné que les soins des enfants constituaient un obstacle important à leur participation sur le marché du travail. Comme une des locataires de ENF l'a signalé plus haut, souvent, les soins à l'enfance subventionnés sont accessibles aux femmes uniquement lorsqu'elles trouvent un emploi. Or, la recherche d'un emploi est une occupation à plein temps qui peut difficilement s'exécuter lorsqu'on a des enfants à la traîne.

La plupart des répondantes avaient résolu leurs problèmes de garde d'enfants, souvent en prenant des arrangements informels improvisés. Soit elles avaient obtenu des soins à l'enfance par les services sociaux, alors qu'elles suivaient une formation, soit elles s'étaient arrangées pour que des voisins ou des parents s'occupent des enfants lorsqu'elles n'étaient pas à la maison, soit elles ont attendu que leurs enfants soient en âge de fréquenter l'école avant d'entrer sur le marché du travail. Cependant, plusieurs répondantes avaient confié à leurs aînés le soin des plus jeunes. Souvent, lorsque les enfants avaient plus de 10 ans, on les considérait assez vieux pour s'occuper d'eux-mêmes. L'accès à des soins à l'enfance de qualité et abordables, situés près de la maison, du lieu de travail ou du centre de formation, aurait amélioré la qualité de vie des répondantes et de leurs enfants.

Les locataires d'Habitation urbaine qui ont obtenu du travail contractuel par leur fournisseur de logements ont décrit le soutien fourni par leurs familles et par leurs pairs. Elles ont aussi fait mention de la liberté que procure le travail autonome.

Nous travaillons aux heures que nous voulons, ce qui est idéal avec des enfants d'âge scolaire. On peut travailler pendant le jour. L'été, nous avons toutes les trois un mari à la maison qui peut surveiller les enfants, donc ça marche très bien.

Mes enfants vont à l'école mais si l'un d'eux était malade, je pourrais quitter le travail. Quand tu travailles pour quelqu'un, c'est pas toujours possible de simplement partir. Et puis je pense que comme on est trois, on réussit à s'entraider [traduction].

Transport

Les problèmes de transport constituent un autre obstacle important à la participation à la vie économique. Bien des femmes à faible revenu n'ont pas accès à une voiture et pour certaines, le coût des transports en commun est exorbitant. Bon nombre des femmes ont mentionné qu'à au moins un moment de leur vie, elles ont dû se déplacer à pied ou en vélo. Cette mobilité limitée peut restreindre la portée de la recherche d'un logement ou d'un emploi, l'obtention de soins à l'enfance, les courses et l'accès aux services sociaux.

Dans le cadre de certains projets, dont MAW et le Downtown Women's Project, la formation en dynamique de la vie incluait l'obtention d'un permis de conduire. Une femme explique combien le fait de pouvoir se déplacer à sa guise a changé sa vie.

Quand je pense à ma vie avant, c'était ennuyant. Maintenant, je suis plus spontanée. J'ai mon permis de conduire et je bouge tout le temps [traduction].

Une femme a observé que le fait de travailler près de chez elle a soulagé la pression autant au travail qu'à la maison.

Je me trouve vraiment chanceuse d'avoir un emploi près de chez moi. Je pense que ça serait encore plus dur s'il fallait que je prenne le métro, comme bien des femmes sont obligées de le faire, parce que la majorité du travail à la maison tombe sur les épaules de la femme [traduction].

Les problèmes de transport peuvent être soit atténués, en situant les logements et l'aide à l'emploi le long des grandes artères de transport en commun, soit éliminés, en prévoyant des possibilités d'emploi ou d'acquisition d'aptitudes à l'emploi au sein même de la collectivité d'habitation.

Responsabilités ménagères

Le stress occasionné par les conflits entre le temps et l'espace disponibles s'intensifie lorsqu'une femme décide de travailler à la fois à la maison et en dehors de son foyer. Les

responsabilités ménagères ne s'évanouissent pas, et même si d'autres membres de la famille mettent la main à la pâte, la femme demeure souvent contrainte de jouer le rôle de la « super-maman ». Une femme décrit l'expérience épuisante qui a été la sienne lorsqu'elle a tenté de reprendre ses études, au point où elle a décidé d'attendre que ses enfants vieillissent avant de continuer.

Je déposais les enfants le matin à neuf heures, je me rendais à l'école, j'allais à mes cours, je devais faire mes devoirs pendant le jour, entre les cours, parce que je savais que je ne pourrais pas les faire à la maison. Et si j'avais des devoirs à faire pour mes cours de l'après-midi, je n'avais pas la chance de les faire parce qu'en rentrant à la maison, je devais prendre les enfants à la garderie puis rentrer. Et puis après, c'était « oh, faut que je fasse à souper maintenant ». Ce n'était pas tellement la charge de cours que je ne pouvais pas assumer, c'était le fait que je ne pouvais pas me séparer moi, l'étudiante, de la mère et de l'épouse et de la cuisinière et de la femme de ménage quand je rentrais à la maison, Quand j'étais à l'école, il n'y avait pas de problème [traduction].

Épuisement

Les femmes qui ont été consultées ont souvent employé les expressions « c'était dur » ou « c'était difficile » quand elles parlaient des obligations qu'elles devaient satisfaire en participant aux projets. L'épuisement physique, psychologique et émotif a parfois été la conséquence de leur participation à la population active.

Dépenses associées au fait de travailler

Outre les dépenses considérables dues au soin des enfants et au transport, d'autres dépenses de moindre envergure caractérisent la transition à l'emploi. Le besoin de s'habiller, d'acheter des aliments prêts à l'emploi ou de manger à l'extérieur, et autres dépenses accessoires, peuvent gruger le chèque qu'une femme ramène à la maison.

Facteurs décourageants

Les épreuves et les dépenses que subit la femme à faible revenu peuvent la décourager de travailler. Bon nombre des femmes consultées ont parlé d'avoir délibérément choisi de rester à la maison avec leurs enfants, touchant des prestations d'aide sociale, plutôt que de chercher à satisfaire les exigences associées à la participation à la main-d'oeuvre. Le fait de devoir courir chaque jour entre la garderie et le travail, de préparer les enfants pour l'école, de manquer les rendez-vous ou les activités pour les enfants, et l'épuisement dû au fait de jongler les responsabilités familiales et professionnelles, ne valent souvent pas le mince chèque de paie que reçoivent au bout du compte les mères qui travaillent. De surcroît, la perte de l'assurance-santé, et particulièrement des soins dentaires, dont jouissent les familles prestataires de l'aide sociale et que les femmes perdent lorsqu'elles commencent à travailler en incite beaucoup à renoncer au travail à l'extérieur.

Circonstances personnelles

Les femmes qui ont été consultées au cours de cette étude ont surmonté des obstacles personnels énormes pour parvenir à accomplir ce qu'elles ont fait : faible revenu, discrimination systémique, toxicomanie et alcoolisme, problèmes de santé physique et mentale, entre autres. Ces circonstances personnelles ont des conséquences sur la prestation d'une aide dans le contexte du logement. Toutefois, l'étude de ces aspects tombe hors du cadre de la présente étude.

Difficultés particulières au présent contexte

Dévalorisation du travail bénévole

Le travail bénévole est un aspect clé de la gestion de logements sans but lucratif ou coopératifs, sans compter un élément important du DEC. De plus, de nombreuses heures non rémunérées entrent dans la création d'une petite entreprise. Des problèmes surviennent lorsque le travail non rémunéré auparavant accompli par un grand nombre de personnes devient le travail rémunéré de quelques-unes. Les bénévoles perdent intérêt lorsqu'un « membre du personnel » fait le même travail qu'eux.

Ce phénomène a une incidence sur la création de débouchés d'emploi dans les collectivités d'habitation. La division entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré peut être floue. Particulièrement dans un logement coopératif, les travaux d'entretien et d'administration sont effectués par les locataires, dans le cadre de l'organisation coopérative. Certains ont suggéré que la création de débouchés d'emploi dans ce type de collectivité d'habitation pourrait affaiblir la structure coopérative.

Logement et lieu de travail confondus

Certaines difficultés surviennent lorsque le logement devient aussi le lieu de travail. Quoique cette solution puisse supprimer les problèmes de garde d'enfants et de transport, des conflits peuvent s'élever entre les responsabilités familiales et professionnelles. Les enfants et autres membres de la famille peuvent provoquer des interruptions. L'utilisation domestique et professionnelle d'un même espace peut être incompatible, par exemple lorsqu'une transmission par télécopie arrive au milieu de la nuit ou que la lessive encombre un bureau. La maison devient alors un milieu de travail moins qu'idéal, et les contraintes d'espace peuvent être exacerbées.

De plus, il devient impossible de laisser ses problèmes au bureau à la fin de la journée. La fusion de deux mondes distincts entraîne à la fois la perte d'un refuge et d'une source de soutien.

Confusion dans les rapports propriétaire-locataire et employeur-employée

Dans les logements sociaux, il n'y a pas vraiment de communication [avec le personnel] sauf si tu es un mauvais locataire ou que tu as des problèmes [traduction].

Il y a risque de conflit de rôles lorsqu'on met en cause les rapports traditionnels entre propriétaire et locataire et employeur et employée dans la création de débouchés d'emploi au sein des collectivités d'habitation. La complexité de rôles ajoutés ou modifiés peut poser des

difficultés énormes sur le plan des arrangements juridiques et légaux en matière de logement. Comme la citation qui précède le reflète, il y a un rapport de pouvoir très net entre locataire et propriétaire et il peut être très intimidant pour le locataire d'aborder le propriétaire — ou l'employeur — pour lui faire part de ses préoccupations. L'inverse vaut également, dans la mesure où l'employée peut hésiter à risquer son logement ou les rapports qu'elle entretient dans la collectivité d'habitation en parlant de problèmes ou de conflits qui existent dans le milieu de travail. Les programmes qui ont donné les meilleurs résultats sur le plan de la combinaison du logement et de l'emploi ont également fait l'objet de difficultés associées à la réconciliation de ces nombreux rôles, difficultés qui ont dû être réglées au fur et à mesure qu'elles se sont présentées.

Conclusions

Même si la majorité des répondantes ont rendu compte de difficultés importantes, elles sont quand même parvenues à faire des progrès importants en matière de participation à la vie économique. Comme la présente étude est fondée sur une approche méthodologique, les participantes qui ont le mieux réussi ont été contactées. Cependant, pour chacune des 35 réussites citées dans cette recherche, il ne faut pas oublier qu'il y a une foule d'autres personnes dont on a perdu trace ou dont le statut d'occupation et d'emploi était si précaire qu'elles n'ont pu acquérir d'aptitudes à l'emploi, lorsqu'elles pouvaient même songer à entreprendre un tel cheminement.

Les habitants des projets domiciliaires ont affirmé que l'obtention d'un logement permanent, sécuritaire, sûr, convenable et abordable pour se loger ainsi que leurs familles est une condition qui doit nécessairement être remplie avant qu'ils puissent songer à leur participation à la vie économique. La qualité du milieu d'habitation peut aussi constituer une incitation au travail, rémunéré ou non. Un tel travail peut mener à des débouchés d'emploi concrets, par exemple en entretien domiciliaire, en rénovation ou en développement immobilier, ainsi qu'à des possibilités de création de capacités à l'emploi et à l'acquisition d'aptitudes à l'emploi. L'amélioration de l'estime de soi, l'acquisition de compétences nouvelles et l'intégration à la collectivité élargie grâce aux réseaux de soutien sont des conditions préalables clés à l'emploi et à l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes à faible revenu. Par conséquent, il ne faut pas négliger le potentiel de création de capacités dans le logement social lorsqu'on évalue la contribution du logement abordable à l'employabilité et à la possibilité de suivre une formation.

Ces capacités engendrent le désir et l'état d'esprit ouvert qui sont nécessaires pour songer à l'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou à d'autres façons de s'aider soi-même. Lorsqu'on a demandé à une jeune répondante si elle croyait que le fait d'obtenir un logement permanent et sûr permettrait à une personne de commencer à travailler, elle a répondu :

C'est possible, mais seulement si c'est ce que tu veux. Tout ce qu'on te donne, ça n'a pas d'importance. Si les gens ne sont pas motivés d'eux-mêmes, ça ne fait pas de différence [traduction].

Du point de vue des résidentes du logement social, il existe des difficultés générales sur le plan de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi et des difficultés particulières liées à la prestation d'une aide à l'emploi par le logement. Les difficultés générales incluent les soins aux enfants, le transport, les obligations ménagères, l'épuisement, les dépenses dues au travail, les aspects qui n'incitent pas à travailler, les circonstances personnelles (y compris la violence, la toxicomanie, les problèmes de santé physique et mentale) et la discrimination systémique. Les difficultés qui caractérisent la prestation d'une aide à l'emploi par le logement incluent la dévalorisation du travail bénévole, les conflits attribuables au fait que le logement et le milieu de travail sont confondus et la complexité de la fusion des rapports propriétaire-locataire et employeur-employée.

Ce chapitre contient les conclusions tirées des entrevues auprès de femmes qui habitent des logements sociaux. Il a abordé les réussites de ces femmes ainsi que les difficultés qu'elles ont dû surmonter dans l'amélioration de leur participation à la vie économique par le logement. Le prochain chapitre aborde la même question dans une perspective différente : celle des expertes et des experts en logement et des gestionnaires de programmes de logement.

6. L'AVIS DES EXPERTES ET DES EXPERTS EN LOGEMENT ET DES GESTIONNAIRES DE PROGRAMMES

J'ai toujours travaillé au sein de programmes de formation et un des problèmes qui revient toujours avec le logement, c'est que si une personne n'a pas un logement stable, les chances qu'elle termine le programme, qu'elle se présente chaque jour, sont très minces [traduction].

Participant à un groupe de discussion

Au fil de groupes de discussion et d'entrevues individuelles, on a tenté, dans le cadre de cette étude, de recueillir l'opinion et les expériences des personnes qui fournissent directement des logements sociaux et des programmes d'emploi pour les femmes. La recherche visait à cerner des opinions générales sur les avantages et les inconvénients qu'il y a à fournir une aide à l'emploi aux femmes à faible revenu par le biais des programmes de logement. On a interrogé les répondantes et répondants sur leur expérience pratique de l'administration de ce genre de projets. Plus précisément, la recherche a examiné leurs opinions sur les questions suivantes.

- À quel point est-il avisé de combiner l'aide à l'emploi et le logement social pour les femmes à faible revenu? Quels avantages et inconvénients y a-t-il à « réunir » l'aide à l'emploi pour les femmes avec le logement social?
- Quels genres de débouchés d'emploi sont suggérés ou recommandés?
- Quelles modalités d'aide sont recommandées?
- Quels modes de financement sont proposés?
- Comment ces programmes devraient-ils être évalués?

Le présent chapitre réunit les conclusions qui sont issues des entrevues et du groupe de discussion organisé avec des expertes et des experts en logement et des gestionnaires de programmes au sujet de leur expérience en matière de combinaison du logement et une aide à l'emploi ainsi que du potentiel que présente cette voie.

La combinaison de l'aide à l'emploi et du logement à prix abordable

À quel point est-il avisé de combiner l'aide à l'emploi et le logement social pour les femmes à faible revenu? Quels avantages et inconvénients y a-t-il à « réunir » l'aide à l'emploi pour les femmes avec le logement social?

Quoique les participantes et participants au groupe de discussion aient parlé à la fois des avantages et des inconvénients de la combinaison de l'aide à l'emploi avec le logement social, l'assentiment général favorisait le modèle combiné.

Possibilités : la stabilité de logement et d'emploi

Une des justifications clés de la combinaison de l'aide à l'emploi pour les femmes et du logement, citée par les gestionnaires de logement, les promoteurs et les experts, est que la permanence du logement est perçue comme une condition nécessaire à la participation à la population active. La stabilité du logement est considérée comme un besoin tellement fondamental qu'elle est manifestement la première étape de la prestation d'une aide.

Une participante au groupe de discussion a évoqué un lien net entre la permanence du logement et la réussite dans les programmes d'aide à l'emploi.

J'ai travaillé au sein de divers programmes de formation et un des problèmes qui revient toujours avec le logement, c'est que si une personne n'a pas un logement stable, les chances qu'elle termine le programme, qu'elle se présente chaque jour, sont très minces. Et en fait, ce qui est arrivé après avoir travaillé pendant longtemps avec les gens, c'est que dans certains programmes, nous avons décidé de travailler pour aider les gens à obtenir un logement stable en premier, avant qu'ils commencent la formation, parce qu'il n'y avait tout simplement pas de moyen d'assurer qu'une personne pourrait réussir le programme et avoir une bonne opinion d'elle-même sans cette stabilité [traduction].

Une participante a souligné l'importance de la stabilité dans la famille et la permanence du logement comme deux conditions préalables à l'emploi des femmes. La stabilité familiale, on l'a souligné, exige la stabilité de logement.

Je pense que... notre capacité individuelle dépend énormément de nos relations avec les autres. ...Si elles ne sont pas solides, c'est alors que d'autres choses tombent à plat et je suis convaincue que la maison est la première étape de la stabilité familiale [traduction].

Une autre personne a fait ressortir le rapport entre le fait d'avoir un logement abordable et la poursuite des objectifs scolaires.

Ce que j'ai constaté au cours des quelques dernières années, c'est que le logement abordable... fait toute la différence pour les personnes qui font des études postsecondaires... Je reçois des demandes de personnes qui disent : « j'aimerais poursuivre mes études et l'obtention d'un logement abordable ferait la différence pour moi » [traduction].

Une autre personne insiste sur la distinction entre la « participation à la vie économique qui est liée à l'industrie du logement » et un facteur plus fondamental, à savoir « le logement est la base qui permet aux gens de participer dans ces contextes ». Les participantes et

participants considéraient que la stabilité du logement était un élément clé du soutien offert aux femmes. « La participation à la vie économique découlera de la capacité individuelle de chacun, à partir du moment où tous auront un logement permanent. »

Possibilités : l'acquisition d'aptitudes

Un autre motif cité pour justifier la combinaison de l'aide à l'emploi avec le logement est que le milieu d'habitation présente des possibilités d'acquisition d'aptitudes susceptibles d'être directement ou indirectement liées à l'emploi. Ainsi, le travail exécuté bénévolement peut mener à l'acquisition d'aptitudes qui aboutiront en fin de compte à un emploi. Une participante a souligné le potentiel des logements coopératifs en matière d'encouragement à l'acquisition d'aptitudes à l'emploi.

Nous avons maintenant 25 années de données non scientifiques qui montrent que dans les coopératives d'habitation, avec des gens qui n'ont jamais travaillé hors de la maison, la participation active au sein des comités et des conseils d'administration, même le fait d'apprendre à parler en public, il existe une foule de choses... qui mènent à l'emploi. Une personne qui siégeait au comité des finances et qui a reçu une promotion au travail... disait : « Je n'avais jamais songé à tout ce que j'avais réellement appris sur la planification financière grâce au travail que j'ai fait en planifiant le budget de la coopérative... Aujourd'hui, quand on me demande de faire au travail un budget qui exige une analyse financière quelconque, je suis surpris de voir combien je pense aux sortes de choses que j'ai apprises... en préparant le budget [de la coopérative]... » [traduction].

Une gestionnaire de projet remarque que le modèle coopératif se prête à la prestation d'une aide à l'emploi en raison des occasions qu'il donne aux membres de formuler des commentaires et d'influencer directement l'évolution du programme.

Je pense que pour nos membres, la différence entre nous et beaucoup d'autres groupes qui réussissent pas mal bien la formation, c'est... la confiance, parce que l'organisme appartient réellement aux membres de la coopérative. Je pense qu'il y a un sentiment qu'ils nous connaissent et qu'ils nous ont vus faire d'autres sortes de formation. Au bout du compte, si nous faisons un mauvais travail, nos membres ont un moyen de prendre la parole et d'objecter [traduction].

Possibilités : les services physiques dans le logement peuvent être propices à l'emploi

Les collectivités de logement social disposent parfois d'espaces et de services communs qui soutiennent les entreprises naissantes que créent les résidants. Les cuisines communautaires, les bureaux et les salles de réunion ont servi d'aide à l'emploi aux résidentes et résidants des logements sociaux.

Un autre soutien est la possibilité d'offrir des soins à l'enfance nécessaires soit dans le milieu d'habitation des résidants ou à proximité de celui-ci, de sorte que ceux-ci n'ont pas à

emmener leurs enfants loin pour les faire garder. Une participante a fait remarquer que les garderies sur place sont particulièrement utiles pour les femmes qui habitent un logement social et qui veulent faire des études.

L'autre chose dont j'ai beaucoup parlé... c'est le recyclage au niveau de la 11^e ou de la 12^e année. Nous nous butons depuis longtemps au problème de la garde des enfants, mais si nous arrivons à créer une garderie, je pense qu'alors les mères seront plus portées à profiter d'un tel programme et à acquérir des compétences de cette façon. Le transport est un autre problème. Elles sont obligées de traîner les enfants ailleurs, en prenant l'autobus. C'est plus facile si le service existe dans leur propre collectivité d'habitation [traduction].

Possibilités : les réseaux sociaux informels présents dans le logement qui peuvent être propices à l'emploi

On a également fait valoir que l'intégration progressive des femmes à la population active peut être facilitée par le genre de contacts sociaux informels qui sont susceptibles de se forger au sein d'une collectivité d'habitation. En effet, les résidants se forgent des réseaux sociaux informels qui peuvent leur être très utiles pour obtenir un emploi. Les réseaux sont considérés comme un moyen de faire passer l'information sur les programmes et les possibilités d'emploi, en plus de donner lieu à des contacts qui mènent à la formation et au travail.

Les collectivités de logement social sont considérées comme une source importante à la fois sur le plan de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi et sur celui de l'amélioration de l'estime de soi. Le logement social peut faire office de milieu de soutien. Selon une personne qui administre un programme :

Nous avons aujourd'hui des résidentes et résidants qui... profitent d'occasions d'emploi qu'ils n'auraient même pas envisagées il y a trois ans. En partie, c'est parce que même s'ils étaient au courant de ces occasions, ils n'avaient pas la confiance en soi nécessaire pour en profiter. Des fois, nous devons penser aux antécédents de certaines de ces personnes, c'est là une chose fondamentale. Vous avez parlé des différentes étapes de la vie et que l'une des étapes de base, c'est de posséder l'estime de soi ou la confiance en soi nécessaire pour passer un coup de téléphone. Bien sûr, n'importe qui peut faire un téléphone, mais si tu penses que la personne à l'autre bout du fil va te rabaisser, pourquoi te donner la peine de faire l'appel? [traduction].

De plus, on a constaté que le ciblage des projets de DEC mis en oeuvre dans le logement sur les personnes à faible revenu minimise les « disputes territoriales ».

Nous avons constaté que l'orientation plus générale du travail auprès des groupes de femmes ou de personnes handicapées est moins efficace, dans les premiers temps, que lorsqu'on travaille avec un quartier. Le DEC a souffert de confusion et de politisation excessive, de conflits territoriaux

trop nombreux lorsqu'on tente d'introduire le DEC à un endroit qui a été desservi, jusqu'alors, par les services sociaux. Nous avons trouvé qu'en mettant l'accent sur le quartier plutôt que sur un groupe d'intérêt, cela a tendance à neutraliser davantage les questions d'orientation [traduction].

Difficultés : le sentiment d'une obligation de participer

Les participantes et participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que le lien entre le logement et l'emploi n'est pas entièrement positif. Ils ont mentionné trois aspects éventuellement négatifs, y compris celui du libre choix, qui est important quant à la prestation d'une aide à l'emploi par les programmes de logement. Ainsi, les résidentes et résidents de logements sociaux ne devraient pas se sentir contraints de participer à un programme d'acquisition d'aptitudes à l'emploi. On a insisté sur le fait que l'intervention ne devrait pas être telle que les résidentes et résidents des logements sociaux pensent que leur statut d'occupation dépend de leur participation à un programme d'emploi. Les locataires peuvent craindre de perdre leur logement s'ils refusent de participer. Selon un participant à un groupe de discussion :

Je pense qu'il est réellement important... que si le logement et l'emploi sont liés, que la personne ait le choix de participer à l'un ou aux deux.... Je pense qu'il est toujours important d'avoir le choix [traduction].

Difficultés : le remplacement du bénévolat

Les participantes et participants aux groupes de discussion ont également insisté sur le fait que les programmes d'acquisition d'aptitudes à l'emploi ne devraient pas remplacer le travail qui peut être effectué bénévolement au sein d'une collectivité d'habitation. Le travail bénévole est valable en soi, c'est pourquoi ces personnes ont réitéré qu'il ne devait pas être remplacé par le travail obligatoire ou rémunéré.

Difficultés : le conflit entre les espaces de maison et de bureau

Les participantes et participants aux groupes de discussion ont également mentionné, comme aspect négatif éventuel des projets de développement économique des collectivités susceptibles d'être mis en oeuvre dans une collectivité d'habitation, le risque que des conflits de travail aient une incidence défavorable sur les rapports entre voisins.

Du point de vue micro-entreprises ou DEC dans le logement, je pense que ça peut marcher et qu'il peut y avoir des obstacles aussi, du simple fait que des gens qui travaillent ensemble habitent aussi ensemble... Je sais que personnellement, je n'aimerais pas vivre avec mes collègues de travail! Et je pense que, selon le modèle de logement... que cela peut provoquer un stress supplémentaire [traduction].

Difficultés : la qualification dans les métiers et la technologie du bâtiment

Les gestionnaires de projets de rénovation de logement se sont dits frustrés, à la fois pendant les entrevues et les groupes de discussion, par le système de qualification des ouvrières et ouvriers. Ils sont d'avis que le programme d'apprentissage est trop coûteux pour qu'une

société de développement communautaire puisse le mettre en œuvre. Les obstacles de ce genre constituent une barrière importante à la qualification des femmes dans les métiers et à l'obtention, par celles-ci, des salaires et des bénéfices sociaux dont sont assortis les métiers qualifiés.

Nous avons une employée. Elle exerce un métier [non traditionnel et qualifié] dans un grand service depuis des années. Pour qu'elle obtienne les heures nécessaires... nous devons engager un ouvrier qualifié pour qu'elle travaille sous sa supervision. Comme nous n'avons pas les moyens d'engager un ouvrier qualifié, elle ne peut accumuler les heures d'apprentissage requises [traduction].

Difficultés : la « crème » et le financement

Les représentantes et représentants d'organismes qui fournissent une aide sociale ont mentionné le problème que constitue le ciblage des programmes aux personnes qui ont le plus haut niveau d'aptitude et qui sont les plus susceptibles de s'aider elles-mêmes. Lorsque le financement dépend des issues éclatantes d'un programme, on risque de cibler la « crème », ce qui signifie que les personnes qui sont le plus dans le besoin et les plus marginalisées peuvent ne pas être admissibles à la formation et aux programmes d'aide.

Bon nombre de programmes de logement social ou supervisé ne retiennent que les locataires les plus aptes parce que leur financement dépend de la mesure dans laquelle ils parviennent à aider ces locataires à faire la transition et à quitter le logement social. Ainsi, on peut retenir uniquement la candidature des enfants qui se distinguent, qui sont déjà très proches d'être stables, et qui n'ont besoin que d'un petit coup de pouce. Les jeunes qui sont le plus dans le besoin ne reçoivent jamais d'aide parce qu'ils n'entrent pas dans la jolie petite case qui fait réellement bien paraître l'organisme qui tente de les aider [traduction].

Difficultés : la difficulté d'obtenir crédit et financement

En dépit de la création de nouvelles modalités d'accès au crédit et au financement, par exemple les groupes de financement par les pairs, cette personne a fait valoir qu'en fait, la situation n'a pas tellement changé pour les membres de la société qui gagnent un faible revenu ou qui sont marginalisés et qui cherchent à obtenir les ressources nécessaires pour créer une petite entreprise ou une micro-entreprise.

Toute cette question est une farce dans le contexte du DEC. Lorsque les gens affirment qu'ils ont le financement nécessaire pour mettre en œuvre un projet de DEC, cet argent n'est pas réellement à la portée de la personne à faible revenu. Il est à la portée de celle qui a des avantages. Lorsqu'on examine un programme de près, on constate qu'il n'y essentiellement pas de différence entre le comportement des banques et celui des autres fonds d'emprunt. Alors nous leur promettons monts et merveilles, puis nous les marginalisons un peu plus. C'est ce qui se

produit à peu près systématiquement au pays depuis 15 ans, à quelques très rares exceptions près. Nous pensions avoir trouvé une exception lorsque les programmes de prêts par les pairs ont été introduits au Canada au cours des 10 dernières années, mais ils se sont aussi avérés des stratagèmes de commercialisation dans l'intérêt des fondations, sans réellement changer la situation. Les sommes d'argent étaient dérisoires. Le programme était loin d'être adéquat et a en fait consommé un montant incroyable de deniers publics pour offrir un programme qui n'a eu aucun effet réel sur le plan de parvenir à ramener les gens qui sont hors des normes afin qu'ils créent une entreprise viable susceptible de se maintenir dans la ville. Mille dollars, ça ne va pas très loin, et c'est essentiellement la somme qui était mise à la disposition de ces personnes [traduction].

Difficultés : la prestation d'un soutien permanent

De nombreux experts en logement et gestionnaires de programmes ont fait mention du besoin d'offrir un soutien à long terme et permanent aux personnes, et en particulier aux femmes, qui sont en voie d'augmenter leur autonomie financière.

La plupart des projets ne tiennent pas compte des obstacles inimaginables auxquels sont confrontées les personnes à faible revenu lorsqu'elles essaient de prendre part à un programme de DEC. Il n'existe pas de soutien permanent. Un programme de formation en entrepreneuriat qui dure six mois ou six semaines ne peut venir à bout de difficultés qui s'accumulent depuis des années. Cet obstacle, il s'opposent aux mères seules et aux personnes qui vivent en marge depuis un certain temps, peu importe combien de temps. On ne peut en venir à bout avec un programme de formation de six semaines, qui est pourtant le genre de solution miracle qui caractérise le DEC [traduction].

Cependant, les réalités politiques et fiscales limitent les ressources disponibles pour dispenser ce genre de soutien. Les répondantes et répondants n'ont pas décrit en détail la nature de ce soutien ni sa durée idéale, mais les soins à l'enfance, la formation en dynamique de la vie et l'orientation ont été cités comme mesures précises d'aide à l'emploi. Plus généralement, ce soutien peut incorporer l'affirmation du potentiel, l'harmonisation des modes de prestation de services, une participation accrue au sein de la collectivité, la multiplication des contacts sociaux utiles et d'autres mesures du même ordre, susceptibles d'atténuer des circonstances de vie difficiles.

Difficultés : le DEC dans les villes

Il a également été question de la difficulté de mettre en oeuvre des projets de DEC dans les centres de plus grande taille. En dépit du fait que les débouchés d'emploi peuvent être plus nombreux dans les villes, il y existe également des obstacles importants à la mise sur pied de programmes fondés dans la collectivité. L'isolement social et la dépendance que vivent les nouveaux immigrants et les personnes qui viennent de s'établir dans une ville peuvent entraver la participation à la vie économique, comme l'a expliqué une des répondantes :

Les programmes de DEC ont eu beaucoup de succès dans les petites villes, où il existe déjà une certaine cohésion dans la collectivité. Quand on les transpose dans les villes et qu'on parle d'un programme de développement communautaire à long terme, et dont le financement est rarement, voire jamais, consacré à la création de capacités ou à la lutte contre les obstacles auxquels les gens sont confrontés — sans même songer à l'environnement même d'un grand centre urbain comme Vancouver, Montréal ou Toronto, qui rend les gens un peu fous du simple fait de son intensité et de sa densité. Ces influences jouent sur tous les efforts qui sont déployés pour développer la collectivité, pour créer des capacités dans la collectivité. Plus de gens sont dépendants dans les villes... contrairement aux campagnes, où les gens peuvent compter sur des ressources économiques officielles... pour assurer leur survie et leur subsistance [traduction].

Cette observation reflète un certain appui de l'idée de baser l'aide à l'emploi dans des collectivités d'habitation où il existe peut-être déjà une certaine cohésion communautaire et où les réseaux d'aide sociale informels sont éventuellement déjà bien établis.

Les types de débouchés d'emploi

Quels genres de débouchés d'emploi sont suggérés ou recommandés?

Les responsables de l'administration de programmes qui combinent le logement et l'aide à l'emploi ont évoqué différents types de débouchés d'emploi qui ont été créés dans les collectivités d'habitation. Dans la plupart des cas, il s'agit d'emplois occasionnels, à temps partiel ou saisonniers, comme les travaux de conciergerie, d'entretien et de réparation, l'aménagement paysager et la construction de clôtures et la mise sur pied de programmes pour occuper les enfants d'âge scolaire pendant l'été.

Une autre chose que nous avons faite, au cours des quatre ou cinq dernières années, c'est d'offrir aux locataires la possibilité de travailler dans les projets familiaux pour offrir des programmes d'été aux enfants et aux familles qui habitent ces projets. Nous avons systématiquement recruté des locataires... Il s'agit d'un poste rémunéré, pendant l'été, généralement à compter du début mai jusqu'au mois d'octobre, selon le cas. Nous avons parfois engagé des étudiantes et étudiants qui étaient locataires. Dans ce cas, ils finissent à la fin août ou au début septembre. Cette expérience a été précieuse autant pour eux que pour l'ensemble de la collectivité [traduction].

Les modalités d'aide recommandées

Quelles modalités d'aide sont recommandées?

Cette question a une importance critique sur la prestation d'une aide à l'emploi dans le logement. Toutefois, les réponses obtenues ont été quelque peu éparses et ne devraient donc pas être considérées comme exhaustives.

Soins aux enfants

La création de services de soins aux enfants au sein des collectivités d'habitation a été recommandée fréquemment.

Formation en dynamique de la vie

Une formation solide en dynamique de la vie, pour compléter l'acquisition d'aptitudes à l'emploi dans les programmes de formation basés dans le logement, a été recommandée par les expertes et experts en logement et les gestionnaires de programmes, qui sont d'avis que ce genre de programme aurait un « effet déclencheur » pour bien des gens.

Orientation

La multiplication des services d'orientation dans l'aiguillage et d'aide dispensés par le logement a été recommandée par les experts en logement et les gestionnaires de programmes. L'orientation en matière de toxicomanie et d'alcoolisme, de gestion de la colère et de résolution de conflits, de rétablissement et de gestion financière a notamment été mentionnée.

La cause de l'orientation a été affirmée par une des femmes qui a participé à la construction de la maison Sandy Merriman. Le refuge porte le nom d'une des participantes au projet qui est décédée d'une surdose accidentelle d'héroïne pendant la construction. Cette femme a déclaré :

Au début du projet, tout le monde a signé une promesse de s'abstenir de prendre de la drogue ou de boire de l'alcool, ou de prendre toute autre substance pendant le programme, sinon on leur demanderait de quitter. Quand nous parlions après sa mort, nous nous disions que si le contrat avait marché différemment et qu'il y avait eu un conseiller en drogue ou en alcool sur place, que peut-être Sandy aurait pensé qu'elle pouvait parler à quelqu'un. Une des recommandations serait donc certainement de penser aux problèmes de drogue ou d'alcool que les gens peuvent avoir [traduction].

Le choix des emplacements a rapidement été abordé au cours de la discussion consacrée aux modalités d'aide; cependant, cette question doit être considérablement approfondie avant qu'il soit possible de tirer des conclusions sur le choix des emplacements dans le cas de l'aide à l'emploi dispensée grâce au logement.

Une personne a souligné que le principe du « guichet de service unique », dans le contexte de la prestation d'une aide sociale, incluant donc l'aide à l'emploi, pourrait faciliter l'accès aux services pour les populations marginalisées, comme les jeunes qui vivent dans la rue.

Il existe une foule de programmes pour les jeunes qui vivent dans les rues du centre-ville de Vancouver, mais ils sont éparpillés aux quatre coins de la ville. Souvent, les programmes ne sont pas terriblement bien liés. Pour la ou le jeune qui vit dans la rue, il est déjà assez difficile de trouver une porte et de la franchir sans être obligé de franchir plusieurs portes, de se repérer ou d'avoir la confiance en soi nécessaire pour rencontrer différentes personnes au lieu d'une seule personne. C'est de là qu'est venue l'idée de créer un centre de service pour les jeunes de la rue, un endroit unique où il y aurait des représentantes et représentants de plusieurs programmes différents. Les jeunes pourraient entrer et y trouver une gamme de services et, s'ils n'y trouvaient pas les services ou les programmes qu'ils voulaient, il y aurait aussi un bon service d'aiguillage sur place afin de satisfaire tous leurs besoins [traduction].

Le financement

Quels modes de financement sont proposés?

Plusieurs questions touchant le financement et les modalités de financement de l'aide à l'emploi par le logement social sont ressorties des entrevues auprès des gestionnaires de programmes et du groupe de discussion qui a réuni des fournisseurs de logements.

Nombre de répondantes et de répondants ont mentionné que le gouvernement fédéral ne fournit plus de capitaux pour financer l'aménagement de logements. Ces personnes sont d'avis que compte tenu de la gravité des problèmes qui existent à l'échelon local, il est inadmissible que le gouvernement fédéral cède la responsabilité du logement à l'échelon local, voire même à l'échelon provincial. Ils ont enjoint à la société de logement du gouvernement fédéral, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de :

... réinvestir de l'argent dans le logement à l'échelle du pays... s'ils n'ont pas l'intention de dépenser dans les édifices, il faut au moins qu'ils fassent passer de l'argent aux collectivités qui veulent agir [traduction].

Les gestionnaires de logements et les administratrices et administrateurs de programmes ont suggéré plusieurs mécanismes de financement non conventionnels qui ont été utilisés pour financer la prestation d'une aide à l'emploi dans le logement. Les idées suivantes ont notamment fait l'objet de discussions.

- Considérer les prestations d'aide sociale comme des allocations pour le logement pouvant servir à payer une hypothèque de sorte que l'équité puisse être utilisée, par exemple pour créer une petite entreprise, obtenir un emploi ou retourner à l'école.
- Prêter de l'argent aux résidentes et résidents de logements sociaux pour qu'ils puissent financer la création d'une entreprise à domicile.
- Officialiser les modalités de troc (par exemple les dollars de coopératives) afin qu'ils existent dans les coopératives d'habitation, pour que les gens qui y habitent puissent s'engager les uns les autres pour faire des travaux de réparation, d'entretien et de menuiserie.
- Intégrer les coopératives de transport, d'outils et de garde d'enfants et les cuisines communautaires dans les budgets du logement social pour soulager le fardeau de responsabilités ménagères des locataires.

L'évaluation

Comment ces programmes devraient-ils être évalués?

On a demandé aux participantes et participants aux groupes de discussion comment les programmes qui combinent l'aide à l'emploi et le logement devraient être évalués. Il y avait un fort sentiment parmi les intéressés que les objectifs finaux de tels programmes devaient être associés à la création de capacités, tant sur le plan individuel que dans l'ensemble des collectivités d'habitation. C'est pour cette raison que l'on a insisté sur le fait que les évaluations doivent tenir compte des résultats à plus long terme de la participation à un programme, et non être axées sur des issues à court terme.

Dans la mesure où certains programmes cherchent à introduire une stabilité élémentaire dans la vie des participantes et participants, les répondantes et répondants étaient d'avis que cet aspect devait être évalué, tant sur le plan des conséquences pour la personne que sur celui des retombées pour la collectivité générale. Le responsable d'un programme de formation a observé :

Nous devons évaluer plus que... l'incidence du programme sur les familles et sur les femmes auprès desquelles nous intervenons... Nous devons évaluer... qu'est ce que cela [genre de programme] fait pour le reste de la collectivité. De quelle manière la collectivité bénéficie-t-elle de cette participation des femmes et des enfants? On ne peut négliger la valeur du programme pour le reste de la collectivité [traduction].

Une gestionnaire de programme a reconnu la valeur, pour les bailleurs de fonds, d'évaluer l'efficacité d'un programme en fonction du nombre de participantes et de participants qui

obtiennent un emploi, mais en précisant cependant que cet indicateur ne reflète qu'une partie des résultats.

Je veux dire, bien sûr, que c'est une mesure valable d'un point de vue, mais qu'il est dangereux de s'y limiter parce qu'on néglige alors tous les autres aspects importants. Sans oublier que deux ans plus tard, une personne peut obtenir un emploi à cause du programme, mais que cela peut ne pas être reflété de bien des façons dans l'évaluation [traduction].

Une autre participante au groupe de discussion a souligné combien il est important que l'évaluation tienne compte des résultats qui touchent la qualité de vie dans la collectivité.

Vous avez posé une question sur les résultats, sur comment les évaluer. Je pense que ça devrait, si on veut parler d'indicateurs, on veut parler de la qualité de vie dans notre collectivité. Parmi les questions que nous avons soulevées, il y a le fait que bien des gens dans la collectivité ne parviennent pas à la qualité de vie qui semble être la norme, celle que la majorité de nous attendons retirer d'un environnement. Je pense que si on mesure ça, Statistique Canada a différentes façons de le mesurer, mais nous discutons actuellement [dans le contexte de notre programme] de ce que sont les indicateurs qui nous permettront de parler des résultats du point de vue de la qualité, et non de la quantité.... Autrement dit, nous voulons évaluer combien de gens vivent en deçà du seuil de la pauvreté et toutes les autres questions connexes. Ce sont réellement là les résultats, parce qu'il est question d'une chose très fondamentale lorsqu'on parle d'emploi et de logement et de santé — la santé de la personne [traduction].

Une administratrice de programme a insisté sur le fait qu'un résultat important est de déterminer si les participantes et participants à un programme ont atteint les buts qu'ils s'étaient fixés, affirmant à cet égard :

[...] évaluer la capacité des gens à atteindre les buts qu'ils ont fixés, qu'il s'agisse d'abord de choisir une carrière, ce qui peut être un but, ou par exemple : « j'ai besoin de trouver une gardienne pour que je puisse chercher du travail ». Ou encore, le but pourrait être : « je vais faire du bénévolat dans cet organisme parce que c'est là que je veux obtenir un emploi ». Chaque personne définit ses propres buts et chaque fois qu'un but est atteint, c'est un succès [traduction].

Bien des programmes cherchent à améliorer la confiance en soi et l'estime de soi des participantes et participants. L'évaluation des programmes devrait donc comporter un moyen de mesurer cet aspect.

Il est réellement important de parler aux principaux intéressés et intéressées pour voir ce que ces personnes ont retiré du programme ou ce qu'elles n'en ont pas retiré... On peut poser des questions potentielles — vous savez — « Avez-vous obtenu un emploi? Est-ce que votre situation s'est améliorée? Quelle incidence cela a-t-il eu sur votre vie? ». Je veux dire, je pense qu'en posant des questions générales, ouvertes, on en apprend plus qu'en demandant « Avez-vous obtenu un emploi? ». Parce que je pense qu'il s'agit uniquement là d'une mesure — et je pense que nous savons tous que c'est en fait une petite mesure.

Et je pense [que nous avons besoin de savoir] ce que les gens pensent d'eux-mêmes, ce qu'ils éprouvent à l'idée de faire partie d'une collectivité. Comment ils envisagent la vie maintenant? Je sais que nous avons connu des gens qui sont entrés dans les programmes de formation en pensant : « c'est tout ce que je suis capable de faire », et qu'au terme du programme, ils pensent : « Non! J'ai des choix. Je peux faire autre chose. » Et ils n'ont pas eu d'emploi à la fin du programme, mais ils ont de l'espoir, et je pense aussi que nous devrions parfois évaluer l'espoir.

Quant aux organismes qui dispensent la formation... il est important de reconnaître que l'obtention d'un emploi est une démarche en soi. La personne qui termine un programme de formation doit savoir qu'elle ne sera pas nécessairement employée à ce moment-là. Il y a parfois des décalages. Je pense qu'il s'agit d'une étape qualitative — le simple fait d'entendre les gens raconter leur histoire — qui est très importante parce que je pense que si on s'intéresse seulement au fait que la personne a obtenu ou non un emploi... on néglige bien des aspects [traduction].

Certains participants et participantes ont suggéré qu'un important critère d'évaluation des programmes de formation est la mesure dans laquelle les aptitudes acquises sont polyvalentes.

Enfin, les participantes et participants ont fait mention d'un danger associé à l'évaluation basée sur des indicateurs : si les indicateurs sont bel et bien mesurables, ils peuvent fort bien ne pas mesurer les résultats désirés. Une participante a parlé du risque associé au fait de choisir des critères d'évaluation qui ne tiennent peut-être pas compte des valeurs fondamentales qui sous-tendent les projets de développement communautaire.

Nous sommes certainement de plus en plus poussés à évaluer les résultats... nous nous sommes glissés peu à peu dans une situation où tout doit être évalué [...] Dans une grande mesure, [nous devrions] repenser les valeurs et songer aux choses. Parfois, nous faisons les choses parce qu'elles sont ce qu'il y a à faire [...] De plus en plus, je constate qu'il est difficile d'essayer d'additionner les dollars ou de quantifier les incidences — en fait, ça se résume à ce qui est nécessaire selon la situation. Nous ne racontons toujours pas une histoire — je veux dire,

d'où tirons-nous notre sagesse ces temps-ci? Je pense que c'est là la question, parmi les choses qui ont une incidence sur nous [traduction].

Conclusions

Les personnes qui interviennent directement dans les programmes qui fournissent une aide à l'emploi aux femmes par le logement ont fait état de différentes occasions et difficultés associées à ce modèle combiné. Le logement sûr et abordable est considéré comme un point de départ important, tant pour les programmes de formation que pour ceux d'emploi. Il a été noté que le milieu du logement peut, en soi, fournir divers services d'aide officiels ou non liés à l'emploi. Ainsi, les collectivités d'habitation peuvent offrir des occasions de travail bénévole et d'acquisition de compétences qui peuvent être directement ou indirectement liées à l'emploi. La valeur du travail bénévole, tant pour les collectivités d'habitation que pour les personnes qui l'effectuent, a été soulignée, et les répondantes et répondants ont fait mention de l'écueil que constitue la transformation du travail bénévole en travail rémunéré. Les collectivités d'habitation peuvent également offrir des emplois rémunérés à leurs résidentes et résidents, en plus de services en commun, comme des cuisines communautaires, des salles de réunion et des ateliers, qui sont susceptibles d'appuyer le développement des nouvelles entreprises commerciales créées par les résidentes et résidents. Les services de soins aux enfants peuvent être situés dans la collectivité d'habitation même ou à proximité de celle-ci, ce qui simplifie la vie des mères employées et de leurs jeunes enfants. Par conséquent, ce ne sont pas seulement l'aide à l'acquisition d'aptitudes à l'emploi basées dans le logement qui peuvent améliorer la participation des femmes à la vie économique. Une aide sociale complémentaire peut également alléger le fardeau que représentent les obligations ménagères et professionnelles et faciliter la participation à la population active.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le logement peut constituer le fondement de la démarche de création de capacités, qui est une condition préalable indispensable à la participation à la vie économique des femmes à faible revenu [traduction].

Le chapitre 7 contient les conclusions et les recommandations des auteures sur la prestation d'une aide à l'emploi par l'entremise du logement. Des orientations de recherche future sont suggérées en guise de conclusion.

Conclusions

Le logement, à titre d'abri, est un besoin de vie fondamental et les besoins en matière de logement doivent être satisfaits avant qu'une personne puisse songer à satisfaire ses autres besoins fondamentaux, comme la santé, les études et l'emploi. L'obtention d'un logement convenable et abordable peut constituer la première d'une série d'étapes successives qui aboutit à l'épanouissement individuel et à la participation à la vie économique. Le logement peut donc constituer le fondement de la démarche de création de capacités.

La création de capacités : une série d'étapes

Logement

permanent →

Stabilité nécessaire pour songer à planifier l'avenir

Employabilité →

Augmentation de la confiance en soi et de l'estime de soi, acquisition d'aptitudes, contacts, réseaux de soutien et d'entraide, buts scolaires, débouchés d'emploi directs et indirects et gain d'un revenu

Recours à l'aide à l'emploi

Participation

économique →

Possibilité de participation à la vie économique

Maintien de la stabilité des loyers; le logement demeure abordable

Autonomie

financière

En étant capable de gagner un revenu suffisant pour vivre, l'autonomie financière devient possible

L'aide au logement cesse d'être nécessaire

Sommaire des conclusions

1. Les programmes d'aide à l'emploi fondés dans le logement constituent un modèle pratique, même si leur usage n'est pas répandu.
2. L'obtention d'un logement permanent, convenable et abordable permet la participation sur le marché du travail par :
 - l'épanouissement de la confiance en soi et de l'estime de soi;
 - l'acquisition d'aptitudes nouvelles et utiles sur le marché du travail;
 - la formation de contacts et l'intégration à des réseaux de soutien et d'entraide;

- la possibilité de se consacrer à des objectifs scolaires grâce aux économies réalisées et à la sécurité du statut d'occupation qui découle des loyers subventionnés;
 - l'accès à des occasions directes et indirectes d'affirmation du pouvoir personnel et de gain d'un revenu.
3. Les collectivités d'habitation sont propices au soutien de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi par les femmes, vu que les femmes à faible revenu et les personnes qui habitent les logements sociaux sont généralement plus limitées dans leurs déplacements et plus isolées sur les plans économique et social.
 4. Les collectivités de logement social peuvent offrir des services physiques comme des garderies, des salles communes équipées de matériel de bureau et des cuisines communautaires, visant à satisfaire les besoins des résidentes et résidents en matière d'emploi.
 5. Le logement complété par l'aide à l'emploi peut atténuer les contraintes de temps et d'espaces que vivent les femmes à faible revenu du fait qu'elles endossent à la fois des responsabilités familiales et professionnelles.
 6. Le recrutement au sein de la collectivité d'habitation stimule l'autonomie financière. Par contre, les programmes de travail ne devraient pas remplacer le bénévolat au sein de la collectivité d'habitation.
 7. Les personnes qui habitent des logements sociaux et celles qui fournissent de tels logements sont d'avis que la participation aux programmes d'aide à l'emploi ne devrait pas être obligatoire.
 8. Les mesures innovatrices visant à permettre aux femmes à faible revenu d'acheter un logement peuvent contribuer à stabiliser le statut d'occupation et donc à augmenter la participation à la vie économique.

Conclusion 1 : les programmes d'aide à l'emploi fondés dans le logement constituent un modèle pratique, même si leur usage n'est pas répandu

La présente étude qualitative a révélé que ce modèle est réalisable, même s'il est rarement employé au Canada à l'heure actuelle. L'information recueillie auprès des participantes et participants et des gestionnaires est indicatrice de la réussite des projets d'acquisition d'aptitudes à l'emploi suivis par des personnes qui sont souvent difficiles à placer sur le marché du travail. La recherche a permis de constater une amélioration de la qualité de la vie et une participation accrue à la vie économique, au niveau individuel, résultant de la participation à des programmes d'aide à l'emploi basés sur le logement.

Recommandations

- Prévoir financement et soutien pour les modèles qui combinent le logement et l'aide à l'emploi.

- Continuer de contrôler les résultats des programmes qui combinent le logement et l'aide à l'emploi.

Conclusion 2 : l'obtention d'un logement permanent, convenable et abordable permet la participation sur le marché du travail

En ayant recours à l'aide à l'emploi directe et indirecte offerte dans le logement, les participantes et participants ont amélioré leur estime de soi et leur confiance en soi. Cette création de capacités est une condition préalable indispensable à l'emploi et à la formation.

Les participantes et participants ont appris des aptitudes nouvelles et utiles sur le marché du travail. Ces aptitudes étaient liées directement et indirectement à l'emploi et ont contribué considérablement à l'épanouissement de leur confiance en soi. Ces aptitudes portaient sur les communications avec autrui, l'organisation, le travail de bureau, la gestion ménagère, le secteur du bâtiment et les finances.

Les participantes et participants ont rencontré des gens et se sont intégrés à des réseaux de soutien et d'aide mutuels grâce au logement et à l'aide à l'emploi qui y étaient dispensée. Cela a également contribué à augmenter leur estime de soi et a aidé les femmes à faible revenu et les locataires de logements sociaux à s'intégrer à la collectivité générale.

La confiance en soi, les aptitudes et le soutien ont aidé les participantes et participants à entreprendre des programmes de formation et d'études. De plus, les économies qu'ils ont faites en obtenant un loyer subventionné a rendu plus abordable la possibilité de faire des études et la sécurité de leur statut d'occupation leur a permis de planifier leurs finances plus facilement en vue de leurs études.

Les résultats sur le plan de l'emploi des programmes qui combinent le logement et l'emploi révèlent que 60 p. 100 des participantes (21 sur 35) ont trouvé du travail en conséquence directe ou indirecte du programme; de celles-ci, 14 p. 100 (5 sur 35) travaillent à leur compte. De plus, 14 p. 100 (5 sur 35) des participantes sont à la recherche d'un emploi tandis que 20 p. 100 sont aux études ou suivent une formation⁷.

Recommandations

- Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient recommencer à investir dans les programmes de logement social.
- Les intervenants qui financent les programmes de formation et ceux qui les dispensent devraient reconnaître l'importance du logement permanent sur l'issue favorable pour les personnes qui suivent ces programmes.

Conclusion 3 : les collectivités d'habitation sont propices au soutien de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi par les femmes, vu que les femmes à faible revenu et les personnes qui habitent les logements sociaux sont généralement plus limitées dans leurs déplacements et plus isolées sur les plans économique et social

La présente étude a révélé que les collectivités d'habitation sont appropriées comme premier point d'intervention auprès des femmes en matière d'acquisition d'aptitudes à l'emploi, vu que les femmes à faible revenu et les personnes qui habitent les logements sociaux sont généralement plus limitées dans leurs déplacements et plus isolées sur les plans économique et social.

Recommandations

- Les fournisseurs de logements devraient intervenir plus activement dans les activités de DEC qui sont basées dans les collectivités de logement social.
- Appuyer les occasions d'acquisition d'aptitudes à l'emploi associées au travail bénévole dans les logements sociaux.
- Les fournisseurs de logements devraient étudier la possibilité de former des partenariats avec les organismes qui fournissent une aide à l'emploi aux femmes à faible revenu.

Conclusion 4 : les collectivités de logement social peuvent offrir des services physiques comme des garderies, des salles communes équipées de matériel de bureau et des cuisines communautaires, pour satisfaire les besoins des résidentes et résidents en matière d'emploi

Les collectivités de logement social disposent d'espaces et d'installations communes, comme des cuisines communautaires, des bureaux et des salles de réunions, qui peuvent être utiles aux résidentes et résidents qui sont en voie de créer une entreprise. De plus, il est possible de situer d'autres utilisations utiles sur le plan de l'emploi, comme des garderies, des cuisines communautaires, des coopératives de déplacement, des coopératives de travail et la mise en commun d'outils, au sein même des collectivités de logement social.

Recommandations

- Donner aux projets de logements sociaux accès à des fonds pour financer l'aménagement d'installations communautaires consacrées à la formation et aux activités liées à l'emploi.
- Les responsables de la planification devraient limiter les barrières réglementaires afin que les projets de création de petites entreprises soient compatibles avec le logement social.
- Les architectes et les concepteurs devraient planifier les cadres de logement social en fonction des utilisations susmentionnées.
- Offrir des services de soins des enfants de haute qualité et abordable à proximité des endroits où habitent les femmes à faible revenu.

Conclusion 5 : le logement complété par l'aide à l'emploi peut atténuer les contraintes de temps et d'espaces que vivent les femmes à faible revenu du fait qu'elles endossent à la fois des responsabilités familiales et professionnelles

En installant les soins aux enfants à proximité du domicile des femmes à faible revenu, il est possible de réduire la charge que représentent les déplacements pour ces femmes et leurs jeunes enfants. Le travail au sein même de la collectivité d'habitation peut également atténuer le stress associé à la double fonction de s'occuper de sa famille et de travailler et calmer les inquiétudes associées aux soins des enfants et au transport.

Conclusion 6 : le recrutement au sein de la collectivité d'habitation stimule l'autonomie financière. Par contre, les programmes de travail ne devraient pas remplacer le bénévolat au sein de la collectivité d'habitation

Le bénévolat au sein de la collectivité d'habitation est une importante source de cohésion communautaire. Cependant, il ne doit pas se transformer en travail obligatoire ou rémunéré. De même, le bénévolat dans la collectivité d'habitation influe beaucoup sur l'acquisition d'aptitudes. En plus de fournir aux résidentes et résidents des occasions d'apprentissage, il leur apprend comment vivre autant les succès que les erreurs dans un environnement où ils sont appuyés.

Conclusion 7 : les personnes qui habitent des logements sociaux et celles qui fournissent de tels logements sont d'avis que la participation aux programmes d'aide à l'emploi ne devrait pas être obligatoire

Selon les résultats de la présente recherche, les résidentes et résidents ainsi que les expertes et experts en logement et en emploi sont d'avis que l'accès à un logement sécuritaire, convenable et abordable devrait s'accompagner de la possibilité, et non de l'obligation, de participer aux programmes d'aide à l'emploi offerts au sein de ce même logement. L'accès au logement ne devrait pas dépendre de la volonté des résidentes et résidents à déployer un effort pour devenir autonomes. Les répondantes et répondants considéraient en effet que les résidentes et résidents suivent chacune et chacun, à leur vitesse, un cheminement qui les prépare à l'emploi et à la formation et que la participation obligatoire n'influencerait aucunement la vitesse de ce cheminement. En fait, certains étaient même d'avis que la participation obligatoire jouerait contre les femmes qui vivent une situation qui les empêche d'être prêtes à suivre les programmes. De plus, les femmes doivent jouir de la liberté d'entreprendre les programmes et de les abandonner. La participation intermittente doit être acceptée dans la mesure où les familles à faible revenu vivent des situations difficiles. Les étapes qui doivent être franchies pour parvenir à une participation à la vie économique ne se succèdent pas toujours dans un ordre linéaire, réalité dont les programmes doivent tenir compte et qu'ils doivent respecter.

Les résidentes et résidents ainsi que les experts en logement ont également insisté sur l'importance du libre choix dans la décision de chercher un emploi ou de participer à un programme d'aide à l'emploi.

Recommandation

- Offrir dans la collectivité d'habitation des programmes d'aide à l'emploi auxquels les résidentes et résidents peuvent choisir de participer. Ceux-ci devraient pouvoir choisir de participer ou non aux programmes d'aide à l'emploi offerts dans le cadre du logement.

Conclusion 8 : les mesures innovatrices visant à permettre aux femmes à faible revenu d'acheter un logement peuvent contribuer à stabiliser le statut d'occupation et donc à augmenter la participation à la vie économique

En permettant que les prestations d'aide sociale soient utilisées comme versements hypothécaires dans le contexte des logements coopératifs, il est possible d'augmenter la stabilité des familles, ce qui peut aboutir à la participation à la vie économique. Les modalités coopératives, où chacune et chacun contribue de la sueur de son front, peuvent également donner lieu à des possibilités de formation en construction domiciliaire, en rénovation et en gestion, ainsi qu'à des possibilités d'épanouissement de la confiance en soi et des aptitudes de communication avec les autres.

Recommandations

- Modifier les politiques pour que les prestations d'aide sociale puissent être utilisées comme versements hypothécaires.
- Augmenter l'accès au financement pour les projets de développement innovateurs.

Orientations de recherche future

La présente recherche a soulevé des questions susceptibles de faire l'objet de recherches futures.

- Quelles sont les conséquences de l'envergure des projets, de leur conception et du choix des emplacements dans le contexte de la prestation de programmes d'aide à l'emploi dans le logement?
- Quelles sont les conséquences de l'âge des résidentes sur la prestation d'une aide sociale destinées aux femmes dans le contexte du logement?
- Quelles mesures d'aide à l'emploi fondées dans le logement ont été proposées pour les populations ayant des besoins particuliers (c'est-à-dire les personnes ayant une déficience, celles atteintes de toxicomanie ou de maladie mentale, les jeunes, les personnes impliquées dans la vie des rues, les personnes « difficiles à loger », les Autochtones du Canada, les nouveaux immigrants et immigrantes, etc.)? Quels projets sont actuellement en cours? Quels résultats ces diverses mesures ont-elle donnés?
- Quelle devrait être la nature des services d'orientation et autres mesures d'aide officielles? Comment devraient-ils être fournis et administrés? Combien de temps la prestation devrait-elle raisonnablement durer?
- Quelle est la fonction de l'aide à l'emploi basée dans le logement dans le contexte du DEC? Quelles sont les conséquences de la conception des programmes sur l'atteinte des objectifs visés par le DEC?

BIBLIOGRAPHIE

- Allan, Richard S. « Step-Up : Old Values, New Opportunities », dans *Journal of Housing and Community Development*, novembre-décembre 1995, p. 31-36.
- Almey, Marcia. « Housing and Household Facilities », dans *Portrait statistique des femmes au Canada*, 3^e éd., Statistique Canada, Ottawa, ministère de l'Industrie, 1995.
- Andrew, Caroline et Beth Moore Milroy. *Life Spaces: Gender, Household and Employment*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988.
- Barrow, Michael et Ray Bachan. *The Real Cost of Poor Homes: Footing the Bill*, Londres (R.-U.), The Royal Institution Chartered Surveyors, 1997.
- Battle, Ken. « Foreword », *The Role of Housing in Social Policy*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, avril 1996, p. 1.
- BC Working Group on Community Economic Development. *Report of the Provincial Consultation and Follow-up Meeting on Community Economic Development*, 1993.
- Birch, Eugenie Ladner. « Women and Shelter: Needs and Issues », dans *Housing Issues of the 1990s*, sous la direction de Sara Rosenberry et Chester Hartman, New York, Praeger, 1989, p. 88-103.
- Campfens, Hubert (dir.). *Community Development around the World: Practice, Theory, Research, Training*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.
- Carter, Tom. « Current Practices for Procuring Affordable Housing: The Canadian Context », dans *Attracting Private Capital for Public Purpose*, Washington (DC), Fannie Mae Foundation, 1998.
- . « Current Practices for Procuring Affordable Housing: The Canadian Context », dans *Housing Policy Debate*, vol. 8, n^o 3, 1996, p. 593-631.
- Carter, Tom, Wade Kastes et Jeffrey Patterson. *Housing — A Shared Responsibility: Challenges for Canada's Federal and Provincial Governments*, Winnipeg, University of Winnipeg, 1994.
- Carter, Tom, Renate Bublick, Christine McKee et Linda McFayden. *Interaction of Social Housing and Social Safety Net Programs: A Basis for Discussion*, SCHL, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, juin 1993.

- Cooper, Matthew et Margaret Rodman. *New Neighbours: A Case Study of Co-operative Housing*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.
- Corbett, Ron et Bill Ashton. *Housing as a Community Development Tool*, Rural and Small Town Research and Studies Programme (partiellement financé par la SCHL) [s.d].
- Dabrowski, Irene. « The Social Integration of Working-Class Women: A Review of Employment, Voluntary Organisation, and Related Sex Role Literature », dans *The Social Science Journal*, vol. 21, n° 4, 1984, p. 60-69.
- Dewar, Tom et David Scheie. *Promoting Job Opportunities: Toward a Better Future for Low-Income Children and Families*, Baltimore (MD), The Annie E. Casey Foundation, 1995.
- Doyle, Veronica, Beverley Burnside et Sheila Scott. *The Single Parents' Housing Study: The Effect of Housing Governance on the Health and Wellbeing of Single Parent Families in Vancouver*, Ottawa, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, 1996.
- Dyck, Isabel. « Integrating Home and Wage Workplace: Women's Daily Lives in a Canadian Suburb », dans *The Canadian Geographer*, vol. 33, n° 4, 1989, p. 327-341.
- Evans, Patricia M. et Gerda R. Wekerle (dir.). *Women and The Canadian Welfare State*. Toronto, University of Toronto Press, 1997.
- Feldberg, Roslyn L. et Evelyn Nakano Glenn. « Male and Female: Job versus Gender Models in the Sociology of Work », dans *Social Problems*, vol. 26, n° 5, 1979, p. 524-538.
- Fielding, Nick, Gillian Reeve et Margaret B. Simey. *Active Citizens: New Voices and Values*, London, Bedford Square Press, 1991.
- Frees, J.W., Gretchen Locke, Ingrid Gould-Ellen et Christian Holm. *Operation Bootstrap Volume III: Case Studies*, Washington, US Department of Housing and Urban Research, 1994.
- Geary, Vanessa. *Building Communities: The Importance of Participatory Management in Non-Profit Housing*, Vancouver, Centre for Human Settlements, University of British Columbia, février 1995.
- Gilroy, Rose et Roberta Woods (dir.). *Housing Women*, New York, Routledge, 1994.
- Gurstein, Penelope C. et David J.T. Vanderburgh. *Development of Indicators of Quality of Life, Health and Well-Being in Canadian Social Housing*, Ottawa, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, juin 1993.

- Hayden, Dolores. *Redesigning the American Dream*, New York, W.W. Norton and Company, 1984.
- Johnston-Anumonwo, Ibipo, Sara McLafferty et Valerie Preston. 1995. « Gender, Race and the Spatial Context of Women's Employment », dans *Gender in Urban Research*, sous la direction de J.A. Garber et R. S. Turner, Thousand Oaks (CA), Sage, p. 236-255.
- Klodawsky, Fran, Colleen Lundy et Caroline Andrew. « Challenging "Business as Usual" in Housing and Community Planning: The Issue of Violence against Women », dans *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 40-57.
- Kraus, Deborah. *Municipal Initiatives in Affordable Housing*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1993.
- Kristensen, Gustav. « Women's Economic Progress and the Demand for Housing: Theory, and Empirical Analyses Based on Danish Data », dans *Urban Studies*, vol. 34, n° 3, 1997, p. 403-418.
- Lapointe Consulting et Norpark Design. *CityHome 40/40/20 Targeting Plan Evaluation Study of Tenant Satisfaction and the Effects of Social Mix*, Toronto, City of Toronto Housing Department, 1991.
- Lee, Sheryl. « Volunteering as a Career-Positive Experience », dans un journal publié par le College Placement Council, Inc., printemps 1993.
- Lipman, Barbara J. et Steven M. Seuser. « Linking Housing and Jobs: The Key to Self-Sufficiency for Low-Income Residents and Communities? », compte rendu et études de cas tirés d'une série de forums publics parrainés par le Center for Housing Policy, 1995.
- Lipow, Hershel. « Affordable Housing: Beyond Bricks and Mortar », dans *National League of Cities*, août 1996, p. 1-18.
- Lynn, Marion et Milana Todoroff. « Sole Support Mothers on Social Assistance in Ontario: Barriers to Employment and Suggested Solutions », dans *Les cahiers de la femme*, vol. 18, n° 1, 1996, p. 72-75.
- MacDonald, Robert. « Labours of Love: Voluntary Working in a Depressed Local Economy », dans *Journal of Social Policy*, vol. 25, n° 1, 1996, p. 19-38.
- Madden J.F. et M. White. « Spatial Implications of Increases in the Female Labour Force: A Theoretical and Empirical Synthesis », dans *Land Economics*, vol. 56, 1980, p. 432-446.

- Mensah, Joseph. « Gender, Spatial Constraints, and the Employment Activities of Low-Income People in a Local Labour Market », dans *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 3, n° 2, 1994, p. 113-131.
- Michelson, William. *From Sun to Sun: Daily Obligations and Community Structure in the Lives of Employed Women and their Families*, Totowa (NJ), Rowman and Allanheld, 1985.
- Milroy, Beth Moore et Susan Wismer. « Communities, Work and Public/Private Sphere Models », dans *Gender, Place and Culture*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 71-90.
- Miron, John R. « Lessons Learned from Canada's Post-War Housing Experience », dans *House Home and Community*, sous la direction de John R. Miron, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, p. 353-370.
- Mockler, Susan. *Indicators of Quality of Life, Health and Well-Being in Assisted Housing: Literature Review and Identification of Indicators*, ébauche, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, 1995.
- New Dawn Enterprises. *Building a Model for Affordable Home Ownership: Documentation and Analysis of Two Assisted Mini-home Ownership Projects*, Ottawa, Homegrown Solutions, juin 1997.
- Novac, Sylvia, Joyce Brown et Carmen Bourbonnais. *No Room of Her Own: A Literature Review on Women and Homelessness*, rapport à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa, novembre 1996.
- O'Brien, Patricia. « From Surviving to Thriving: The Complex Experience of Living in Public Housing », dans *Affilia*, vol. 10, n° 2, 1995, p. 155-178.
- . *Ottawa Street Prostitutes, A Survey*, Ottawa, Bureau des services à la jeunesse, mai 1991.
- Ouellette, Françoise-Romaine. *Femmes sans toit ni voix*, Québec, Les Publications du Québec, 1989.
- Pomeroy, Steve. « Housing as Social Policy », dans *The Role of Housing in Social Policy*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, 1996, p. 2-14.
- Rohe, William M., Roberto G. Quercia, Diane K. Levy et Protip Biswas. *Sustainable Nonprofit Housing Development: An Analysis of the Maxwell Award Winners*, Washington (DC), Fannie Mae Foundation, 1998.

- Saegert, Susan et Gary Winkel. « Paths to Community Empowerment: Organising at Home », dans *American Journal of Community Psychology*, vol. 24, n° 4, 1996, p. 517-547.
- Salsich, Peter W. Jr. « Non-profit Housing Organisations », dans *Notre Dame Journal of Law, Ethics and Public Policy*, vol. 4, 1989, p. 227-269.
- Sanders, Karin. « The “Gift” and “Request” Network: Differences between Women and Men in the Receipt and the Effect of Information Concerning the Labour Market », dans *The European Journal of Women’s Studies*, vol. 2, 1995, p. 205-218.
- SCHL (Société canadienne d’hypothèques et de logement). *More Great Housing Projects for and by Youth — 1997 SCHL Housing Awards: Sharing Successes in Housing for Youth*, SCHL, 1997.
- . *Évaluation du programme fédéral des coopératives d’habitation*, Ottawa, SCHL, 1992.
- . Centre canadien de partenariat public-privé dans l’habitation. « Run-Down Winnipeg Neighbourhood Gets New Lease on Life », dans *Le courrier du partenariat*, vol. 7, n° 1, février-mars 1998, p. 1-3.
- Scott, Gill. « Out of School Care and Family Poverty », document présenté au 9^e congrès international ENSAC, Édimbourg, Écosse, septembre 1998.
- Scott, Hugh. « Self-Help for Residents: An Idea Whose Time has Come », dans *Journal of Housing*, septembre-octobre 1992, p. 239-246.
- Sewell, John. *Houses and Homes*, Toronto, James Lorimer and Company, 1994.
- Singell, Larry D. et Jane H. Lillydahl. « An Empirical Analysis of the Commute to Work Pattern of Males and Females in Two-Earner Households », dans *Urban Studies*, vol. 2, 1986, p. 119-129.
- Skaburskis, Andrejs. « Gender Differences in Housing Demand », dans *Urban Studies*, vol. 34, n° 2, 1997, p. 275-320.
- Smith, Yvonne. « Household, Women’s Employment and Social Exclusion », dans *Urban Studies*, vol. 34, n° 8, 1997, p. 1159-1177.
- Spector, Aron N. et Fran Klowdowsky. « The Housing Needs of Single Parent Families in Canada: A Dilemma for the 1990s », dans *Single Parent Families*, sous la direction de Joe Hudson et Burt Galaway, Toronto, Thompson, 1993, p. 239-252.

- Sprague, Joan Forrester. *More than Housing: Lifeboats for Women and Children*, Boston, Butterworth Architecture, 1991.
- Stern, Leslie, Leslie Kemp et Michael Clague. « The Entre Nous Femmes Housing Society, Vancouver, Single Parent Women and Community Economic Development », dans *Community Development around the World: Practice, Theory, Research, Training*, sous la direction de H. Campfens, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 63-77.
- Swainson, Pamela C. « Bread and Roses, Shelter and Community: Psychological Sense of Community for Single Mothers in Housing », thèse de doctorat non publiée, St. Mary's University, Halifax (N.-É.), 1991.
- Taggart, W.H. James. *Enablement and Community: A Policy Approach for the Future*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, mai 1997.
- Thomas, Janet. « Housing and Social Policy in New Brunswick », dans *The Role of Housing in Social Policy*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, 1996, p. 15-26.
- Toronto, Mayor's Homelessness Action Task Force. *Taking Responsibility for Homelessness: An Action Plan for Toronto*, rapport du Mayor's Homelessness Action Task Force, Toronto, ville de Toronto, 1999.
- Turok, Ivan. « Tackling Poverty through Housing Investment: An Evaluation of a Community Self-Build Project in Glasgow », dans *Housing Studies*, vol. 8, n° 1, 1993, p. 47-59.
- United States Department of Housing and Urban Development. « HUD's Employment and Training Programs », page d'accueil du Department of Housing and Urban Development des États-Unis, 1998, cité le 21 janvier 1999, <<http://www.hud.gov/wlfremtr.html>>.
- . « Promoting Self-Sufficiency in Public Housing », dans *Urban Policy Brief*, vol. 3, 1996.
- Vischer Skaburskis Planners. *False Creek Area 6 Phase 1: Post-Occupancy Evaluation Report*, rapport rédigé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1980.
- Wekerle, Gerda, R. « Canadian Women's Housing Co-operatives: Case Studies in Physical and Social Innovation », dans *Life Spaces*, sous la direction de Caroline Andrew et Beth Moore Milroy, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, p. 102-140.
- . « The Shift to the Market: Gender and Housing Disadvantage », dans *Women and the Canadian Welfare State: Challenges and Change*, sous la direction de Patricia Evans et Gerda Wekerle, Toronto, University of Toronto, 1997, p. 170-194.

- . « From Refuge to Service Centre: Neighbourhoods that Support Women », dans *Sociological Focus*, vol. 18, n° 2, 1995, p. 79-91.
- Wekerle, Gerda R. et Sylvia Novac. *Gender & Housing in Toronto*, rapport présenté à la ville de Toronto, Institute on Women and Work, 1991, p. 33-35.
- Wekerle, Gera R. et Brent Rutherford. « The Mobility of Capital and the Immobility of Female Labor: Responses to Economic Restructuring », dans *The Power of Geography*, sous la direction de Jennifer Wolch et Michael Dear, Boston, Unwin Hyman, 1989, p. 139-172.
- Wekerle, Gerda R., Rebecca Peterson et David Morley. *New Space for Women*. Boulder (CO), Westview Press, 1980.
- Wellman, Barry, Beverley Wellman, Lea Carragata et Milena Gulia. *Evaluating Community In Social Housing: Social Networks, Social Support and Local Community Involvement*, Ottawa, Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1993.
- Yalnizyan, Armine. *The Growing Gap: A Report on Growing Inequality Between the Rich and the Poor in Canada*, Toronto, The Centre for Social Justice, 1998.
- Yasmeen, Gisele. « Mutual Aid Networks in Two Feminist Housing Co-operatives in Montréal », thèse de maîtrise, Université McGill, Département de géographie, Montréal (Québec), 1991.
- . « Mutual Aid and Social Networks », dans *Les cahiers de la femme*, vol. 11, n° 2, 1990, p. 25-28.

ANNEXE A : PROJETS EN COURS AU CANADA

Les six projets canadiens décrits ci-dessous avaient été retenus aux premières étapes de la présente recherche en vue d'une éventuelle étude approfondie. Une entrevue avec la ou le gestionnaire de chaque projet a donc été faite à l'étape 3 de la recherche.

FIREWORKS DAY PROGRAM

*Servants Anonymous Society of Calgary
Calgary (Alberta)*

Type d'approche

Le logement comme contexte stable pour les services de soutien.

Description du projet

La Servants Anonymous Society of Calgary (SAS) fournit des logements supervisés à long terme, des services de formation et d'orientation ainsi que des placements en milieu de travail aux femmes qui se prostituent, ou qui risquent de se prostituer, afin de les aider à vivre la transition de la « rue » au monde « normal ». La SAS possède trois maisons de soins primaires qui ont chacune un lit pour urgence, où une femme peut rester de un à 30 jours, et trois lits pour les courts séjours, où la femme demeure au moins six mois. Chaque maison emploie à temps plein une bénévole qui y réside et qui dispense des services de soutien et d'orientation. La maison Hot House loge des femmes qui ont des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme et qui veulent se débarrasser de leur dépendance. La pouponnière Home Sweet Home Nursery est spécialement conçue pour les femmes qui sont enceintes ou qui ont des enfants et qui veulent apprendre des aptitudes parentales. Le centre Oasis est pour toutes les autres participantes. Les femmes qui résident dans ces maisons doivent suivre le programme de jour Fireworks, qui dure un minimum de six mois et qui leur permet de maîtriser des aptitudes à la vie quotidienne et d'adopter des attitudes susceptibles de faciliter leur intégration à la société en général.

Le programme de jour Fireworks est divisé en quatre étapes.

- **Étape 1 — en classe (durée minimale de quatre mois)**
Cette étape est consacrée à la préparation à un retour aux études ou à l'emploi. Les participantes apprennent des aptitudes nouvelles, font face aux problèmes associés à la désintoxication et au départ des rues et se préparent à intégrer la société en général. Une cérémonie est organisée toutes les cinq semaines pour souligner les succès et les réussites des participantes.
- **Étape 2 — observation au travail (deux mois)**
Les participantes sont placées en stage dans les entreprises ou les services de la coopérative Fireworks. Elles peuvent faire de l'observation au poste de travail dans un café ou une entreprise de traiteur, un bureau, une entreprise de conception graphique, une garderie ou une boutique de cadeaux.
- **Étape 3 — formation en milieu de travail (six mois)**
Au terme de l'étape d'observation au travail, les participantes peuvent postuler un contrat de formation en milieu de travail dans une des entreprises ou un des services. Les contrats durent six mois et sont subventionnés par le gouvernement.

- **Étape 4 - réintégration sociale**

Une fois que les trois premières étapes complétées, bon nombre des participantes sont engagées là où elles ont fait leur stage. D'autres sont aiguillées sur le réseau Career Network, qui leur trouve des emplois dans la collectivité.

Après avoir terminé le programme de jour Fireworks, certaines participantes sont prêtes à emménager dans un logement de deuxième étape, où elles sont semi-surveillées. La SAS dispose de deux ensembles de logements sociaux où les participantes peuvent habiter jusqu'à sept ans en continuant à recevoir un soutien de la SAS. Au bout des sept ans, les participantes doivent soit être employées, soit être aux études, soit se consacrer à plein temps au soin de leurs enfants.

Impulsion

Ce projet a été mis sur pied pour répondre aux besoins des femmes âgées de 16 à 25 ans qui vivent dans la rue. Les besoins de cette population étaient négligés par les autres programmes, qui ciblaient généralement les filles âgées de moins de 16 ans.

Buts

- Réduire le nombre de femmes qui se prostituent.
- Offrir aux femmes des solutions de rechange à la prostitution.
- Permettre aux jeunes femmes d'apprendre comment être autonomes et d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et à l'emploi.
- Améliorer les conditions de vie des enfants dont les mères se prostituent.
- Stabiliser le logement.
- Prévoir des modalités d'orientation et de soutien à long terme.

Population ciblée

Ce projet cible les jeunes femmes âgées de 16 à 25 ans qui se prostituent ou qui risquent de le faire.

Obstacles qui se sont présentés

- Réaction du public.
- Peu de gens voulaient prendre part au projet; certaines personnes y ont participé pour les mauvaises raisons.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Reconnaissance du fait qu'il s'agit d'un projet à long terme.
- Patience.
- Compréhension.
- Désir d'apprendre.

- Capacité de répondre aux besoins réels plutôt qu'aux besoins perçus.

Résultats obtenus

- 201 femmes ont participé au programme. Pratiquement les trois quarts d'entre elles (73 p. 100) sont parvenues à s'extraire de la prostitution et de la vie des rues.
- Le programme fournit une alternative à la prostitution et des ressources aux femmes qui désirent changer leurs vies.

Financement

Le financement est de source privée et provient de particulières et de particuliers, d'entreprises et d'organismes de la collectivité.

Personne-ressource

Carla Dubé, coordonnatrice du programme
 Servants Anonymous Society of Calgary
 C.P. 21066 Dominion PO, Calgary (Alberta) T2P 0V0
 Tél. : (403) 237-0931; téléc. : (403) 237-0931
 Courriel : godsmob@servantsanon.com, Internet : www.servantsanon.com

STRACHAN HOUSE

*Homes First Housing Society
 Toronto (Ontario)*

Description du projet

Les personnes sans abri ou sans logement permanent (femmes et hommes) ont bénéficié d'une formation sur la dépollution et le bâtiment. Les participantes et participants au programme ont converti un ancien entrepôt en projet de logement permanent où ils ont ensuite emménagé. Deux des participantes ont perfectionné leurs compétences en menuiserie au point où l'entrepreneure ou l'entrepreneur les a engagées en permanence au terme du projet.

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.

Impulsion

La maison Strachan, ou Street City 2, a tiré profit des expériences en matière de développement et de gestion de l'ensemble original Street City. Dans le cadre de ce premier projet, des hommes sans abri avaient participé à la planification et à la mise en valeur d'un entrepôt dans un quartier pauvre et défavorisé sur le plan de l'investissement du centre-ville de Toronto. Le bâtiment devait être converti en logement permanent pour des personnes sans abri ou sans logement permanent, qui s'occuperaient activement de la gestion de l'endroit. À l'étape initiale de la planification, il a été décidé que le projet serait offert également aux hommes et aux femmes. Cependant, il s'est avéré difficile de convaincre les femmes de participer au processus décisionnel et au travail rémunéré parce qu'elles n'avaient pas été incluses dès le début. L'occasion d'inclure et d'employer les femmes a été rectifiée au cours de la planification de la maison Strachan et une équipe formée d'hommes et de femmes a été recrutée à cette occasion.

But

- Donner aux personnes marginalisées les moyens de satisfaire leurs besoins en matière de logement en leur donnant la capacité de réaffirmer leur pouvoir par la participation au processus décisionnel et l'accès à des occasions de travailler contre rémunération.

Population ciblée

Ce projet ciblait les femmes et les hommes sans abri ou sans logement permanent.

Obstacles qui se sont présentés

- La participation a été inégale car les participantes et participants devaient composer avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et d'alcoolisme, et de soins pour les enfants, sans oublier la nature imprévisible de la vie dans les rues.
- Il y a eu un décalage entre le nettoyage et la construction à cause de retards dans l'obtention du financement.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Il faut faire preuve d'une grande souplesse à l'égard des participantes et participants.
- Un entrepreneur doit être prêt à former les participantes et participants et à superviser leur travail.

Résultats obtenus

- La construction de la maison Strachan a donné lieu à des possibilités de formation et de gain de revenu.
- L'entrepreneure qui a supervisé le projet a offert un emploi permanent, à plein temps, à deux des participantes qui se sont présentées régulièrement et qui ont montré une aptitude pour les travaux de menuiserie détaillée.

Personne-ressource

Ken Davies, Manager, Team 3 Projects

Homes First Society

411, rue Richmond Est, bureau 102, Toronto (Ontario) M5A 3S5

Tél. : (416) 214-1870 poste 21; téléc. : (416) 214-1873

YOUNG WOMEN CREATING CHANGE

Environmental Youth Alliance

Vancouver (Colombie-Britannique)

Description du projet

Ce projet consistait en un programme de formation directe en techniques du bâtiment pour les jeunes femmes, afin que celles-ci puissent envisager une carrière en construction domiciliaire, en développement communautaire et en viabilité de l'environnement après avoir été exposées aux métiers du génie, de l'architecture, de la conception et du bâtiment. Les participantes ont construit le jardin suspendu sur le toit

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services

de la VanCity Place for Youth ainsi qu'un pavillon écologique et cabanon dans les jardins communautaires Strathcona.

Impulsion

Ce projet a été conçu afin d'aider les participantes à surmonter les problèmes liés à la pauvreté dans le centre de la ville et pour lutter contre la détérioration de l'environnement ainsi que contre la violence physique, verbale et sexuelle que peuvent subir les femmes qui vivent dans la pauvreté.

Buts

- Sensibiliser les participantes aux pratiques de construction saines sur le plan environnemental.
- Multiplier les compétences et les aptitudes dans le domaine et les professions du logement.
- Accroître l'estime de soi et le bien-être général des femmes.
- Construire un cabanon écologique.

Population ciblée

Trente jeunes femmes issues de milieux ayant différents revenus, d'origines ethniques et raciales différentes, ayant des orientations sexuelles et un niveau de scolarité différents, ont participé au projet.

Obstacles qui se sont présentés

Le groupe a été exposé :

- à la discrimination;
- au mauvais temps;
- à des matériaux de construction dangereux.

Résultats obtenus

- Les participantes ont acquis des compétences en construction.
- Un pavillon écologique et un cabanon ont été construits.
- Le groupe a cédé un ouvrage concret à la collectivité.
- La sensibilisation aux femmes en tant que constructrices et aux modalités de construction saines pour l'environnement a augmenté.

Personne-ressource

Susan Kurbis, responsable

Environmental Youth Alliance

C. P. 34097, Station D, Vancouver (Colombie-Britannique) V6J 4M1

Tél. : (604) 689-4446; téléc. : (604) 689-4242

Courriel : wcedward@unixg.ubc.ca

COURS DE FORMATION AU LEADERSHIP ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LES JEUNES ET DE GARDE D'ENFANTS

*Saskatoon Housing Authority
Saskatoo (Saskatchewan)*

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou l'emploi dans les services de remise en état de logements, de gestion domiciliaire ou dans les services connexes.

Description du projet

Le cours de formation au leadership et de développement pour les jeunes et de garde d'enfants de la Croix-Rouge est un apprentissage de 20 heures destiné aux jeunes âgés de 12 ans et plus et qui vise le leadership, les capacités d'organisation, la planification de programmes, le soin des enfants, la gestion des comportements, la dynamique de groupe et les styles de leadership, le bénévolat et la résolution de problèmes.

Impulsion

Ce projet est le fruit d'une enquête sur les besoins menée auprès de la collectivité. Les locataires adultes se préoccupaient des jeunes qui se comportaient mal, qui faisaient du vandalisme et qui flânaient. Les jeunes eux-mêmes ont exprimé le désir de participer davantage à des activités productives.

Buts

- Transformer la collectivité en un endroit où il fait meilleur vivre.
- Répondre plus adéquatement aux besoins d'épanouissement des jeunes.

Population ciblée

Le projet ciblait les jeunes âgés de 12 ans et plus; environ la moitié des participantes et participants était des filles.

Obstacle qui s'est présenté

- Il n'y avait pas assez d'adultes pour superviser les activités des jeunes au terme du cours.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- Appui des locataires.
- Enthousiasme des jeunes.

Résultats obtenus

- Les jeunes ont perfectionné leur sens du leadership et amélioré leur estime de soi.
- Les jeunes qui ont suivi le programme participent désormais plus activement à la vie de la collectivité en gardant des enfants et en surveillant le terrain de jeux; de plus, certains d'entre eux ont mis sur pied de leur propre chef des programmes pour les enfants plus jeunes (par exemple programmes parascolaires, programmes de nutrition).
- Les enseignants ont fait part de commentaires favorables à la SHA quant au sens du leadership et à la confiance en soi que montrent à l'école les jeunes qui ont suivi le programme.

Financement

Le budget annuel varie de 2 500 à 3 000 dollars. Il provient de subventions de l'association de locataires de la SHA. Les fonds sont levés par les associations de locataires.

Personne-ressource

Cheryl Cole, coordonnatrice des services communautaires
Saskatoon Housing Authority
525 24th Street East, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0K9
Tél. : (306) 668-2744; téléc. : (306) 668-2701

PINE TREE ASSOCIATION

New Dawn Enterprises Ltd.
Sydney (Nouvelle-Écosse)

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Description du projet

La Pine Tree Association a été créée afin de mettre sur pied un programme visant à aider les familles dirigées par une femme et prestataires de l'aide sociale à acheter une maison. Quinze femmes ont participé au programme et toutes sont parvenues à acheter une maison mobile. Les arrangements nécessaires pour obtenir un prêt hypothécaire ont été faits entre le ministère provincial des Services communautaires et un établissement financier. Les versements hypothécaires sont déduits à même les chèques d'aide sociale. Parallèlement, les femmes ont été inscrites à des programmes de formation en coiffure et en entretien domiciliaire car des débouchés d'emploi existaient dans ces domaines au sein même du parc Pine Tree.

Impulsion

Le projet du parc Pine Tree est inspiré d'un autre projet pilote de renouvellement d'un parc pour maisons mobiles. Oceanview, parc pour maisons mobiles situé en banlieue de New Waterford, au Cap-Breton, était en très mauvais état, d'où des inquiétudes importantes concernant la santé et la sécurité des locataires. Une évaluation a révélé qu'il faudrait dépenser entre 10 et 20 000 dollars par an pour commencer à réparer les dégâts. Quoique le ministère provincial des Services sociaux n'ait pas voulu faire cet investissement, un intervenant communautaire au sein de la Division des services de modernisation et communautaires du ministère des Services communautaires était d'avis que le parc devrait être remis à neuf. Sous sa direction, les locataires sont parvenus à acheter leur logement en s'aidant eux-mêmes. Le projet Oceanview a été le modèle qui a inspiré la Pine Tree Association.

Buts

- Fournir des logements à un groupe qui a des difficultés particulières à obtenir des logements permanents, en prévision du fait que l'obtention d'un logement permanent est susceptible d'entraîner l'intégration à la main-d'oeuvre rémunérée.
- Réaménager une ancienne base militaire en logements abordables.
- Améliorer les rapports entre les participantes et les établissements financiers.

- Rehausser les niveaux d'études et de formation des participantes pour les préparer à l'emploi.

Population ciblée

Le projet visait les mères seules bénéficiaires de l'aide sociale. Douze des participantes faisaient partie de ce groupe. Les trois autres étaient des femmes célibataires plus âgées qui désiraient être propriétaires d'une maison.

Obstacles qui se sont présentés

- Il a été difficile de trouver un établissement financier voulant participer au projet.
- Le projet était perçu comme risqué dans la mesure où l'actif des participantes était limité et que celles-ci avaient eu des relations difficiles avec les établissements financiers par le passé.
- Peu de banques étaient prêtes à s'occuper de la paperasse provoquée par le projet.

Conditions indispensables à la réussite du projet

- La province appuyait le projet et avait déjà réussi un projet semblable mis sur pied dans une ville voisine.
- Le parc pour maisons mobiles était disponible à des fins d'aménagement. Un organisme de développement économique des collectivités en était propriétaire.
- L'entreprise qui a fourni les maisons a été d'un grand soutien et d'une aide précieuse.

Résultats obtenus

- Quinze femmes ont obtenu des maisons mobiles de qualité.
- Quinze femmes sont propriétaires de leur maison, une réalisation qui a stabilisé leur vie, augmenté leur avoir personnel et modifié leurs rapports avec la banque.
- Les participantes ont meilleure estime d'elles-mêmes et davantage de confiance en soi.
- Les programmes de formation ont moins bien réussi; très peu de participantes sont parvenues à trouver un emploi après les avoir terminés.

Personne-ressource

Mary Mackenzie

New Dawn Enterprises Ltd.

C.P. 1055, Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6J7

Tél. : (902) 539-9560; téléc. : (902) 539-7210

Internet : www.cbnet.ns.ca/cbnet/govinfo/economic/newdawn.html

NIAGARA PRESENTS — PROGRAMME DE FORMATION DE COURTIER EN ALIMENTATION

Niagara Peninsula Homes

Welland (Ontario)

Type d'approche

L'acquisition d'aptitudes à l'emploi et l'aide au logement comme partie intégrante du renouvellement communautaire.

Description du projet

Niagara Presents est un projet de développement économique communautaire qui profite des fruits et légumes frais qui poussent dans la région de Niagara pour générer des emplois par la création de micro-entreprises pour les membres de la collectivité de logement à but non lucratif ainsi que pour l'ensemble de la collectivité. Niagara Presents a offert un programme de formation de courtiers en alimentation en collaboration avec un établissement collégial local afin de créer des emplois dans le domaine de la commercialisation des produits alimentaires spécialisés (dont confitures, gelées et sauces) que fabriquent ces petites entreprises. Onze femmes ont suivi le programme de formation et, par la suite, ont soit obtenu un emploi là où elles avaient fait un stage de travail, soit créé une entreprise autonome non associée au courtage en alimentation, soit quitté la région. Par conséquent, même si aucune des participantes au programme n'a trouvé d'emploi dans le courtage des aliments, la majorité d'entre elles ont néanmoins trouvé du travail dans un autre domaine.

Impulsion

Un premier projet de création de petites entreprises liées à la production alimentaire avait eu un certain succès. Cependant, le chiffre de ventes de ces nouvelles entreprises n'était pas suffisant pour permettre aux participantes et participants de gagner leur vie. Il a donc été décidé qu'une formation de courtier en alimentation était nécessaire pour augmenter le chiffre de ventes national dans un premier temps et, éventuellement, international.

Buts

- Multiplier les occasions de formation et d'emploi pour les résidentes et résidents de logements coopératifs et à but non lucratif. Dans un premier temps, l'organisme comptait former des gens de l'endroit pour qu'ils commercialisent dans le monde entier les produits du marché local. On comptait que cette mesure profiterait aux agricultrices et agriculteurs et créerait des possibilités d'emploi dans la petite entreprise et la mise en marché de produits agricoles.
- Créer des capacités chez des femmes issues de milieux culturels et scolaires différents, dont le niveau d'alphabétisation varie.
- Créer un environnement d'apprentissage sûr et enrichissant pour les femmes.
- Offrir un apprentissage en milieu de travail plutôt qu'une expérience acquise en ateliers.

Population ciblée

Ce projet ciblait d'abord les femmes à faible revenu ayant des antécédents culturels différents qui habitent des logements coopératifs et à but non lucratif. Le cours a également été offert à l'ensemble de la collectivité.

Obstacle qui s'est présenté

- Il y a eu un manque de maîtrise du déroulement de la formation et du financement en raison du partenariat avec le collègue.

Condition indispensable à la réussite du projet

- Il a été possible de se prévaloir de ressources supplémentaires (télécopieur et services Internet, matériel comme une télévision et un magnétoscope) parce que le programme s'est déroulé dans les locaux de l'organisme.

Résultats obtenus

Le projet a évolué d'un projet de mise en marché de paniers-cadeaux contenant des produits alimentaires spécialisés de fabrication locale en un programme de formation en courtage d'aliments, puis en une société de développement commercial qui dispose de fonds de prêts pour financer le développement de produits alimentaires spécialisés et l'aménagement d'une cuisine communautaire.

Financement

Le financement du projet a été obtenu par le Niagara College auprès de DRHC. Il a également bénéficié de biens et services fournis par les organismes qui l'ont parrainé.

Personne-ressource

Betty Ann Baker

Niagara Peninsula Homes

178, rue King, 3^e étage, Welland (Ontario) L3B 3J5

Tél. : (905) 788-0166, poste 205; téléc. : (905) 788-0928

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE POUR LES GESTIONNAIRES

Le 24 août 1998

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer au présent projet de recherche, et notamment à participer à l'étude entreprise en vue de recueillir de l'information sur les projets que vous ou votre organisme avez mis en oeuvre pour améliorer l'employabilité et les aptitudes à l'emploi des femmes à faible revenu grâce au logement abordable. Nous souhaitons obtenir des renseignements sur les circonstances qui ont inspiré la mise en oeuvre de ce projet, ainsi que des précisions sur le projet même (par exemple la population ciblée, les objectifs du projet, le nombre de personnes qui y ont participé, les obstacles qui se sont présentés pendant le déroulement du projet, les conditions que vous jugez indispensables à la réussite du projet) et sur les résultats obtenus. Un sommaire du calendrier des entrevues est fourni ci-dessous.

Objectifs du projet de recherche

Le projet de recherche porte sur la façon dont l'aménagement et la prestation de logements abordables peut être employée pour augmenter les niveaux d'aptitudes et l'employabilité des femmes à faible revenu. Le projet vise en fait deux objectifs : d'une part, la diffusion d'information sur les projets actuellement en cours qui combinent le logement avec des mesures d'augmentation de l'employabilité des femmes et, d'autre part, une évaluation des projets afin de cerner les éléments qui sont les plus efficaces pour améliorer la situation économique des femmes. Des nouvelles politiques en matière de logement, susceptibles d'améliorer l'employabilité des femmes à faible revenu, seront formulées en fonction de cette analyse.

Plus spécifiquement, la recherche vise les objectifs suivants :

- identifier les projets, les politiques et les programmes mis en oeuvre dans d'autres pays que le Canada et qui font intervenir le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi;
- rendre compte des projets qui sont actuellement en cours au Canada, dans le domaine du logement, et qui intègrent l'acquisition d'aptitudes à l'emploi par les femmes à faible revenu;
- évaluer l'incidence de ces projets sur l'employabilité et le revenu des femmes;
- fournir une analyse des facteurs qui ont fait obstacle ou qui ont contribué à la réussite de ces projets;
- identifier d'autres aspects du logement qui peuvent augmenter les niveaux d'aptitudes et l'employabilité (par exemple l'intégration de services comme des garderies ou des programmes parascolaires, les pratiques de gestion qui incluent les locataires);
- proposer des nouvelles voies d'intervention et des solutions qui sont favorables aux projets qui combinent le logement et l'amélioration de l'employabilité des femmes à faible revenu.

Participation à l'étude

Nous avons l'intention d'effectuer la recherche entre le 31 août et le 11 septembre 1998. Même si nous espérons pouvoir le faire pendant les heures de travail, c'est-à-dire entre 9 heures et 17 heures du lundi au mercredi, nous nous ferions un plaisir de vous contacter à un autre moment si cela vous convient mieux. Nous téléphonerons à votre bureau le mercredi 26 août pour prendre rendez-vous pour l'entrevue.

Nous pensons que les entrevues dureront une vingtaine de minutes. Nous vous demanderons également de consentir à ce que l'entretien soit enregistré. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez refuser de répondre à n'importe laquelle des questions. Les renseignements que vous nous fournirez serviront à compiler une liste des projets en cours et des mesures de soutien offertes aux femmes en matière de logement et de développement économique. Une description des projets ainsi que les coordonnées des personnes-ressources seront incluses dans le rapport final, en annexe.

Le projet a été revu par l'Office of Human Research de l'université de Waterloo et a été approuvé du point de vue de l'éthique. Si vous avez des questions au sujet du projet de recherche ou que vous désirez des précisions pour prendre une décision sur votre participation, nous vous invitons à communiquer avec Allison Ruddock au (519) 888-4567, poste 6863, Laura Johnson au (519) 888-4567, poste 6635, ou encore avec l'Office of Human Research au (519) 888-4567, poste 6005.

Nous vous remercions de votre intérêt à l'égard de ce projet et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Allison Ruddock
Adjointe à la recherche

Laura Johnson
Directrice de projet

Questionnaire d'entrevue téléphonique auprès des gestionnaires

A. Introduction

1. Personne-ressource
 - Nom :
 - Poste :
 - Nom de l'organisme :
 - Adresse :
 - Numéro de téléphone :
 - Téléc. :
 - Courriel :
 - Adresse Internet :

2. Par quel nom désignez-vous le projet dont nous discutons aujourd'hui?

B. Description du projet

1. Pouvez-vous décrire le volet logement abordable de ce projet?
2. Pouvez-vous décrire le volet emploi et acquisition d'aptitudes de ce projet?
3. Pouvez-vous expliquer le rapport entre les deux volets?

C. Historique

1. Quelles circonstances ont provoqué la mise sur pied de ce projet?

D. Buts

1. Quels sont les buts ou résultats généraux visés par ce projet?
2. Quels sont les objectifs précis qui ont été fixés au moment de l'élaboration du projet?

E. Années d'existence

1. Quand le projet a-t-il été amorcé?
2. Depuis combien de temps est-il en cours ou combien de temps s'est-il poursuivi?

F. Participation d'autres organismes

1. Quel(s) autre(s) organisme(s) est(sont) responsable(s) de ce projet?

G. Financement

1. Comment le projet a-t-il été financé?
2. Quel autre soutien (le cas échéant) avez-vous obtenu (par exemple dons de matériel ou de terrain, participation bénévole)?
3. À combien s'élève approximativement le budget annuel de ce projet?

4. À combien se sont chiffrés, approximativement, les coûts de démarrage?
5. Quels sont les coûts approximatifs d'exploitation du projet?

H. Population ciblée

1. Quelle était la population ciblée?
2. Quelle population a participé au projet en réalité?
3. Quelle était la proportion approximative de femmes au sein de cette population?

I. Nombre de participantes et participants

1. Combien de personnes ont participé au projet?

J. Résultats obtenus

1. Qu'est-ce qui a été accompli grâce à ce projet?
2. Y a-t-il eu une évaluation du programme? Qu'a-t-elle révélé?

K. Conditions indispensables à la réussite du projet

1. Jugez-vous que ce projet a été couronné de succès?
2. Le cas échéant, quelles sont les conditions indispensables à la réussite du projet?

L. Obstacles qui se sont présentés

1. Quels obstacles se sont présentés pendant le déroulement du projet?

M. Recommandations concernant la répétition du projet

1. Avez-vous des recommandations à l'intention d'un organisme qui songerait à répéter le projet que vous avez mis en oeuvre?

N. Projets semblables en cours ailleurs

1. Êtes-vous au courant de projets semblables qui sont en cours ailleurs?

ANNEXE C : LETTRE DE REMERCIEMENT

Le 4 novembre 1998

Nom de la personne-ressource
Poste
Adresse civique
Ville (Province) Code postal

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de discuter de [nom du projet] avec nous. Votre participation a été extrêmement utile à la recherche entreprise par l'ACHRU sur le rapport entre le logement abordable et l'employabilité des femmes à faible revenu.

Nous avons réuni de l'information sur 16 projets différents qui seront présentés dans notre rapport final qui sera publié par Condition féminine Canada en 1999. Il nous importe beaucoup que ces descriptions soient exactes, claires et complètes. Nous vous saurions gré de lire la feuille d'information ci-jointe, qui rend compte de votre projet, pour vous assurer que nous en avons fourni une description exacte, claire et assez complète. Si vous souhaitez que le texte soit modifié, veuillez faire parvenir les changements à Allison, par télécopieur, au (519) 725-2827.

De plus, n'hésitez pas à communiquer avec Laura [(519) 888-4567, poste 6635] ou Allison [(519) 888-4567, poste 6863] si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la recherche.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock
Adjointe à la recherche
ajruddoc@fes.uwaterloo.ca

Laura C. Johnson
Directrice de projet
lcjohnso@fes.uwaterloo.ca

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement,
projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
(ACHRU)

School of Planning, University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Tél. : (519) 888-4567
Télec. : (519) 725-2827

ANNEXE D : LETTRE DE RECRUTEMENT ENVOYÉE AUX ORGANISMES

Date

Nom de la personne-ressource

Organisme

Adresse civique

Ville (Province) Code postal

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons pour trois raisons concernant le projet de recherche de l'ACHRU sur le logement et les débouchés d'emploi.

Nous tenons d'abord à vous remercier d'avoir pris le temps de discuter de [nom du projet] avec nous. Votre participation a été extrêmement utile à la recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'employabilité des femmes à faible revenu.

Deuxièmement, nous voulons contrôler nos données. Nous avons réuni de l'information sur 16 projets différents qui seront présentés dans notre rapport final qui sera publié par Condition féminine Canada en 1999. Il nous importe beaucoup que ces descriptions soient exactes, claires et complètes. Nous vous saurions gré de lire la feuille d'information ci-jointe, qui rend compte du projet, pour vous assurer que nous en avons fourni une description exacte, claire et assez complète. Si vous souhaitez que le texte soit modifié, veuillez faire parvenir les changements à Allison, par télécopieur, au (519) 725-2827.

Enfin, nous avons été très impressionnées par ce projet **et nous aimerions l'inclure dans les 10 études de cas qui seront présentées dans le rapport de recherche.** Nous aimerions nous rendre sur place pour interviewer les personnes qui ont participé à [nom du projet] afin de recueillir leurs témoignages personnels sur les besoins en matière de logement alors qu'elles étaient en orientation, qu'elles suivaient une formation ou qu'elles cherchaient à acquérir des aptitudes susceptibles d'augmenter leur employabilité.

Les entrevues dureront environ 20 minutes chacune et pourraient avoir lieu à une heure et à un endroit qui conviennent à la personne interviewée. Nous préférons nous rendre sur place le [date], mais d'autres arrangements sont possibles. La participation est entièrement volontaire et les répondantes et répondants peuvent refuser de répondre à n'importe laquelle des questions. De plus, les personnes interviewées ne seront pas nommées dans le rapport à paraître. On demandera aussi aux personnes interviewées la permission d'enregistrer l'entrevue.

Nous pensons que le projet [nom du projet] est un exemple unique et probant de la prestation de mesures d'aide dans le contexte du logement et du développement communautaire et qu'il serait fort éclairant d'inclure dans notre étude les opinions des personnes qui y ont participé.

Nous nous ferions un plaisir de répondre aux questions concernant la recherche et l'inclusion des personnes qui ont participé au projet visé par l'étude de cas. Nous vous invitons à communiquer soit avec Allison [(519) 888-4567, poste 6863], soit avec Laura [(519) 888-4567, poste 6635], pour obtenir des précisions.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock
Adjointe à la recherche
ajruddoc@fes.uwaterloo.ca

Laura C. Johnson
Directrice de projet
lcjohnso@fes.uwaterloo.ca

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement,
projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
(ACHRU)

School of Planning
University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Tél. : (519) 888-4567
Télec. : (519) 725-2827

ANNEXE E : LETTRE DE RECRUTEMENT ENVOYÉE AUX RÉSIDANTES

Le 18 novembre 1998

Nom de la résidante
Adresse civique
Ville (Province) Code postal

Madame,

Nous sommes des chercheuses de la School of Planning de l'université de Waterloo et nous effectuons en ce moment une étude sur le logement et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes. Nous aimerions parler avec vous de vos expériences en matière de logement combiné à l'emploi et à la formation, à la suite de votre participation au projet [nom du projet].

Allison Ruddock se rendra à [endroit] le [date] pour discuter de leurs expériences avec une dizaine de personnes qui ont participé au projet [nom du projet]. Les questions qui vous seront posées seront très générales, par exemple :

- De quelle façon votre participation au projet [nom du projet] vous a-t-elle aidée à acquérir des aptitudes qui pourraient vous aider à trouver du travail?
- Comment est-ce que votre participation à ce programme a changé votre situation d'emploi?
- Quels facteurs, selon vous, ont contribué à la réussite du projet?
- À votre avis, comme ce programme pourrait-il être amélioré?

L'entrevue durera une vingtaine de minutes et peut avoir lieu à l'heure et à l'endroit qui vous conviennent. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez refuser de répondre à n'importe laquelle des questions. De plus, vous ne serez pas nommée dans le rapport à paraître. On vous demandera aussi la permission d'enregistrer l'entrevue.

Ce projet a été revu par l'Office of Human Research de l'université de Waterloo et a été approuvé du point de vue de l'éthique. Si vous avez des questions au sujet du projet, nous vous invitons à communiquer avec Allison Ruddock au (519) 888-4567, poste 6863, ou Laura Johnson au (519) 888-4567, poste 6635. Si vous désirez des précisions avant de prendre une décision concernant votre participation, vous pouvez aussi communiquer avec l'Office of Human Research au (519) 888-4567, poste 6005.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, veuillez agréer Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock
Adjointe à la recherche

Laura C. Johnson
Directrice de projet

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement,
projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
(ACHRU)

School of Planning
University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Tél. : (519) 888-4567
Télec. : (519) 725-2827

ANNEXE F : QUESTIONS D'ENTREVUE POSÉES AUX RÉSIDANTES

Questions d'entrevue

1. Veuillez décrire le **logement** que vous habitez en ce moment.
2. Pouvez-vous décrire votre **historique en matière de logement**?
3. Veuillez décrire le **[programme de formation/projet d'emploi]** auquel vous avez participé du fait que vous habitez ce type de logement?
4. Est-ce que vous suivez toujours cette formation ou êtes toujours employée?
5. Quelles étaient vos circonstances de vie avant que vous participiez à **[programme de formation/projet d'emploi]**?
6. Décrivez votre scolarité.
7. Décrivez votre expérience de travail antérieure.
8. Est-ce que vos **circonstances de vie** ont changé parce que vous avez participé à ce programme? Le cas échéant, de quelle façon?
9. Quelle est **votre opinion de vous-même** après avoir participé à [programme de formation/projet d'emploi]?
10. Est-ce que votre participation à **[programme de formation/projet d'emploi]** vous a aidée à **trouver du travail**? Le cas échéant, comment?
11. Est-ce que votre participation à **[programme de formation/projet d'emploi]** vous a aidée à **acquérir des aptitudes** qui pourraient vous aider à trouver du travail? Le cas échéant, quelles sont ces aptitudes?
12. Est-ce que votre participation à **[programme de formation/projet d'emploi]** vous a aidée à **faire des contacts** qui pourraient vous aider à trouver du travail? Le cas échéant, comment?
13. Y a-t-il **un aspect particulier** de ce programme ou de cette occasion qui vous a aidée à trouver un emploi ou à acquérir des aptitudes qui pourraient être utiles au travail?
14. Aimerez-vous **ajouter** quelque chose pour compléter notre entretien?

ANNEXE G : LETTRE DE RÉTROACTION

Date

Madame,

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de discuter avec nous des expériences que vous avez vécues dans le cadre du projet [nom du projet]. Votre participation a été extrêmement utile à la recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'employabilité des femmes à faible revenu.

Vous trouverez ci-jointe une copie du sommaire des conclusions de notre recherche. Vous pouvez obtenir un exemplaire complet du rapport en vous adressant à Condition féminine Canada.

Veuillez agréer Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock

Adjointe à la recherche
Courriel : ajruddoc@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6863

Laura C. Johnson

Directrice de projet
Courriel : lcjohnso@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6635

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement,
projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
(ACHRU)

School of Planning, University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Tél. : (519) 888-4567
Télééc. : (519) 725-2827

ANNEXE H : ENQUÊTE SUR LE LOGEMENT, L'EMPLOI ET LA FORMATION

Date

Madame, Monsieur,

Nous sommes des chercheuses de la School of Planning de l'université de Waterloo et nous effectuons une recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes à faible revenu. Cette recherche a été entreprise au nom de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et est financée par Condition féminine Canada.

Nous vous saurions gré de bien vouloir remplir le sondage ci-joint. Quoique les questions soient très générales (par exemple quelles aptitudes générales avez-vous acquises en participant à ce programme d'emploi/de formation?), vous n'êtes pas dans l'obligation de répondre à toutes les questions. Nous estimons qu'il vous faudra entre 10 et 15 minutes pour remplir le questionnaire. Votre participation est entièrement volontaire et vos réponses sont confidentielles.

Ce projet a été revu par l'Office of Human Research de l'université de Waterloo et a été approuvé du point de vue de l'éthique.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le questionnaire rempli dans l'enveloppe adressée et affranchie ci-jointe, d'ici le 11 décembre 1998.

Si vous avez des questions au sujet du projet ou que vous désirez des précisions avant de prendre une décision concernant votre participation, nous vous invitons à communiquer avec Allison Ruddock au (519) 888-4567, poste 6863, ou Laura Johnson au (519) 888-4567, poste 6635. Si vous avez des inquiétudes au sujet de votre participation à la recherche, vous pouvez communiquer avec l'Office of Human Research au (519) 888-4567, poste 6005.

En vous remerciant de votre intérêt à l'égard de ce projet, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock
Adjointe à la recherche
Tél. : (519) 888-4567, poste 6863

Laura C. Johnson
Directrice de projet
Tél. : (519) 888-4567, poste 6635

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement, projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU)

School of Planning, University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Télé. : (519) 725-2827

Enquête sur le logement, l'emploi et la formation

Nous vous remercions de prendre le temps de remplir ce sondage sur le logement, l'emploi et la formation. Les renseignements que vous nous fournissez seront utiles dans le cadre de la recherche que nous effectuons pour l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU). Si vous manquez de place, veuillez écrire sur une autre feuille et la joindre au questionnaire. Lorsque vous aurez rempli le questionnaire, veuillez nous le retourner d'ici le 11 décembre 1998 dans l'enveloppe ci-jointe. Vous pouvez conserver la lettre pour vos dossiers.

1. Quand avez-vous emménagé dans ce projet domiciliaire? Mois _____ Année _____
2. Quand avez-vous commencé le programme de formation/d'emploi?
Mois _____ Année _____
3. Quelle était la source de votre revenu avant que vous ne suiviez ce programme de formation/d'emploi? (Veuillez cocher toutes les réponses qui vous concernent.)
 - aide sociale
 - assurance-chômage/assurance-emploi
 - emploi à temps partiel
 - emploi à plein temps
 - autre (précisez) : _____
4. Est-ce que vous suivez toujours cette formation ou êtes toujours employé(e)?
 - oui
 - non
1. Si vous avez répondu non, quand le programme a-t-il pris fin?
Mois _____ Année _____
6. Avez-vous terminé le programme de formation ou le contrat de travail?
 - oui
 - non
7. Si vous avez répondu non, pour quelle raison avez-vous quitté le programme ou l'emploi?
8. (Veuillez cocher toutes les réponses qui vous concernent.) Êtes-vous actuellement :
 - employé / employée à plein temps (plus de 30 heures par semaine)
 - employé / employée à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
 - aux études ou en formation à plein temps
 - aux études ou en formation à temps partiel
 - au chômage
 - au chômage et à la recherche d'un emploi
 - prestataire de l'aide sociale
 - prestataire de l'assurance-chômage

- prestataire d'une pension d'invalidité
- autre (précisez)

9. Si vous travaillez actuellement, veuillez décrire votre travail en répondant aux questions suivantes.

- a) En quoi consiste votre travail?
- b) Quelle est votre taux de paie actuel?
- moins de 5 dollars l'heure
 - moins de 10 dollars l'heure
 - moins de 15 dollars l'heure
 - moins de 20 dollars l'heure
 - moins de 25 dollars l'heure
 - moins de 30 dollars l'heure
 - plus de 30 dollars l'heure
- c) Combien d'heures avez-vous travaillées la semaine dernière? _____
- d) Combien d'heures par semaine travaillez-vous normalement? _____
- e) Depuis combien de temps avez-vous cet emploi? _____
- f) Combien de temps voulez-vous le conserver? Pourquoi?
- g) Est-ce que vous pensez que c'est un bon travail? Pourquoi?

10. Est-ce que vous pensez que d'autres occasions d'emploi s'offriront à vous à l'avenir parce que vous avez vécu cette expérience de formation ou de travail?

- oui
- non

11. Quels progrès personnels généraux avez-vous réalisés parce que vous avez participé à ce projet? (Cochez toutes les réponses qui vous concernent.)

- aptitudes liées au travail (par exemple en informatique, en comptabilité)
- communication avec les autres (par exemple aptitude à parler en public, résolution de conflits)
- information et connaissances (par exemple amélioration des capacités en mathématiques ou en français)
- contacts (par exemple membres de la collectivité que vous connaissez et qui peuvent vous aider)

- aptitudes en gestion (par exemple organisation d'activités, gestion du travail de bureau, travail avec d'autres personnes)
- aptitudes à la vie quotidienne (par exemple gestion du temps, de l'argent)
- autre (précisez) : _____

12. Êtes-vous :

- un homme
- une femme

13. De quel groupe d'âge faites-vous partie?

- moins de 16 ans
- 16-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65-74 ans
- 75-84 ans
- plus de 85 ans

14. Veuillez préciser votre état civil :

- marié / mariée ou union de fait
- divorcé / divorcée, séparé / séparée ou veuf / veuve
- célibataire
- autre (précisez) : _____

15. Avez-vous des enfants?

- oui
- non

16. Le cas échéant, combien? _____

17. Quel niveau de scolarité aviez-vous atteint avant d'emménager dans ce projet domiciliaire et de commencer ce programme de formation? (Veuillez ne cocher qu'une seule case.)

- études primaires
- études primaires complétées (c'est-à-dire jusqu'en 8^e année)
- études secondaires
- diplôme d'études secondaires
- études collégiales
- diplôme d'études collégiales
- études universitaires
- baccalauréat universitaire
- deuxième cycle universitaire
- maîtrise ou doctorat

18. Quel est votre niveau de scolarité actuel? (Veuillez ne cocher qu'une seule case.)
- études primaires
 - études primaires complétées (c'est-à-dire jusqu'en 8^e année)
 - études secondaires
 - diplôme d'études secondaires
 - études collégiales
 - diplôme d'études collégiales
 - études universitaires
 - baccalauréat universitaire
 - deuxième cycle universitaire
 - maîtrise ou doctorat
19. Pouvez-vous décrire les conséquences positives, le cas échéant, que votre participation à ce programme a eu sur votre vie?
20. Pouvez-vous décrire les conséquences négatives, le cas échéant, que votre participation à ce programme a eu sur votre vie?
21. Si vous pouviez modifier ce programme, que changeriez-vous?

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce sondage. Votre participation compte pour beaucoup dans notre recherche.

ANNEXE I : GROUPES DE DISCUSSION — EXPOSÉ ET QUESTIONS

Groupe de discussion : Organismes qui se consacrent à l'emploi et à la formation des femmes

Toronto (Ontario)

Atelier parrainé conjointement par le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme (CCPEF), décembre 1998

Résumé de la discussion

Accueil et remerciements.

Description du projet, présentation des chercheuses, du parraineur et du bailleur de fonds et résumé des objectifs du groupe de discussion. Explication du fait que ce groupe de discussion est l'un de trois qui seront organisés à l'échelle du pays : l'un formé de représentantes et de représentants d'organismes qui s'intéressent à la formation et à l'emploi pour les femmes, l'un formé de résidentes et de résidents de logements offrant des services d'aide à l'emploi et le dernier formé de fournisseurs de logements.

Explication des règles de base : les discussions seront enregistrées.

Les participantes et participants aux groupes de discussion, ainsi que l'organisme auquel ces personnes sont associées et leurs coordonnées, seront fournis dans le rapport final du projet de recherche, mais leurs opinions individuelles sont confidentielles. Le rapport de recherche ne contiendra qu'un résumé des opinions exprimées par les groupes de discussion. Le sommaire du rapport final sera envoyé aux participantes et participants.

Présentation de l'animatrice et des participantes et participants.

Questions abordées par le groupe

1. Est-ce que quelqu'un a une expérience directe de l'élaboration de programmes qui combinent le logement avec l'emploi ou l'acquisition d'aptitudes à l'emploi?
2. Est-ce que quelqu'un est au courant de projets canadiens qui combinent le logement social avec l'emploi ou l'aide à l'emploi?

3. Y a-t-il des avantages aux programmes qui combinent le logement avec l'emploi ou l'aide à l'emploi?

Précisions :

- Avantages pour les collectivités?
- Pour des groupes cibles précis?
- Avantages liés à la mise en oeuvre?

4. Pouvez-vous nommer des risques ou des désavantages attribuables à la combinaison de ces deux types de programmes de soutien social?

Quelles précautions pourraient être prises pour minimiser ces risques?

5. Les programmes de logement social et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi devraient-ils cibler des groupes précis?

Le cas échéant, qui sont ces groupes?

6. Les programmes de logement social et de formation à l'emploi devraient-ils cibler particulièrement les femmes?

Le cas échéant, pour quelles raisons?

Sinon, pour quelles raisons?

7. Qui, selon vous, devrait être responsable de la prestation des services de formation et d'emploi dans le cadre d'un programme qui intègre le logement social?

8. Dans quelle mesure est-il faisable d'élaborer des programmes de logement social qui comportent une aide à l'emploi?

9. Comment ces programmes pourraient-ils être financés?

10. Comment ces programmes devraient-ils être évalués?

Quels sont les déterminants de la réussite ou de l'échec?

- À court terme?
- À long terme?

Remerciements des participantes et participants de leur aide.

**Fournisseurs de logements sociaux : Groupe de discussion
Saskatoon (Saskatchewan)
Hôtel de ville de Saskatoon, novembre 1998**

Résumé de la discussion

Accueil et remerciements.

Description du projet, présentation des chercheuses, du parraineur et du bailleur de fonds et résumé des objectifs du groupe de discussion. Explication du fait que ce groupe de discussion est l'un de trois qui seront organisés à l'échelle du pays : ce groupe est formé de fournisseurs de logements, un autre réunira des résidentes et résidents de logements offrant une aide à l'emploi et le dernier sera formé de représentantes et de représentants d'organismes qui s'intéressent à la formation et à l'emploi pour les femmes.

Explication des règles de base : les discussions seront enregistrées.

Les participantes et participants aux groupes de discussion, ainsi que l'organisme auquel ils sont associés et leurs coordonnées, seront fournis dans le rapport final du projet de recherche, mais leurs opinions individuelles sont confidentielles. Le rapport de recherche ne contiendra qu'un résumé des opinions exprimées par les groupes de discussion. Le sommaire du rapport final sera envoyé aux participantes et participants.

Présentation de l'animatrice et des participantes et participants.

Questions abordées par le groupe

1. Est-ce que quelqu'un a une expérience directe de l'élaboration de programmes qui combinent le logement avec l'emploi ou l'acquisition d'aptitudes à l'emploi?
2. Est-ce que quelqu'un est au courant de projets canadiens qui combinent le logement social avec l'emploi ou l'aide à l'emploi?
3. Y a-t-il des avantages aux programmes qui combinent le logement avec l'emploi ou l'aide à l'emploi?

Précisions :

- Avantages pour les collectivités?
- Pour des groupes cibles précis?
- Avantages liés à la mise en oeuvre?

4. a) Y a-t-il des risques ou des désavantages dus à la combinaison de ces deux types de programmes de soutien social?
b) Quelles précautions pourraient être prises pour minimiser ces risques?
5. a) Les programmes de logement social et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi devraient-ils cibler des groupes précis?
b) Le cas échéant, qui sont ces groupes?
6. Les programmes de logement social et de formation à l'emploi devraient-ils cibler particulièrement les femmes? Le cas échéant, pour quelles raisons?
7. Qui, selon vous, devrait être responsable de la prestation des services de formation et d'emploi dans le cadre d'un programme qui intègre le logement social?
8. Dans quelle mesure est-il faisable d'élaborer des programmes de logement social qui comportent une aide à l'emploi?
9. Comment ces programmes pourraient-ils être financés?
10. a) Comment ces programmes devraient-ils être évalués?
b) Quels sont les déterminants de la réussite ou de l'échec?
 - À court terme?
 - À long terme?
11. a) Serait-il utile de contribuer à la diffusion d'information sur les modèles de logement social qui comportent une aide à l'emploi?
b) Par quels moyens cette information pourrait-elle être diffusée, selon vous?

Remerciements des participantes et participants de leur aide.

**Résidentes : Groupe de discussion
Vancouver (C.-B.), novembre 1998**

Atelier parrainé conjointement par la société Entre Nous Femmes Housing Society

Résumé de la discussion

Accueil et remerciements.

Description du projet, présentation des chercheuses, du parraineur et du bailleur de fonds et résumé des objectifs du groupe de discussion. Explication du fait que ce groupe de discussion est l'un de trois qui seront organisés à l'échelle du pays : ce groupe réunit des femmes qui habitent actuellement des logements comportant une aide à l'emploi; un autre sera formé de représentantes et de représentants d'organismes qui s'intéressent à la formation et à l'emploi pour les femmes, et le dernier sera formé de fournisseurs de logements.

Explication des règles de base : les discussions seront enregistrées.

Le programme de logement qu'habitent les participantes sera nommé dans le rapport final du projet de recherche, mais les participantes ne seront pas nommées directement. Le rapport de recherche ne contiendra qu'un résumé des opinions exprimées par les groupes de discussion. Le sommaire du rapport final sera envoyé aux participantes.

Présentation de l'animatrice et des participantes.

Questions abordées par le groupe

1. Est-ce que quelqu'un a une expérience directe des programmes qui combinent le logement avec l'emploi ou l'acquisition d'aptitudes à l'emploi?
2. D'après votre expérience, quelles recommandations pouvez-vous faire au sujet de la façon dont les programmes de formation et d'emploi peuvent être offerts grâce au logement social?
3. Y a-t-il des avantages aux programmes qui combinent le logement avec l'emploi ou l'aide à l'emploi?

Précisions :

- Avantages pour les collectivités?
- Pour des groupes cibles précis?
- Pour vous?
- Pour d'autres personnes que vous connaissez?

4. Les gens qui travaillent ont souvent besoin de garderies ou de services de transport. Est-ce que la combinaison de l'aide à l'emploi et du logement facilite ou complique l'accès à de ces services?
5. a) Y a-t-il des risques ou des désavantages dus à la combinaison de ces deux types de programmes de soutien social?
Précision :
 - Quelles sont certaines raisons qui justifient de ne pas combiner les deux programmes?b) Quelles précautions pourraient être prises pour minimiser ces risques?
6. Quel aspect d'un programme de formation à l'emploi vous mettrait le plus à l'aise?
Précisions :
 - Programme offert dans mon quartier?
 - Programme incluant mes voisins?
 - Programme s'adressant à des gens comme moi?
7. Seriez-vous plus ou moins à l'aise si vous participiez à un programme de formation avec des gens qui vous semblent plus comme vous?
8. a) Les programmes de logement social et de formation à l'emploi devraient-ils cibler particulièrement les femmes?
b) Le cas échéant, pour quelles raisons?
c) Sinon, pour quelles raisons?
9. Qui, selon vous, devrait être responsable de la prestation des services de formation et d'emploi dans le cadre d'un programme qui intègre le logement social?
10. Imaginez que vous êtes responsable de planifier un programme et que vous avez plein de ressources. Si vous deviez créer un nouveau programme, pouvez-vous penser à des façons de combiner les possibilités de formation et d'emploi avec le logement social?
11. a) Comment ces programmes devraient-ils être évalués?
b) Quels sont les déterminants de la réussite ou de l'échec?
 - À court terme?
 - À long terme?

Remerciements des participantes de leur aide.

ANNEXE J : RECRUTEMENT DU GROUPE DE DISCUSSION - SASKATOON

Le 16 novembre 1998

Nom de la personne-ressource
Adresse civique
Ville (Province) Code postal

Madame, Monsieur,

Nous effectuons une recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes à faible revenu. Cette recherche a été entreprise au nom de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et est financée par Condition féminine Canada.

Nous aimerions vous inviter à participer à un groupe de discussion formé de fournisseurs de logements sociaux et d'expertes et d'experts en logement et en développement communautaire. Au cours de cette rencontre, nous vous demanderons de discuter de vos expériences en matière de combinaison du logement et de l'emploi, ou du logement et des programmes de formation pour les femmes, et de donner vos opinions sur ces sujets.

La rencontre aura lieu à 13 heures le lundi 30 novembre, à la bibliothèque du Planning and Building Department de l'hôtel de ville de Saskatoon. Russell Mawby, qui travaille à la ville de Saskatoon, participe à l'organisation du groupe de discussion. Vous pouvez obtenir des renseignements sur l'emplacement de la réunion, le stationnement et autres détails en communiquant avec lui au (306) 975-7666. Nous prévoyons que la rencontre durera environ deux heures. Un léger goûter sera servi.

Votre participation est entièrement volontaire, et vous pouvez vous abstenir de discuter des questions sur lesquelles vous ne voulez pas vous prononcer. Tous vos propos sont confidentiels. Cependant, nous comptons citer des extraits de la discussion dans notre rapport final. Nous prévoyons aussi fournir les noms et adresses des participantes et participants aux groupes de discussion en annexe au rapport. Avec votre consentement, nous aimerions enregistrer la discussion pour faciliter l'analyse des données.

Ce projet a été revu par l'Office of Human Research de l'université de Waterloo et a été approuvé du point de vue de l'éthique. Si vous avez des questions au sujet du projet de recherche ou que vous désirez des précisions pour prendre une décision sur votre participation, nous vous invitons à communiquer avec Allison Ruddock au (519) 888-4567, poste 6863, Laura Johnson au (519) 888-4567, poste 6635, ou encore avec l'Office of Human Research au (519) 888-4567, poste 6005.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock

Adjointe à la recherche
Courriel : ajruddoc@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6863

Laura C. Johnson

Directrice de projet
Courriel : lcjohnso@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6635

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement,
projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU)

School of Planning, University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Tél. : (519) 888-4567
Télec. : (519) 725-2827

ANNEXE K : RECRUTEMENT DU GROUPE DE DISCUSSION - TORONTO

Date

Madame, Monsieur, N° de téléc. : [Numéro]

Nous effectuons une recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi pour les femmes à faible revenu. Cette recherche a été entreprise au nom de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et est financée par Condition féminine Canada.

Nous aimerions vous inviter à participer à un groupe de discussion formé de représentantes et de représentants d'organismes qui se consacrent à l'emploi et à la formation des femmes ainsi qu'au développement économique des collectivités. Au cours de cette rencontre, nous vous demanderons de discuter de vos expériences en matière de combinaison du logement et de l'emploi, ou du logement et des programmes de formation pour les femmes, et de donner vos opinions sur ces sujets.

Joanne Lindsay, du CCPEF, nous aide à organiser ce groupe de discussion. D'autres groupes de discussion auront lieu ailleurs et incluront des fournisseurs de logements sociaux et des résidentes de logements où sont offerts des programmes liés à l'emploi.

La rencontre aura lieu entre [heure] et [heure] le [date] à [salle] de [édifice et adresse]. Les indications nécessaires pour vous y rendre en voiture ou en empruntant les transports en commun sont fournies ci-dessous. Un léger goûter sera servi.

Veillez confirmer votre présence en nous retournant par télécopieur l'accusé de réception ci-joint.

Votre participation est entièrement volontaire, et vous pouvez vous abstenir de discuter des questions sur lesquelles vous ne voulez pas vous prononcer. Tous vos propos sont confidentiels. Cependant, nous comptons citer des extraits de la discussion dans notre rapport final. Nous prévoyons aussi fournir les noms et adresses des participantes et participants aux groupes de discussion en annexe au rapport. Avec votre consentement, nous aimerions enregistrer la discussion pour faciliter l'analyse des données.

Ce projet a été revu par l'Office of Human Research de l'université de Waterloo et a été approuvé du point de vue de l'éthique. Si vous avez des questions au sujet du projet de recherche ou que vous désirez des précisions pour prendre une décision sur votre participation, nous vous invitons à communiquer avec Allison Ruddock au (519) 888-4567, poste 6863, Laura Johnson au (519) 888-4567, poste 6635, ou encore avec l'Office of Human Research au (519) 888-4567, poste 6005.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock
Adjointe à la recherche
Courriel : ajruddoc@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6863

Joanne Lindsay
Directrice administrative, CCPEF
Congrès canadien pour la promotion des études
chez la femme
Tél. : (416) 699-1909
Télééc. : (416) 699-2145
Courriel : CCPEF@web.net
<http://www.nald.ca/CCPEF.htm>

Laura C. Johnson
Directrice de projet
Courriel : lcjohnso@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6635

Accusé de réception

Prière de remplir ce formulaire et de le retourner par télécopieur au : **(416) 699-2145**

Nous confirmons que la personne nommée ci-dessous **sera** présente au groupe de discussion prévu le *[date]*, à *[heure]* :

Nom : _____

Organisme : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Veuillez nous informer de vos besoins d'hébergement, le cas échéant. Merci!

CCPEF
Tél. : 416-699-1909
Téléc. : 416-699-2145
Courriel : CCPEF@web.net

ANNEXE L : RECRUTEMENT DU GROUPE DE DISCUSSION - VANCOUVER

DESTINATAIRE :

OBJET : Projet de recherche : Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement GROUPE DE DISCUSSION

Dans le cadre d'une recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'acquisition d'aptitudes à l'emploi par les femmes à faible revenu entreprise au nom de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et financée par Condition féminine Canada, un groupe de discussion est prévu à la date et à l'endroit suivants :

Le mardi 8 décembre 1998
17 h 30 à 19 h 30
Salle commune Alma Blackwell
Rez-de-chaussée, 1656, rue Adanac

Nous sommes à la recherche de femmes qui habitent des logements coopératifs et à but non lucratif et qui sont prêtes à discuter de leurs expériences et de leurs impressions au sujet de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi ou des débouchés d'emploi. Si vous désirez participer ou que vous connaissez quelqu'un qui aimerait peut-être participer, nous enverrons une lettre contenant plus de renseignements à ces personnes. Nous tenons à préciser que les participantes ne seront pas nommées dans le rapport qui paraîtra au terme de cette recherche. Un léger goûter sera servi et un honoraire modique sera versé aux participantes pour rembourser leurs dépenses. Nous espérons avoir bientôt de vos nouvelles pour confirmer les arrangements.

Nous vous remercions de votre intérêt à l'égard de ce projet.

Leslie Stern

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement

**VEUILLEZ TRANSMETTRE VOS COMMENTAIRES À LESLIE STERN PAR
TÉLÉPHONE OU PAR TÉLÉCOPIEUR - 734-7047**

ANNEXE M : LETTRE DE RÉTROACTION — GROUPES DE DISCUSSION

Date

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de participer au groupe de discussion qui s'est déroulé à [endroit] le [date]. Votre participation a été extrêmement utile à la recherche sur le rapport entre le logement abordable et l'employabilité des femmes à faible revenu.

Vous trouverez ci-jointe une copie du sommaire des conclusions de notre recherche. Vous pouvez obtenir un exemplaire complet du rapport en vous adressant à Condition féminine Canada.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Allison Ruddock

Adjointe à la recherche
Courriel : ajruddoc@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6863

Laura C. Johnson

Directrice de projet
Courriel : lcjohnso@fes.uwaterloo.ca
Tél. : (519) 888-4567, poste 6635

Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement,
projet de recherche de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

School of Planning, University of Waterloo
Waterloo (Ontario) N2L 3G1
Tél. : (519) 888-4567
Télé. : (519) 725-2827

ANNEXE N : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT - PROFILS

Formulaire de consentement

Je consens à ce que le compte rendu ci-joint paraisse dans un rapport rédigé par Allison Ruddock et Laura C. Johnson de la School of Planning de l'université de Waterloo. Ce rapport est diffusé par l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et Condition féminine Canada.

J'ai pris cette décision en fonction de l'information fournie dans la lettre qui m'a été remise au moment de l'entrevue et j'ai eu la possibilité d'obtenir toutes les précisions voulues au sujet de ce projet de recherche. J'ai également eu la possibilité d'apporter toutes les modifications que je jugeais nécessaires au présent compte rendu.

Je comprends que bien que mon nom ne sera pas cité, même s'il est possible que le présent compte rendu révèle mon identité.

Je sais que le présent projet de recherche a été revu par l'Office of Human Research de l'université de Waterloo et a été approuvé du point de vue de l'éthique et que je peux téléphoner à ce bureau, au (519) 888-4567, poste 6005, si j'ai des questions ou des préoccupations au sujet de ma participation à cette recherche.

Nom de la participante ou du participant : _____

Signature de la participante ou du participant : _____

Nom de la chercheuse : _____

Signature de la chercheuse : _____

Date : _____

**ANNEXE O : LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE DISCUSSION -
SASKATOON**

Joanne Coleman Pidskalny, responsable du logement
YWCA
510 25th Street E., Saskatoon (Saskatchewan) S7K 4A7
Tél. : (306) 244-7034 poste 37; téléc. : (306) 653-2468

Sharon Cunningham, directrice, et Verl Mastin
Interval House
712 Victoria Avenue, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0Z2
Tél. : (306) 244-0185; téléc. : (306) 244-0327

Sylvia Dubéczy
Working for Women
3 117 Third Avenue S., Saskatoon (Saskatchewan) S7K 1L6
Tél. : (306) 665-2802

Carol Gorgchuk, président, et Mercy Ohirko
SaskNative Rentals Corporation
1940, Avenue C North, Saskatoon (Saskatchewan) S7L 1M1
Tél. : (306) 653-0384; téléc. : (306) 653-0394

Kathryn Manley
Box 6, Site 606, RR 6, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3J9
Tél. : (306) 668-6612

Russell Mawby, coordonnateur du logement
City of Saskatoon
222 3rd Avenue N., Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0J5
Tél. : (306) 975-7666; téléc. : (306) 975-7712
Courriel : russ.mawby@city.saskatoon.sk.ca

Linda Smee
313 Eighth Street E., Saskatoon (Saskatchewan) S7H 0P4
Tél. : (306) 665-0001

Laverne Szejvolt et Dianne Manegre
QUINT Housing Co-operative
230 Avenue R South, pièce 202, Saskatoon (Saskatchewan) S7M 0Z9
Tél. : (306) 978-0162; téléc. : (306) 683-1957
Courriel : quint@link.ca

Michelle Turner
Saskatchewan Social Services, Community Development
122 3rd Avenue North, 10^e étage, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2H6
Tél. : (306) 933-7167; téléc. : (306) 933-8228

Rob Watts
Saskatchewan Social Services, Community Development
122 3rd Avenue N., Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2H6
Tél. : (306) 933-6067; téléc. : (306) 933-8228

Jim Wasilenko, directeur général, et Cheryl Cole
Saskatoon Housing Authority
525 24th Street E., Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0K9
Tél. : (306) 668-2703; téléc. : (306) 668-2701

Kate Waygood
Saskatoon District Health Board, Community Development Team
107 230 Avenue R South, Saskatoon (Saskatchewan) S7M 2Z1
Tél. : (306) 655-4952; téléc. : (306) 655-4956
Courriel : waygoodk@sdh.sk.ca

ANNEXE P : LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE DISCUSSION - TORONTO

Penny Bethke, directrice
Coopérative d'habitation Hugh Garner
550, rue Ontario, Toronto (Ontario) M4X 1X3
Tél. : (416) 927-0407; téléc. : (416) 927-8926
Courriel : pbethke@idirect.com

Sheila Cranmer-Byng
Centre Fred-Victor
Tél. : (416) 364-8228, poste 341; téléc. : (416) 364-4728

Joanne Lindsay, directrice administrative
Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme (CCPEF)
47, rue Main, Toronto (Ontario) M4E 2V6
Tél. : (416) 699-1909; téléc. : (416) 699-2145
Courriel : CCPEF@web.net, site Web : www.nald.ca/CCPEF.htm

Eleanor Ross, gestionnaire nationale du projet
Femmes dans les métiers, les technologies et l'exploitation industrielle - Réseau national
(Réseau national - WITT)
830, rue Bathurst, Toronto (Ontario) M5R 3G1
Tél. : (416) 588-4368; téléc. : (416) 588-3063
Courriel : info@contech.wittnn.com, Web site : www.wittnn.com

Gaye Alexander
ville de Toronto - CityHome
Tél. : (416) 392-0293
Courriel : galexand@city.toronto.on.ca

Susan Stone, Toronto Outreach Coordinator
The Possibilities Project
425, rue Adelaide Ouest, 2^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3C1
Tél. : (416) 392-4565; téléc. : (416) 392-4404
Courriel : ssstone@web.net, Web site : www.possibilitiesproject.com

ANNEXE Q : EXAMEN DES DONNÉES RECUEILLIES PENDANT LES ENTREVUES

	Taux de réponse (résidentes et résidents, participantes et participants passés)	Nombre d'entrevues ¹ auprès du personnel	Nombre total d'entrevues
FCHT			
<i>Toronto (Ontario)</i> visite sur place : novembre 1998	60 % (6/10)	2	8
Habitation urbaine			
<i>Ottawa (Ontario)</i> visite sur place : novembre 1998	60 % (3/5)	3	6
Just Housing			
<i>Winnipeg (Manitoba)</i> visite sur place : novembre 1998	25 % (1/4) ²	1	2
Saskatchewan Housing Authority			
<i>Saskatoon (Saskatchewan)</i> visite sur place : novembre 1998	80 % (8/10)	1	9
Riverbank Development Corporation			
<i>Prince Albert (Saskatchewan)</i> visite sur place : décembre 1998	50 % (2/4)	3	5
VanCity Place for Youth			
<i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i> visite sur place : décembre 1998	33 % (1/3)	1	2
Entre Nous Femmes			
<i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i> visite sur place : décembre 1998	89 % (8/9) ³	1	9
Sandy Merriman House			
<i>Victoria (Colombie-Britannique)</i> visite sur place : décembre 1998	40 % (4/10) ⁴	4	8
Monquartiers at Work			
<i>Bath (Nouveau-Brunswick)</i> visite sur place : décembre 1998	25 % (2/8)	2	4
LIFT			
<i>Toronto (Ontario)</i>	0 % (0/2)	2	2
Autres personnes clés consultées⁵			13
TOTAL	54 % (35/65)	20	68

Notes :

¹ Les bénévoles sont comptés comme personnel.

² À Winnipeg, sept participantes et participants au projet Just Housing ont été interviewés sur un total de 11 personnes ciblées. Cependant, seulement quatre de ces 11 personnes étaient des femmes et seulement l'une d'elles a pu se présenter à une entrevue. Ces chiffres rendent compte exclusivement des femmes consultées.

³ Deux des résidentes interviewées et deux participantes au groupe de discussion étaient également des employées de ENF.

⁴ Pendant deux jours, le personnel a demandé aux femmes qui se présentaient à la halte-accueil de participer. Cependant, on n'a pas sollicité systématiquement la participation de toutes les clientes de la halte-accueil; le ciblage a été informel et laissé à la discrétion du personnel de la maison SMH. Par conséquent, il est difficile de calculer un pourcentage précis.

⁵ Il s'agit dans ce cas de personnes qui ont été consultées parce qu'elles ont une perspective unique d'une question liée au logement (par exemple le logement pour les jeunes, le logement pour les personnes qui ont des antécédents psychiatriques). On compte aussi parmi ces personnes celles auxquelles on avait demandé de participer à un groupe de discussion, mais qui se sentaient plus à l'aise en entrevue. Tous ces entretiens ont eu lieu à Vancouver (Colombie-Britannique).

**ANNEXE R : EXAMEN DES DONNÉES RECUEILLIES AUPRÈS DES GROUPES
DE DISCUSSION**

	Taux de réponse	Nombre de participantes et participants
Fournisseurs de logements Saskatoon (Saskatchewan) Novembre 1998	125 % (15/12)	15
Expertes et experts en formation et en perfectionnement pour les femmes Toronto (Ontario) Décembre 1998	60 % (6/10)	6
Résidentes et résidents de logements sociaux Vancouver (Colombie-Britannique) Décembre 1998	50 % (5/10)	5
TOTAL	81 % (26/32)	32

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

¹Malheureusement, l'obligation de reporter une des entrevues suivie d'une chute de neige record a empêché une visite sur place dans le cas du projet Low-Income Families Together (LIFT). L'étude du cas de LIFT a donc été éclairée uniquement par des entrevues avec les gestionnaires du projet.

² Il a été décidé que les résidentes et les clientes occasionnelles de la maison Sandy Merriman seraient plus à l'aise si les discussions n'étaient pas enregistrées. Les six entrevues ont donc été consignées à la main. Seulement une autre des personnes consultées a refusé que l'entrevue soit enregistrée.

³ Par exemple *Femmes sans toit ni voix* (Françoise-Romaine Ouellette, Les Publications du Québec, 1989) ou *Ottawa Street Prostitutes, A survey*, (Bureau des services à la jeunesse, mai 1991).

⁴ Pour un complément d'information sur le rôle des municipalités en matière de logements abordables, voir Kraus 1993.

⁵ Pour des exemples du Nouveau-Brunswick, voir Thomas (1996). Des cas de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan sont présentés dans cette étude. Voir le projet de la Pine Tree Association à l'annexe A et le projet Five by Five au chapitre 4.

⁶Lipman et Seuser (1995 : 13-14) incluent quatre catégories supplémentaires qui étaient moins pertinentes dans le cadre de la présente étude : le logement en contrepartie de la participation à des services de soutien, le transport à titre de lien entre les résidentes et résidents et les emplois, la reconnaissance du quartier comme source sous-exploitée de biens, de services et de main-d'œuvre et la distribution de certificats et de coupons aux résidentes et résidents du centre des villes afin d'obtenir un logement en région suburbaine.

⁷ Il faut souligner que les répondantes ont été choisies par les gestionnaires de projet et qu'elles sont donc représentatives des cas les plus réussis. Par conséquent, ces chiffres ne reflètent pas réellement les résultats obtenus par toutes les personnes qui ont participé à ces projets.

Projets financés en vertu du Fonds de recherche en matière de politiques
de Condition féminine Canada
Appel de propositions :
Réduire la pauvreté chez les femmes :
Options, orientations et cadres stratégiques en matière de politiques *

La capacité de bâtir : accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, Laura C. Johnson et Allison Ruddock

La politique sociale, l'inégalité entre les sexes et la pauvreté

Lorraine Davies, Julia Ann McMullin et William R. Avison

Les coûts cachés de la prestation informelle de soins aux personnes âgées : de programme d'action national et la situation économique des prestataires de soins

Janet Fast, Norah Keating et Jacqueline Eales

La nature changeante des soins à domicile et son incidence sur la vulnérabilité des femmes à la pauvreté

Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), Lise Martin et Marika Morris

La configuration assistancielle précise de droits et de devoirs entre les femmes et l'État du Canada et au Québec

Sylvie Morel

Réduire la pauvreté chez les femmes : options, orientations et cadres stratégiques en matière de politiques

Jane Pulkingham et Gordon W. Ternowetsky, Centre canadien de politiques alternatives - C.-B. (CCPA-BC)

Réduire la pauvreté chez les femmes âgées : les possibilités offertes par les politiques en matière de revenu de retraite

Monica Townson

La dynamique de la pauvreté chez les femmes au Canada

Conseil canadien de développement social (CCDS) - Katherine Scott, Jean Kunz et Spyridoula Tsoukalas

Les impacts de la loi sur l'équité salariale québécoise sur les travailleuses non syndiquées

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec (CIAFT) Thérèse Ste-Marie, Daina Green, Jeannine McNeil, Marie-Chantal Girard, Claudine Bienvenu

* Certains de ces documents sont encore en voie d'élaboration; leurs titres ne sont donc pas nécessairement définitifs.